

Les Soninké du foyer Pinel
Lieux de vie et organisation

Céline LEUENBERGER

Mémoire de Maîtrise
de *Sociologie Urbaine*

Université Paris X-Nanterre

Directeur de maîtrise : Rabia BEKKAR

septembre 2004

Les Soninké du foyer Pinel – Lieux de vie et organisation

Mémoire de maîtrise de sociologie Urbaine, Université Paris X–Nanterre

par Céline LEUENBERGER

sous la direction de Rabia BEKKAR

septembre 2004

Résumé

Ce travail se propose de décrire et de comprendre le mode de vie des résidents des foyers appartenant à la communauté des immigrés soninké (peuple originaire de la vallée du Fleuve Sénégal) à travers une enquête de terrain réalisée au foyer Pinel et à la résidence sociale Bachir Souni de Saint-Denis. Cette population est trop souvent mal connue et dénigrée. Dans ce travail, son identité sera abordée en profondeur et pas uniquement du point de vue de la société d'accueil. Pour cela, le migrant soninké sera considéré non seulement comme un immigré, mais aussi comme un émigré maintenant des liens avec son pays d'origine.

La trame de fond de ce mémoire est la fonction d'*ancrage social* que le foyer a pour ses résidents. Le foyer, qui a subi un processus d'appropriation (reproduction du mode de vie du pays d'origine des occupants) est un lieu essentiel pour ses résidents et pour une grande partie de la communauté, cet habitat collectif leur permet de ne pas perdre leurs racines culturelles et d'y retrouver une solidarité, une aide. Ces migrants, souvent en situation précaire, se sentent, grâce aux foyers, moins déboussolés dans la société d'accueil.

Cette enquête se place dans le contexte actuel : d'ici 2005, tous les foyers seront remplacés par des «résidences sociales», habitat voulu plus réglementé et coercitif. Il sera question dans ce travail du déplacement des résidents du foyer Pinel à la résidence sociale Bachir Souni et de la lutte de ceux-ci pour conserver leur mode de vie communautaire.

Table des matières

I	Introduction	1
1	Problématique	1
2	Hypothèses	3
3	Méthodologie	4
4	L’immigration soninké – particularités et histoire	8
4.1	Le peuple soninké	8
4.2	Histoire des Soninké	10
4.3	Immigration des Soninké en France	12
4.4	La société soninké	13
5	Les foyers de travailleurs migrants	15
5.1	Histoire des foyers	16
II	Enquête et analyses	20
6	Terrain	20
6.1	Description du foyer Pinel	21
6.2	Description de la résidence sociale Bachir Souni	30
7	Le foyer, habitat communautaire particulier et essentiel	34
7.1	Particularités de l’habitat du foyer	34
7.2	Les multiples fonctions sociales et économiques du foyer	37
7.3	Un lieu de reproduction des pratiques culturelles et d’appropriation	42
7.4	Compétences des résidents	44
8	Condition de l’immigré soninké	44
8.1	Situation précaire	45
8.2	Analphabétisme	48
8.3	Condition de célibatairisé	48
9	Processus migratoire	49
9.1	Projet migratoire et contrôle collectif	49
9.2	Les rouages de la migration	52
9.3	Les causes de la migration	53
9.4	Les visites au village	55
10	Communication avec la famille et les amis dans le pays d’origine	56

11 Réseaux de sociabilité, hiérarchie et contrôle social	57
12 Pratiques et organisation des résidents	61
12.1 Vie communautaire et pratiques	61
12.1.1 Activité des résidents	61
12.1.2 Le repas communautaire : le <i>twuse</i>	63
12.1.3 Habillement	63
12.1.4 Pratique de l'islam	64
12.2 Organisation interne	66
12.2.1 Associations villageoises	67
13 Luttes	68
14 Passage à la résidence	70
15 Evolution des mentalités	73
III Conclusion	79
16 Retour sur les hypothèse initiales	79
17 Remarques finales	80
17.1 Le foyer-soleil	81
17.2 Résidence sociale ou «nouveau foyer» ?	82
17.3 Des solutions pour l'avenir du logement collectif pour les immigrés ?	82
Annexes	84
A Portraits de résidents	84
A.1 Fodyé	84
A.2 Cheikh	87
A.3 Mahamet	88
A.4 Issa	89
A.5 Sékou	90
A.6 Lassana	91
A.7 Moussa	93
B Carte du pays Soninké	95
C Lettre-type d'un immigré à sa famille	96
D «L'usine dortoir de la rue Pinel»	97

E Bibliographie	99
E.1 Ouvrages cités	99
E.2 Articles cités	99
E.3 Méthodologie	100
E.4 Matériaux divers	101

Remerciements

Je remercie tout particulièrement les résidents du foyer Pinel et de la résidence sociale Bachir Souni qui m'ont accordé leur confiance et permis de réaliser l'enquête de terrain. Sans leur participation active et désintéressée, ce mémoire n'aurait pu voir le jour.

Aussi, je ne peux pas oublier d'être reconnaissante à Federico et à ma famille pour m'avoir soutenue tout au long de cette année.

Première partie

Introduction

1 Problématique

Cette étude a pour cadre le foyer Pinel et s'intéresse au mode de vie de ses résidents soninké, originaires de la vallée du fleuve Sénégal. Il s'agit donc d'une monographie, le but étant de mieux décrire puis tenter de comprendre les foyers et leurs résidents soninké avec l'exemple du foyer Pinel. Elle se place dans le contexte actuel de fermeture des foyers et leur remplacement par des résidences sociales. La population étudiée, «les Soninké du foyer Pinel» inclut les occupants actuels du foyer, les résidents ayant été relogés dans la nouvelle résidence sociale Bachir Souni et ceux ayant récemment quitté le foyer pour un logement indépendant. L'intitulé «les Soninké du foyer Pinel» est justifié parce que, même pour ceux qui ont quitté le foyer, le foyer a constitué une étape importante de leur séjour en France et reste un lieu de référence dans lequel ils se rendent régulièrement.

De nombreuses études sur les foyers de travailleurs immigrés ont été réalisées, mais celles-ci s'accordent surtout à dénoncer les conditions de vie misérables qui y règnent et l'état d'insalubrité des lieux. Ce travail, lui, s'enquerra plutôt de montrer l'*ancrage social* que ce type d'habitat (conçu au départ pour un séjour provisoire) apporte aux migrants soninké, les immigrés soninké étant une des principales composantes de l'immigration d'Afrique subsaharienne en France. Il part de la question de la *fonction sociale* que le foyer occupe pour ses résidents : il s'agira de comprendre quel est l'ancrage qu'il apporte à cette communauté dans la société d'accueil et quel est son rôle dans le maintien du lien avec le pays d'origine.

Dès les années 70, les écrits sur les travailleurs africains se multiplient (par exemple de Adrian Adams¹ et Jacques Barou²) le premier adoptant une perspective historique et le second traitant notamment du thème de la transposition de l'organisation sociale et villageoise dans les foyers. Ces études sur l'immigration soninké ne développent toutefois pas assez l'articulation entre migration et culture. C'est seulement dans les années 90, que l'on peut observer un tournant dans l'étude de l'immigration soninké, avec le livre de Catherine Quiminal *Gens d'ici, gens d'ailleurs*³ qui analyse l'organisation en associations villageoises des hommes soninké travaillant en France et la création de projets de développement pour leurs villages respectifs. Mahamet Timera dans *Les Soninké en France, d'une histoire à l'autre*⁴ parle, lui, d'une phase nouvelle dans le processus migratoire des Soninké : en effet depuis une à deux décennies l'on peut observer une volonté de sédentarisation et

¹A. Adams, *Le long voyage des gens du Fleuve*, Éd. François Maspero, Paris, 1977.

²J. Barou, *Les travailleurs africains en France*, Grenoble, 1977.

³C. Quiminal, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, C. Bourgeois, Paris, 1991.

⁴M. Timera, *Les Soninkés en France : d'une histoire à l'autre*, Karthala, 1996.

d'insertion dans la cité d'accueil pour une part non-négligeable d'entre eux. L'enquête de Timera veut donc montrer comment les immigrés soninké et leurs enfants renégocient constamment des identités forgées entre pays d'accueil et pays d'origine.

Dans ce travail, l'immigré soninké sera étudié en tenant compte de sa *double identité*. Il ne sera pas seulement réduit à un immigré avec ses problèmes dans la société d'accueil, mais il sera aussi considéré comme un *émigré* qui entretient des relations et attaches avec son pays. Cette approche a été largement inspirée par la lecture de *La double absence* d'Abdelmaleck Sayad, premier sociologue en France à avoir abordé la *bipolarité de référence* du migrant⁵, et par l'ouvrage *Gens d'ici, gens d'ailleurs* de Catherine Quiminal, spécialiste des Soninké. Trop d'études omettent de s'intéresser à la condition d'émigré des travailleurs migrants, aux diverses causes et raisons qui ont pu déterminer leur départ et orienter la diversité de leurs trajectoires. Sayad, en voulant se placer à contre-pied de ces études, sera très éclairant pour ce travail. Dans *La double absence*, il se penche sur les détails les plus infimes et intimes de la condition d'immigré. Il réfute l'idée que l'on peut étudier l'immigration sans approcher l'émigration. Tout chercheur qui prend pour terrain de recherche l'immigration, doit l'étudier comme un *phénomène total* pour la comprendre véritablement, parce que «immigrer c'est immigrer avec son histoire (l'immigration est partie intégrante de cette histoire), avec ses traditions, ses manières de vivre, sentir, agir, penser, avec sa langue, religion, ainsi que toutes les autres structures sociales, politiques, mentales de sa société... bref avec sa culture»⁶. Ainsi, dans l'optique d'étudier les migrants soninké sous tous ces aspects, autant leur mode de vie au foyer, leur organisation, leurs réseaux de sociabilité et de solidarité, les recompositions de leur identité au contact de la société d'accueil, que les relations avec leurs pays d'origine constitueront le sujet de cette étude.

Il s'agira d'une part de comprendre qui est vraiment l'immigré-travailleur soninké résident des foyers : dans la société française, il est quasi-invisible puisqu'il est contraint de rester dans l'ombre à cause de sa situation précaire. Et également de restituer le mode de vie des résidents soninké dans les foyers, la façon dont ils s'approprient ce type d'habitat particulier. Décrire leur mode de vie et leur organisation permettra de faire découvrir au lecteur un monde à l'écart de la société un habitat qui est souvent mal compris et dénigré. Dans ce travail, nombre des propos des résidents ont été retranscrits afin que le lecteur puisse mieux les comprendre⁷.

Cette étude s'attachera tout particulièrement à comprendre comment, suite au contact avec la société d'accueil, les résidents de Pinel recomposent, déconstruisent et reconstruisent leur culture et pratiques d'origines dans l'espace du foyer. Pour réaliser cette tâche, l'étude abordera donc le foyer comme un *lieu anthropologique*⁸, celui-ci sera considéré comme le support privilégié de reconstruction des pratiques et de repositionnement des identités. Nous nous demanderons comment les pratiques culturelles du pays d'origine peuvent-elles être reproduites dans un type d'habitat complètement

⁵Sayad A., *La double absence*, Seuil, 1999.

⁶A. Sayad, *La double absence, op. cit.*, p. 18.

⁷Les propos des résidents qui figurent dans ce mémoire ont été retranscrits presque tels quels, avec une correction minimale des erreurs de syntaxe, afin de les rendre compréhensible au lecteur, tout en essayant de lui donner une idée du parler des Soninké des foyers.

⁸R. Bekkar, N. Boumaza, D. Pinson, *Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville*, PUF, Paris, 1999.

différent de celui qu'ils occupaient dans leur pays. Par des observations et entretiens au foyer Pinel et à la résidence Bachir Souni, le mode de vie et les pratiques quotidiennes des résidents, leur organisation et la manière dont ils reproduisent dans cet espace le mode de vie de leur pays d'origine, seront décrites de façon détaillée.

Il s'agira de montrer comment ces résidents soninké construisent leurs stratégies de résistance à cette vie précaire d'immigré sans-papiers en France dans l'espace du foyer, de comprendre comment une grande partie de ces résidents vivent leur situation de sans-papiers, situation qui ne leur donne aucun droit dans la société d'accueil et qui les empêche de rendre visite à leur famille au pays.

En premier lieu, ce travail s'accordera à montrer l'*ancrage social* que le foyer apporte aux migrants soninké, il s'agira de comprendre quel est l'ancrage qu'il apporte à cette communauté dans la société d'accueil et quel est son importance dans le maintien du lien avec leur pays et culture d'origine.

La finalité du *projet migratoire* de ces résidents sera aussi étudiée et il s'agira de se demander à ce sujet s'il est uniquement collectif avec pour seule fin de s'occuper de leur famille restée au pays, ou si avec la prolongation du séjour leur projet devient plus individuel.

Les *réseaux de sociabilité* des résidents constitueront également une partie importante de ce travail ; les relations qu'ils entretiennent entre eux dans cet habitat collectif où la promiscuité règne, les rapports de pouvoirs qui gouvernent le foyer et les conflits entre les différents résidents.

Enfin, le passage du foyer à la résidence sociale sera abordé afin de comprendre comment il est vécu, les problèmes rencontrés et les bouleversements apportés dans leur mode de vie. Par des observations à la résidence Bachir Souni, nous nous demanderons si ses résidents ont la possibilité de reproduire le même *mode de vie communautaire* qu'ils avaient au foyer Pinel.

2 Hypothèses

L'hypothèse principale de ce travail est que le foyer ne représente pas uniquement un *habitat provisoire* pour les immigrés soninké mais est pour eux un lieu essentiel d'ancrage social. Son organisation communautaire leur permettrait de mieux vivre leur situation d'immigré, de moins se sentir déboussolé dans un pays étranger (grâce à la solidarité, à l'expérience des plus anciens...), de garder les liens qu'ils ont avec leur pays d'origine (organisation communautaire et villageoise reproduite au foyer, caisse de solidarité...).

Une autre hypothèse peut se formuler ainsi : les réseaux de sociabilité des soninké se tissent en général au sein de la communauté et les liens extra-communautaires sont en général limités. Ceci est une conséquence de l'hypothèse précédente. En effet, si l'essentiel des activités de ses résidents ont lieu au foyer, celles-ci ne sont pas inclus dans des réseaux de sociabilité extérieurs.

Le déplacement des résidents à la nouvelle résidence sociale incite à se poser des questions sur la fonction sociale de ce nouveau type de logement. Je fais l'hypothèse que la transformation du cadre de vie des résidents diminuerait la fonction d'ancrage social.

3 Méthodologie

La méthode de ce travail a été inspirée par divers ouvrages (voir la section «Méthodologie» de la bibliographie). Les méthodes suggérées par les ouvrages ont dû être adaptées au terrain qui a été le cadre de l'enquête présentée dans ce mémoire.

Affinités personnelles avec le terrain et les enquêtés

Tout d'abord, avant d'exposer la méthode de ce travail, il me faut expliquer les raisons du choix du sujet et du terrain afin de comprendre ce qui me lie aux résidents soninké du foyer Pinel. Je donne des cours d'alphabétisation au foyer Pinel un soir par semaine, depuis deux ans. Il s'agit d'un travail bénévole dans le cadre de l'Association du foyer Pinel, qui est composée d'étudiants. Donner des cours à des immigrants maliens analphabètes et les voir progresser est pour moi une expérience très enrichissante. À leur contact j'ai aussi pu découvrir la culture soninké qui est très intéressante et me suis liée d'amitié avec certains. Leur mode de vie au foyer m'a fortement intrigué dès la première fois où je suis entrée dans cet habitat particulier, j'avais l'impression, comme les nouveaux arrivants soninké, d'être en Afrique. Je connaissais cette atmosphère de «village africain» puisque j'ai participé à plusieurs projets de développement dans des zones rurales du Burkina Faso, pays limitrophe du Mali lui ressemblant beaucoup de par sa situation géographique et son niveau de développement. Tous les liens qui me rattachent au foyer Pinel m'ont poussé à choisir ce terrain pour mon travail de mémoire ; il me tenait à cœur de décrire ce «village africain» situé en région parisienne. Je ressens également une certaine empathie avec ces résidents soninké puisque lors de mes voyages au Burkina Faso, j'ai tissé beaucoup de liens d'amitié avec des agriculteurs villageois possédant de nombreux points communs avec les soninké résidant au foyer Pinel. De plus, suite à mon voyage en Afrique, j'ai connu beaucoup d'immigrés africains en Europe et certains d'entre eux sont devenus des amis. Parmi eux, un de mes meilleurs amis est un immigré burkinabé qui se trouve dans la même situation de précarité et d'analphabétisme que les résidents du foyer Pinel.

Les cours d'alphabétisation

Les cours d'alphabétisation se donnent dans une salle du foyer qui est en fait une salle multifonctionnelle où les résidents peuvent regarder la télévision, tenir les réunions de leurs associations villageoises et prier dans certaines occasions. Les cours ont lieu 4 soirs par semaine et durent 2 heures : ces soirs-là les tables et chaises sont installés devant de petits tableaux blancs collés sur les murs. Mis à part quelques exceptions, les élèves qui assistent au cours sont en grande majorité des résidents du foyer Pinel et de la résidence sociale Bachir Souni. Les élèves, qui sont assez jeunes (ils ont généralement entre 18 et 35 ans), ont des niveaux de français assez hétérogènes et sont répartis en quatre groupes suivant leurs connaissances : deux groupes de débutants, certains savent à peine l'alphabet (ceux-là sont nettement majoritaires) et d'autres connaissent quelques rudiments de lecture et d'écriture. Les deux autres groupes sont composés d'élèves plus avancés qui veulent perfectionner leurs connaissances en français. Pour chaque groupe, il y a deux enseignants bénévoles qui donnent cours. Trois groupes sont réunis dans la même salle chaque soir, ce qui fait qu'enseigner

n'est pas toujours facile puisque nous nous retrouvons avec une quarantaine d'élèves de 3 niveaux différents.

Démarche

La démarche de ce travail est hypothético-déductive. Le point de départ de l'enquête est le fait de considérer la fonction sociale du foyer pour ses résidents. De ceci une problématique a été développée et des hypothèses en ont été tirées. L'enquête de terrain et les données théoriques ont permis, ensemble, d'obtenir des résultats⁹. La méthode de ce travail est d'utiliser autant les observations et les entretiens que les données théoriques. Le fait que je donne des cours d'alphabétisation m'a évidemment facilité l'accès au foyer et aidé à gagner la confiance des résidents. Sur le terrain, j'ai pratiqué l'observation participante, c'est-à-dire que j'ai observé et essayé de comprendre le mode de vie des Soninké du foyer Pinel, tout en donnant des cours d'alphabétisation, en les aidant dans différentes démarches lorsqu'ils me l'ont demandé¹⁰ et en entretenant des relations amicales avec certains de mes élèves. Mes visites au foyer Pinel et à la résidence sociale Bachir Souni ont été très fréquentes ; cette démarche ressemble à celle d'une anthropologue immergée dans son terrain.

Entretiens et échantillon

L'échantillon de résidents qui ont été interrogés a été choisi parmi les élèves du cours d'alphabétisation et leur famille, qui m'ont plus facilement accordé leur confiance que les autres résidents du foyer. Les personnes ont été interviewées dans le cadre d'entretiens de type semi-directif pour éviter qu'elles ne partent dans des directions s'écartant trop de mes questions.

Neuf entretiens avec sept personnes ont été réalisés. Deux résidents ont été interviewés à deux reprises parce que leurs réponses méritaient d'être approfondies et qu'ils ont bien voulu m'accorder le temps de faire un nouvel entretien. Parmi mon échantillon, deux personnes habitent au foyer Pinel, les autres sont des anciens résidents de Pinel : trois ont été relogés à la résidence et deux habitent depuis un ou deux ans dans un appartement indépendant.

Obtenir et réaliser un entretien n'a pas été toujours facile. Il a fallu tout d'abord leur expliquer pourquoi je faisais une étude sur eux et voulais les interviewer. Certains avaient peur, ils ne comprenaient pas ce que je pouvais trouver d'intéressant à les interviewer et ne se sentaient pas à l'aise parce qu'ils ne parlaient pas bien le français ; un résident qui a été interrogé a même raconté que certains craignaient que je transmette leurs propos à la police. En effet, le fait que la plupart des résidents aient majoritairement un statut précaire parce qu'ils n'ont pas de papiers les rendait méfiants. D'autres avaient honte de s'exprimer en français de peur de faire des fautes de langage. Une autre raison qui rendait la réalisation de l'entretien difficile était leur manque de disponibilité parce qu'ils avaient un travail très fatigant la semaine et que le week-end était consacré au repos, parfois je craignais de les déranger pendant leur temps de repos. De plus quand la personne avait accepté d'être interrogée, il fallait encore la convaincre d'enregistrer l'entretien, la rassurer en lui

⁹F. Dépelteau, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Editions de Boeck, 2001.

¹⁰Par exemple, écrire une lettre de motivation pour un travail, trouver des annonces d'offres d'emploi sur internet ou leur expliquer des mots qu'ils ne comprennent pas dans une lettre.

promettant que je ne donnerai à personne l'enregistrement et que son nom ne figurerait pas dans mon travail. Malgré tout, une des personnes qui a été interviewée a refusé que je l'enregistre, j'ai donc du retranscrire ses propos sous forme de notes. Même quand l'accord de l'interviewé était obtenu, et qu'un rendez-vous avait été trouvé, la réalisation concrète de l'entretien n'était pas une mince affaire. Au foyer et à la résidence, il n'y a aucun lieu où l'on puisse s'isoler du va-et-vient continu. Dans les chambres où avaient lieu les entretiens, des gens entraient continuellement sans frapper et perturbaient l'entretien. Pour cette raison, quand il a été possible, les entretiens ont dû être réalisés dans des cafés à proximité du foyer et de la résidence.

Observations et visites

J'ai fait de nombreuses visites au foyer et à la résidence, qui m'ont permis de faire de nombreuses observations et conversations aussi avec d'autres résidents que ceux qui ont été interviewés, tout a été noté dans un journal de terrain. Ce dernier a été très utile, en particulier pour décrire les pratiques et l'organisation des résidents. Je me suis rendue un soir par semaine au foyer pour donner le cours d'alphabétisation : dans ce cadre je pouvais faire quelques observations, cependant, il est clair que l'activité d'observation est difficilement réalisable en participant pleinement en même temps : quand je donne cours il n'est pas possible de prendre assez le temps d'observer. Les cours d'alphabétisation ont surtout permis de connaître davantage les résidents qui étaient élèves du cours : j'ai tenté de repérer les particularités des différents résidents côtoyés pendant le cours, de cette façon il a été possible de mieux choisir quels sont ceux qu'il serait intéressant d'interroger.

Procédés de l'enquête, réussir à gagner la confiance des résidents

Certains résidents avec qui j'ai tissé une relation amicale ont permis d'avancer et d'approfondir l'enquête. Celle-ci a été plutôt laborieuse. Dans ce qui va suivre, seront expliqués mes procédés pour enquêter au sein de la communauté des résidents du foyer Pinel. Avant de commencer l'enquête, j'ai dû l'expliquer aux résidents, afin qu'ils comprennent son sens. Il a fallu ne pas faire des erreurs qui auraient empêché l'acceptation de ma présence. L'ordre hiérarchique régnant au sein de la communauté a été respecté en commençant à parler de mon travail à Cheikh, le responsable des cours d'alphabétisation, qui inspire un grand respect parmi la communauté de résidents. La première réaction de Cheikh a été la fierté qu'on puisse s'intéresser aux Soninké. Cheikh est en France depuis plus de 10 ans et a été relogé depuis l'été dernier à la résidence sociale Bachir Souni (pour les portraits des résidents, voir l'annexe A). Jusqu'au mois de mai 2004, date à laquelle il est parti au Mali pour visiter sa famille, Cheikh a joué un rôle important dans cette étude, il s'est chargé d'expliquer l'enquête aux autres résidents et de m'introduire auprès de certains résidents intéressants à interviewer. Par contre, malgré le fait que je le lui ai demandé à maintes reprises, je n'ai pas réussi à faire un entretien avec lui : il s'excusait en me disant qu'il n'avait pas le temps. Je pense cependant qu'il craignait que je l'interroge, Cheikh est une personne très réservée, en fin de compte je ne connais que peu de choses sur lui.

Obtenir les premiers entretiens de résidents a été, en effet, l'une des plus grandes difficultés de cette enquête. Je savais que je devais réussir à faire un entretien avec un résident qui avait un statut

important pour que tous les autres acceptent à leur tour. Ne pas réussir à faire un entretien avec Cheikh m'a empêché pendant un moment de réaliser d'autres entretiens parce que, étant donné son statut, il semblait être une personne idéale à interviewer pour que les autres résidents rassurés acceptent à leur tour d'être interrogés. D'ailleurs à ce sujet, Fodyé, un jeune résident en rupture avec sa communauté (voir section 15) que j'ai interviewé m'a donné son explication : «Nous les Soninké on est des personnes qui ont peur ! Si tu réussis à convaincre quelqu'un de faire un entretien, il va dire aux autres que faut pas avoir peur parce que t'es pas de la police ou autre chose... Et ensuite tous les gens à qui tu demandes ils vont être d'accord pour que tu leur poses des questions!» (Fodyé) La situation s'est finalement débloquée quand Cheikh est parti faire une visite au Mali. En effet, juste avant qu'il ne parte je lui ai expliqué, lors d'une conversation à la résidence sociale, que j'avais des difficultés à réaliser des entretiens et que cela m'empêchait d'avancer dans mon travail. Son frère Mahamet et son cousin Sékou ont assisté à notre conversation et Mahamet m'a ainsi dit qu'il acceptait d'être la prochaine personne interviewée. Finalement, c'est le statut important de Mahamet considéré comme un aîné par les autres résidents (il est âgé de 38 ans et en France depuis 15 ans) qui m'a permis de débloquer cette situation. En effet, après l'entretien réalisé avec Mahamet, j'ai pu interroger son cousin Sékou qui a accepté d'être interviewé mais qui a refusé que je l'enregistre parce que cela le mettait mal à l'aise. Ensuite, grâce à la réalisation de ces deux entretiens j'ai pu convaincre plus facilement d'autres résidents que je voulais interviewer depuis longtemps ; quand ils hésitaient, je les persuadais en leur disant que j'avais déjà réalisé un entretien avec Mahamet.

Les premières visites à la résidence, que j'ai pu faire grâce à Cheikh, ont été consacrées à discuter avec les résidents et gagner leur confiance, j'essayais d'orienter les conversations sur les thèmes qui m'intéressaient pour cette étude et notais leur propos dans un journal de terrain. Une partie du temps que je passais à la résidence était aussi consacré à les aider. J'expliquais donc les mots difficiles que Mahamet et Sékou ne comprenaient pas dans le DVD qui leur servait pour s'entraîner à passer leur permis de conduire. J'étais donc une observatrice participante. Mes visites régulières à la résidence ont permis de gagner la confiance de Mahamet et Sékou qui ont finalement accepté de participer à un entretien.

Pour bien comprendre le déroulement de mon enquête, il me faut également expliquer ici la relation qui me lie à Fodyé avec lequel je suis amie depuis fin 2002. Un jour du mois de mai 2003 celui-ci a été arrêté par la police parce qu'il n'avait pas de papiers et, après quelques semaines, renvoyé au Mali. Pendant ce temps, après avoir contacté une multitude d'associations je m'étais rendue à l'évidence qu'il n'était pas possible de l'aider à rester en France. Pour lui témoigner de mon amitié, je me suis tout de même de me rendue au tribunal où il était jugé et au centre de rétention où on le gardait en attendant de le renvoyer. Quand il était au Mali, je l'ai appelé plusieurs fois. Ainsi quand Fodyé a réussi à revenir en France en septembre et que je lui ai parlé de mon étude que je voulais faire, il m'a répondu qu'il accepterait de répondre à toutes les questions que je me poserai, il voulait m'aider comme je l'avais aidé.

4 L'immigration soninké – particularités et histoire

Dalla gunne ya mpasu kalle nga

(Séjourner à l'étranger vaut mieux que mourir)

Proverbe soninké¹¹.

En France, 40% des immigrés d'Afrique subsaharienne viennent de la vallée du fleuve Sénégal¹². Cette proportion était de 70 % en dans les années 70¹³. Ce sont pour la plupart des Soninké originaires de villages de la région de Kayes (Mali) qui pratiquaient l'agriculture de subsistance (ils *cultivaient*, pour employer le terme que les Africains eux-mêmes utilisent) avant de venir travailler en France : 80% des immigrés soninké sont d'origine rurale. Il s'agit d'une population avec un très fort taux d'analphabétisme, 35% d'entre eux n'ont jamais fréquenté l'école publique¹⁴ et, parmi les 65% restants, beaucoup ne l'ont fréquentée que pour un nombre très limité d'années (au Mali le taux d'alphabétisation des hommes n'était que de 53,5% en 2003¹⁵, mais en milieu rural le taux est moindre). Parmi cette population immigrée, nombreux sont ceux qui ont fréquenté l'école coranique, où, en plus de l'enseignement islamique, ils ont souvent pu être alphabétisés en arabe et plus rarement en français.

4.1 Le peuple soninké

Les Soninké sont un peuple¹⁶ originaire de la vallée du fleuve Sénégal, zone sahélienne de steppe ou de savane herbeuse pauvre, progressivement gagnée par la désertification. Le pays soninké est étroitement dépendant du régime des pluies, l'essentiel du travail des cultures se fait lors de la saison des pluies (juin à octobre). Le reste de l'année, comme les Soninké ne sont en général pas des éleveurs, ils se retrouvent relativement désœuvrés et tentent de chercher d'autres sources de revenu telles que le commerce.

Les Soninké sont connus sous différents noms : *Sarakollé* en Wolof, la langue majoritaire du Sénégal (nom repris par les colonisateurs français) ou *Marka* pour les Bambara, ce qui peut se traduire par «l'homme du grenier». Ceci peut être interprété de façon positive, le grenier étant essentiel dans

¹¹Cité dans A. Adams, *op. cit.*

¹²M. Fievet, *Le livre blanc des travailleurs immigrés des foyers : du non-droit au droit*, l'Harmattan, CIEMI, 1999.

¹³A. Adams, *op. cit.*

¹⁴M. Fievet, *op. cit.*

¹⁵D'après le site web de la CIA : www.cia.gov/cia/publications/factbook/print/ml.html

¹⁶Dans ce travail, il sera question du peuple soninké et non de l'ethnie soninké. Selon le *Dictionnaire des sciences humaines : anthropologie/sociologie* (Nathan université, Paris, 1994) l'ethnie est «un groupement d'individus appartenant à la même culture (même langue, même coutume...), se reconnaissant, se désignant et agissant comme tels». Le mot «ethnie» a cependant une connotation négative inconsciente, on ne parlera jamais, par exemple, de l'ethnie basque mais de peuple basque, le mot ethnie est employé très souvent pour des populations que l'on pense moins développées. La notion d'ethnie peut renvoyer, selon ce même dictionnaire, à celle de tribu et peut révéler une conception ethnocentrique ou colonialiste : «la notion d'ethnicité est ambiguë puisqu'elle reprend à son compte une division qui peut refléter un ordre administratif, politique (ou anthropologique) imposé; elle est en cela comparable aux notions de négritude et d'indianité» (p. 119, *ibidem*). La notion de peuple est dépourvue de ces *a priori* négatifs. Dans ce travail, le mot «peuple» a été choisi pour désigner les Soninké qui émigrent, avec leur langue, leur culture et leur histoire riches et particulières.

la région sahélienne qui n'est jamais à l'abri d'une année de sécheresse, mais également de façon négative, cette expression pouvant refléter le conservatisme des Soninké¹⁷.

La région d'origine des Soninké s'étend à l'Ouest jusqu'à la zone frontalière entre le Sénégal et la Mauritanie et, à l'Est, s'enfonce dans le Mali sur plusieurs centaines de kilomètres (voir la carte présentée dans l'annexe B). Le pays soninké est donc partagé entre plusieurs états modernes¹⁸.

Les Soninké sont majoritaires dans leur région d'origine et sont aussi présents en d'autres régions du Mali, du Sénégal (Fouta Toro) et en Gambie comme groupe minoritaire. Le pays soninké est divisé traditionnellement en plusieurs provinces correspondant aux anciennes formations politiques qui existaient avant la colonisation. Ces différentes provinces (Gidimaxa, Gajaaga, Baaxunu, Wagadu...) continuent d'être pour les Soninké des espaces de références encore très importants. Au Mali, il y aurait environ 1 million de Soninké, ceux ci constituent 8,8 % de la population du Mali¹⁹ qui est estimée à 12 millions d'habitants (données de la CIA, 2004, voir note 15). Il est frappant de constater qu'une population aussi peu nombreuse que les Soninké fournit un pourcentage si grand de l'immigration d'Afrique Subsaharienne en France. Les raisons économiques (misère) et écologiques (sécheresse) ainsi que le «mythe du Soninké voyageur» (voir section 9.3) ne suffisent pas à expliquer l'ampleur du phénomène migratoire chez les Soninké. Une bonne partie de l'explication de ce phénomène peut se trouver dans l'histoire des Soninké (voir section suivante).

Les Soninké sont majoritairement des cultivateurs et de religion musulmane. Ils partagent une même langue et se comprennent tous même s'il existe des dialectes différents suivant les régions. Le soninké fait partie du groupe des langues mandé.

Les Soninké sont en général caractérisés dans leurs pays d'origine par leur marginalisation relative dans les espaces nationaux et leurs positions minoritaires par rapport aux groupes sociaux et ethno-linguistiques dominants (Bambara au Mali, Wolof au Sénégal, Maure en Mauritanie). Cependant, depuis plus d'une dizaine d'années, l'on peut observer un processus d'intégration dans les espaces socio-politiques et économiques s'exprimant à travers la conquête de positions politiques au sein de la classe dirigeante et l'intérêt économique croissant que recèlent les régions soninké grâce aux projets de développement de leurs émigrés.

Au contraire, la France est un des rares espaces où la langue soninké prédomine, ainsi beaucoup d'immigrés non-soninké d'Afrique noire, sont conduits à apprendre des notions de soninké pour pouvoir s'exprimer au travail ou pour pouvoir profiter des différents services offerts par les foyers (voir à ce propos la section 6.1).

Les Soninké sont devenus aujourd'hui des grands voyageurs. Les capitales de leurs pays sont la première étape de leurs voyages, puis ils sont présents dans toute l'Afrique de l'Ouest et ailleurs en Afrique. La France reste leur porte d'entrée au monde industrialisé et la destination d'une bonne partie d'entre eux, mais ils sont aujourd'hui présents dans d'autres pays européens (Italie, Espagne et Allemagne) et du monde (États-Unis, Japon et même en Chine); les Soninké que j'ai interrogé ont fait état de la présence de membres de leurs familles dans ces pays. En France, les Soninké se retrouvent pour la plupart en région parisienne mais aussi dans les principaux ports français tels que

¹⁷C. Girier, *Parlons soninké*, L'Harmattan, Paris, 1996.

¹⁸Comme souvent dans le continent africain, les frontières héritées de la colonisation ne reflètent pas les réalités ethniques.

¹⁹Site web de l'Université Laval : www.tlfg.ulaval.ca/axl/afrique/mali.htm

Marseille ou le Havre.

4.2 Histoire des Soninké

Pour mieux comprendre qui sont les Soninké qui immigrent en France, il faut retracer l'histoire de leur peuple. On y trouvera les origines de leur émigration de leurs pays d'origine. Cette section est largement inspirée de Adrian Adams, *Le long voyage des gens du fleuve*²⁰, qui est une des rares études à avoir parlé de l'histoire des Soninké avant et pendant la colonisation.

Les origines : l'Empire du Ghana

Les Soninké d'aujourd'hui sont les descendants des fondateurs du premier empire soudano-sahélien d'Afrique de l'Ouest : l'Empire du Ghana ou Wagadou. Cet empire, dont les origines se perdent dans la nuit des temps (fondation supposée entre le 3^{ème} et le 7^{ème} siècle) a existé jusqu'au 11^{ème} siècle, jusqu'au pillage de sa capitale en 1076 par les Almoravides. La légende du Wagadou véhiculée par la tradition orale est l'explication traditionnelle du déclin de l'Empire du Ghana et constitue le grand mythe fondateur du peuple soninké. L'Empire vouait un culte au serpent Bida, python protecteur, auquel était sacrifiée chaque année une jeune fille vierge ; ce sacrifice devait assurer la prospérité de du Ghana. Des pluies d'or et d'argent tombaient sur l'Empire jusqu'à ce qu'un homme nommé Mamadou Sakho ne supportant pas que sa fiancée Siya Yatabaré soit livrée au serpent, le tua. Ceci annonça la fin de la prospérité de l'Empire, les habitants durent se disperser pour éviter la famine. Cette légende expliquerait de la dispersion géographique des Soninké²¹.

De la chute de l'Empire à la colonisation

Le devenir du peuple Soninké après la chute de l'Empire du Ghana est une succession d'événements historiques qui permettent de comprendre la propension de ce peuple à l'émigration. Premièrement, l'unité politique du peuple Soninké ne s'est plus jamais réalisée, les anciennes provinces de l'Empire étant devenues de petits royaumes indépendants, entourés de puissants voisins, et ayant subi de façon différenciée les événements historiques (guerres, colonisation). Déjà à l'époque de l'Empire du Ghana, la prospérité des Soninké venait, en plus de l'exploitation de l'or, du commerce. Les marchands Soninké étaient actifs dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Au 17^{ème} siècle, alors que la Compagnie du Sénégal s'établissait définitivement sur la côte, elle commerçait avec le royaume Soninké du Gajaaga qui servait d'intermédiaire dans la traite des esclaves et dans le commerce d'autre biens (or et ivoire). Le commerce des esclaves a cessé après 1831 (abolition de la Traite des Noirs dans la loi française) et 1848 (émancipation des esclaves des colonies françaises d'Afrique Noire), affectant l'économie des territoires soninké.

Les royaumes Soninké se sont trouvés coincés au 19^{ème} siècle entre des territoires dominés par la France (actuel Sénégal) et ceux dominés par l'Empire Toucouleur (dans l'actuel Mali). Ils ont

²⁰A. Adams, *op. cit.*

²¹À ce sujet Christian Girier, dans *Parlons Soninké (op. cit.)* dit qu'une ethnie se définit par un mythe commun.

donc été depuis ce temps isolés économiquement politiquement et ravagés par des guerres²². Voilà la première raison qui a poussé historiquement les Soninké à émigrer.

Les Soninké à l'époque coloniale

La vocation commerciale des royaumes Soninké a définitivement disparu quand les Français ont colonisé leur territoire (processus achevé dans la dernière décennie du 19^{ème} siècle) et que les firmes françaises se sont mises à commercer directement avec tous les territoires du Soudan (nom donné à la région correspondant à l'actuel Mali).

De plus, les royaumes Soninké utilisaient massivement les esclaves comme main d'œuvre (on a estimé que les esclaves constituaient jusqu'à 50% de la population). En 1905 ces esclaves ont été émancipés ce qui a posé un problème de diminution de la production agricole. La population ne pouvait pas payer les impôts coloniaux, elle a dû se tourner vers des activités génératrices de revenus monétaires. Les premières occupations des Soninké ont été la navigation sur le fleuve Sénégal, le commerce²³ et le navétanat²⁴.

Il est difficile de suivre ces mouvements de population à l'époque coloniale car le pays Soninké a été divisé entre les 3 colonies du Sénégal, du Soudan (actuel Mali) et de la Mauritanie : dans tous ces territoires il constituait une zone marginale qui n'était pas au centre des préoccupations de l'administration coloniale. Néanmoins, en 1925, un administrateur colonial du Gidimaxa (le nom de cette province soninké a été repris pour le cercle de Sélibabi en Mauritanie) déclarait : «En saison sèche, une grande partie des jeunes hommes de 18 à 25 ans transportent leurs bras à l'extérieur : au [port de] Dakar, à Kayes et Saint-Louis pour les travaux des voies ferrées. Beaucoup de Sarakollé [...] sont mécaniciens aux chemins de fer du Maroc, du Sénégal, du Soudan Français, de la Côte d'Ivoire.»²⁵ Cette citation donne une idée de la portée de l'émigration Soninké à cette époque.

Forts de leur expérience de navigation sur le fleuve Sénégal, et après le déclin de la navigation sur ce dernier, les Soninké se sont engagés dans la Marine de guerre française²⁶, puis après la Première Guerre Mondiale, sont passés à la marine marchande. Ils ont donc été amenés à débarquer dans les ports français (Marseille, Le Havre).

Après la Seconde Guerre Mondiale, la modernisation des navires a, en améliorant les conditions de travail à bord, rendu la présence des marins soninké superflue. Dans ce contexte, des conflits les opposaient à des marins français. Les portes de la marine se fermaient donc. Néanmoins, à cette époque la guerre d'Algérie (1956-62) rendait peu sûre, aux yeux des patrons français, la main d'œuvre nord-africaine. Une consigne est donc parvenue aux marins soninké «Faites venir vos frères vos fils, il y a du travail pour vous.»

²²Éthymologiquement, Gajaaga signifie «pays de la guerre».

²³Des Soninké étaient établis dans toutes les villes importantes d'Afrique. Beaucoup en ont été chassés après la montée du nationalisme qui a suivi les Indépendances des années 60.

²⁴Système selon lequel le travailleur ou navétane reçoit de son «hôte» un lopin de terre et des semences et est nourri et logé, en échange il travaille dans les champs de l'hôte quatre jours par semaine. Le navétanat a disparu ensuite à cause de l'épuisement des zones arachidières et des restrictions à la libre circulation des personnes qui ont été instaurées.

²⁵Cité dans A. Adams, *op. cit.*

²⁶Comme soutier ou mécanicien, des postes où les marins subissaient une chaleur étouffante

4.3 Immigration des Soninké en France

Commencement de la migration

Les Soninké se considèrent comme les « pionniers » de l'immigration africaine en France. Leurs premières arrivées comme travailleurs en France se situant dans les 1960, suite à la consigne répercutée par les marins soninké. Ils ont donc précédé les autres communautés d'immigrés d'Afrique Subsaharienne. Ce statut est une source de fierté, ils considèrent qu'ils sont les premiers à avoir inventé ce mode d'organisation particulier qui sera décrit dans ce travail. À ce sujet, Yacouba²⁷, un résident de Bachir Souni, militant pour la cause des ouvriers sans-papiers, déclare : « Ici en Europe, parmi tous les Africains de l'Afrique de l'Ouest, ceux qui font cette organisation, c'est les Soninké, tous les autres Africains qui viennent après, ils l'ont fait, mais c'est les Soninké qui ont commencé. »

Dans un premier temps, la migration des Soninké était le fait d'hommes seuls, un parent travaillant dans la marine les aidait à venir en France. Il s'agissait d'une migration temporaire à but économique. Elle a été facilitée par la possibilité d'émigrer en France, avec une simple carte d'identité qui a été offerte aux citoyens des anciennes colonies françaises jusqu'en 1964. De 1964 jusqu'au début des années 70, l'immigration des Africains en France est devenue clandestine mais tolérée. En même temps, de 1967 à 1974 elle s'est amplifiée à cause des sécheresses ayant sévi au Sahel dans cette période et s'est consolidée par la multiplication des voyages des migrants et l'envoi d'hommes plus jeunes (frères ou fils).

Elle a longtemps été une immigration tournante, constituée d'hommes jeunes. Un membre de la famille pouvait émigrer pendant quelques années et ensuite son frère pouvait venir pour le remplacer, cette stratégie migratoire a été appelée *noria*. Les Soninké appartiennent à des réseaux migratoires fondés sur des structures villageoises, ceux qui sont déjà installés en France, favorisent l'entrée en France d'autres habitants de leurs villages. Dans les années 60, l'intensification de la migration provoque l'arrivée massive de travailleurs soninké sur le marché de l'emploi français où les entreprises profitent souvent d'exploiter et de sous-payer à leur guise cette main d'œuvre non-qualifiée.

Migration dans le cadre des frontières fermées

Jusqu'au milieu des années 70, l'immigration se résume aux travailleurs immigrés sous l'angle de leur utilité économique. Avec la fermeture des frontières en 1974, paradoxalement, d'une immigration de travail on passe à une immigration de peuplement car les immigrés ayant réussi à atteindre la France sont incités à rester de façon permanente par le risque de ne pas pouvoir revenir à l'issue d'un voyage dans leur pays d'origine. La face de l'immigration soninké a donc changé dans les années 1975-1980. Il est d'ailleurs à noter que l'Association pour la Promotion de la langue et de la culture Soninké (A.P.S) a été fondée en 1983. De plus, parallèlement à la fermeture des frontières françaises des mesures légales en faveur du regroupement familial ont été mises en place : les femmes soninké ont commencé à arriver en France. Les femmes se retrouvent alors au cœur de nouvelles recherches

²⁷Ce prénom est, comme tous les autres présentés dans ce mémoire, fictif. Ceci pour respecter l'anonymat, à la demande de certaines des personnes interrogées.

scientifiques. Loin d'affaiblir les mécanismes de solidarité entre les migrants et leur pays d'origine, ces transformations contribuent à leur donner une nouvelle forme.

Jusque dans les années 80, le foyer était le principal type de logement des Africains en France, selon le recensement de 1990, il ne concerne plus que 12% de la population totale²⁸. Comme les statistiques ne se font pas sur la base de l'origine ethnique, il faudra considérer les données pour les immigrés maliens qui sont majoritairement soninké, bien qu'il y ait en France, dans une moindre mesure, des Maliens non-Soninké et des Soninké non-Maliens. Selon le recensement de 1999, 36 000 Maliens vivent en France, dont 9 000 sont naturalisés. Toutefois ce chiffre ne concerne que les personnes en situation régulière. Ainsi, certaines sources estiment entre 50.000 et 100.000 les immigrés maliens en France. Ils forment une des communautés de migrants parmi les plus structurées en associations de développement tournées vers les villages ou régions d'origine. La migration malienne implique le maintien de relations étroites entre le migrant et son village.

D'abord préoccupées par les conditions d'installation et de vie dans le pays d'accueil, les premières organisations de solidarité, les caisses villageoises, orientent progressivement leurs actions vers le Mali et deviennent de véritables moyens d'intervention collective. Les migrants formalisent leurs actions en créant des associations de développement, lesquelles focalisent toujours leurs actions sur le lieu d'origine des adhérents.

4.4 La société soninké

La société soninké est dans son essence inégalitaire, son fonctionnement découle d'un système hiérarchisé donnant lieu à des relations de clientèle et de dépendance entre des groupes sociaux différenciés. L'ordre hiérarchique dépend de trois critères : l'âge, le sexe et les conditions sociales de naissance²⁹.

Le principe de l'âge ou de *séniorité* est important dans la société soninké. Prenons deux Soninké de mêmes conditions sociales de naissance, le plus âgé aura un certain pouvoir sur le plus jeune. Il y a cependant des exceptions qui ne confirment pas la règle. Ainsi, dans une famille, la priorité est donnée au rang de la génération sur l'âge véritable, par exemple un oncle plus jeune que son neveu aura du pouvoir sur lui. De même qu'entre une femme âgée et un jeune homme, c'est la prédominance du sexe qui l'emporte³⁰.

Encore plus que le principe de séniorité, ce sont les conditions sociales de naissances qui constituent le critère déterminant dans la société soninké. Chez les Soninké, chaque personne occupe dans la structure sociale une place qui est fonction de l'ordre qu'il occupe dans l'échelle de la hiérarchie sociale. Ainsi, il est impossible de devenir chef du village ou roi mais aussi artisan par simple mérite, la condition sociale s'acquiert par la naissance et est héritée de père en fils. L'accès à certaines fonctions sociales se base sur un système de castes qui, chez les Soninké est généralement endogame, c'est-à-dire qu'un homme ne peut se marier qu'avec une femme appartenant à sa caste. Le système

²⁸C. Quiminal, «Les Africains, divers et dynamiques» in Ph. Dewitte, dir., *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, la Découverte, Paris, 1999, p. 112-120.

²⁹La description de l'organisation sociale se base sur le site : www.soninkara.com et sur l'ouvrage *Parlons Soninké* de Christian Girier (*op. cit.*). *Sooninkara* signifie «la terre des Soninké».

³⁰C. Girier, *op. cit.*

social des Soninké est donc relativement fermé. Ainsi, sur l'échelle de la société soninké se situe du plus haut placé au plus bas : Le *hoore* (l'homme libre, le noble), le *naxamala* (le casté, ce qui signifie appartenant à une caste d'artisans), Le *kome* (le captif).

Le *hoore* (*hooro* au pluriel) est le «noble», ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit d'un membre de l'aristocratie mais simplement d'un homme libre : il ne dépend de personne dans la hiérarchie sociale. Il est en position de supériorité et fait dépendre les autres de lui par la force et la ruse. Les *hooro* se divisent en sous-groupes parmi lesquels on peut distinguer :

- ◇ Les *tunkalemmu* (singulier : *tunkalemme*) sont les princes qui ont pour vocation de régner. Ces membres des clans royaux, dont le pouvoir, de nos jours, se limite toutefois aux villages où ils habitent, sont au sommet de la hiérarchie du groupe des *hooro*. Ils sont les descendants des dirigeants des anciens royaumes soninké.
- ◇ Les *mangu* (singulier : *mange*) ont à la fois une fonction de compagnon et de confident du chef mais aussi de guerrier. Chez les Soninké, le *mange* est un élément modérateur en cas de conflit interne, la parole du *mange* a le pouvoir de désamorcer les conflits, sa présence est donc essentielle lors des réunions. Il défend le *tunkalemme* et, en temps de guerre, prend la tête de l'armée.
- ◇ Les *moodini* (singulier : *moodinu*) sont des lettrés musulmans marabouts. Leur origine remonte aux alentours du 11^{ème} siècle lors du commencement de la lente implantation de l'islam en pays soninké. Appartenir à une famille maraboutique ne signifie pas forcément faire preuve d'une piété ou d'un savoir coranique, moins encore détenir des pouvoirs magiques. Cependant, une famille maraboutique a pour responsabilité de fournir à la communauté un lettré coranique qui possède toutes les qualités requises d'un imam.

Les *naxamalanu* (singulier : *naxamala*) correspondent aux gens ayant de naissance l'attribution d'un métier d'artisan particulier. Ils ont souvent, en plus de leur métier, des attributions traditionnelles spécifiques. Différentes catégories sont à distinguer dans ce groupe :

- ◇ Les *tago* (singulier : *tage*) sont les forgerons, maîtres de la forge, du fer et du feu. On leur prête un pouvoir sur les êtres invisibles ; leur savoir-faire est admiré et ils sont craints pour leur puissance. Une distinction est faite entre le forgeron qui travaille le fer et le bijoutier qui travaille l'or. Il est possible de passer d'une pratique à l'autre par l'apprentissage.
- ◇ Les *sakko* (singulier : *sakke*) sont les artisans du bois, les menuisiers. On leur prête un pouvoir sur les arbres et sur les génies (*djinns*) bons et mauvais qui habitent la forêt.
- ◇ Les *jaaro* (singulier : *jaare*) divertissent la population, ils sont musiciens et conteurs. Ils sont ce qu'on appelle des griots ou «bouche de la société»³¹. Le griot est le seul homme qui est autorisé à exprimer, publiquement, sans s'auto-censurer, tout ce qu'il veut. Les griots sont également des porte-parole, des intermédiaires recherchés pour leur art de dominer le langage et d'orienter une discussion dans le sens pour lequel ils ont été mandatés.
- ◇ Les *geseru* (singulier : *gesere*) sont souvent assimilés aux griots car une part de leurs activités se fait également en jouant de la musique et en chantant ; toutefois les *jaaro* et les *geseru* appartiennent à des castes différentes. Les *geseru* sont des «traditionnistes» et sont chargés de réciter les hauts faits de l'histoire des ancêtres, ils sont un guide pour l'action politique à

³¹Définition d'après le site web www.soninkara.com.

mener. Ils sont donc conseillers des souverains et leur rôle est de maintenir les traditions et orientations données par les anciens.

- ◊ Les *garanko* (singulier : *garanke*) sont les cordonniers, leur tâche est de préparer des peaux et des objets en cuir.

Les tisserands sont généralement catalogués en Afrique comme des castés mais ne se rangent pas parmi les *naxamalanu* ; le métier de tisserand est pratiqué communément par des captifs et par d'anciens captifs.

Les *komo* (singulier : *kome*) sont des captifs ou des descendants de captifs. Ils occupent le bas de l'échelle de la hiérarchie sociale soninké. Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, ils constituaient la force de travail principale en pays soninké, il y avait beaucoup plus de captifs que d'hommes libre. Le système de production agricole soninké consistait à utiliser la force de travail des *komo*. Il a été mis en évidence que la disparition de cette main d'œuvre, par l'affranchissement des captifs, a été une des causes du commencement du processus migratoire des soninké (voir section 4.2). De tous les groupes statutaires les *komo* sont ceux qui pratiquent le plus strictement l'endogamie.

5 Les foyers de travailleurs migrants

Officiellement, 140000 personnes sont logées dans les foyers de travailleurs (30000 résidents de nationalité française sont compris dans ce nombre, les 110000 restants sont immigrés).

700 foyers se trouvent sur le territoire français 45% des lits sont situés en Île-de-France, la SONACOTRA (SOciété NAtionale de LOgement pour les TRAvailleurs), une société d'économie mixte sous contrôle quasi-absolu de l'État assure la gestion de 50% d'entre eux, l'autre moitié est gérée par diverses associations (les plus importantes sont l'ADEF (Association pour le Développement des Foyers), l'AFTAM (Association pour l'accueil et la Formation des Travailleurs Migrants), l'ASSO-TRAF (ASSOCIATION pour l'aide aux TRAvailleurs AFricains) et SOUNDIATA (association d'accueil pour les travailleurs migrants)³².

Aujourd'hui la plupart des foyers accueillent une population de plus en plus diverse dans les origines mais de plus en plus uniforme pour ce qui est des ressources et du statut social. En 1977, la SONACOTRA, accueillait 84% de Maghrébins parmi ses résidents, aujourd'hui elle n'en compte plus que 48%. Ainsi, aujourd'hui l'origine des résidents des foyers SONACOTRA est beaucoup plus diverse : 28% de français, 9% d'originaires d'Afrique de l'Ouest et 15% de résidents d'autres origines. Si les origines sont diverses, leur niveau social est beaucoup plus uniforme, ainsi 80% de cette population dispose de ressources de moins de 600 euros par mois et l'on compte près de 70% de non-actifs parmi eux. Les autres sociétés gestionnaires ont connu la même évolution mis à part celles qui n'hébergent que des populations africaines. Compte tenu de ce fait, les foyers peuvent de plus en plus être assimilés à des lieux d'accueil pour des populations en risque d'exclusion³³. Le problème du vieillissement des résidents des foyers devient de plus en plus préoccupant puisque des projections montrent que dans les foyers SONACOTRA la moitié des résidents seront âgés de plus de 55 ans, et

³²Chiffres tirés de : www.social.gouv.fr, politique d'intégration.

³³J. Barou, «Foyers de travailleurs migrants : lieux de double hospitalité?», *Informations sociales*, 85, 2000, p. 76-85.

20% auront plus de 65 ans, en 2008³⁴. Toutefois ces chiffres, certainement basés sur les données officielles, sont à nuancer, pour les foyers de travailleurs ouest-africains, car les occupants en surnombre sont souvent des cadets de la famille de l'occupant officiel de la chambre, qui parfois n'est d'ailleurs plus présent au foyer.

5.1 Histoire des foyers

Création et débuts des foyers

Il s'agit ici de retracer brièvement l'histoire des foyers pour mieux comprendre le logement particulier qu'est le foyer, sans oublier que d'ici 2005, les foyers sont censés ne plus exister conformément à la volonté politique exprimée par les différents gouvernements de droite depuis 1995. Un nouveau produit appelé résidence sociale est appelé à les remplacer.

Les premiers foyers destinés spécifiquement aux immigrés apparaissent en 1947, ils étaient appelés «camps d'hébergement», cette appellation de camps rend bien compte de leur caractère de précarité et d'improvisation.

Dans les années 60, après les indépendances de leurs pays d'origine, les travailleurs immigrés africains arrivent en France et n'ont pas d'autres solutions que de dormir entassés dans des taudis, hôtels meublés, hangars de Paris, Clichy et de Saint-Denis. C'est dans un contexte d'extrême pénurie du logement social que se crée en 1956, le concept de foyers de travailleurs immigrés avec la naissance de la SONACOTRAL (SOciété NAtionale de LOgement pour les Travailleurs ALgériens). Les foyers d'immigrés ont été créés pour résoudre le problème du logement des travailleurs immigrés algériens, dans le contexte sécuritaire tendu de la guerre d'Algérie : les foyers ont eu donc initialement une seconde fonction, la surveillance des immigrés susceptibles de devenir des militants du Front de Libération Nationale (FLN). Le contrôle se fait par l'instauration d'un règlement intérieur très stricte et les premiers gestionnaires ont été souvent d'anciens militaires³⁵. La SONACOTRAL s'élargit très vite aux travailleurs d'autres origines et devient la SONACOTRA. Pour Barou, les populations d'hommes vivant en célibataires ont toujours été craintes par la société, la tendance a toujours été de les réunir dans un type d'habitat particulier pouvant éventuellement faire l'objet d'une certaine surveillance³⁶.

Les foyers ont été créés dans la logique d'éviter une installation durable des immigrés en métropole et favoriser la migration des hommes seuls laissant leurs familles au pays d'origine. À l'époque le système de la noria fonctionnait très bien, c'est-à-dire que des migrations tournantes se faisaient entre les pays d'origine des immigrés et la France, ces migrations fournissaient à l'économie de la métropole une économie de main d'œuvre non-qualifiée dont elle avait besoin et devaient permettre aux pays d'origine des émigrés de bénéficier des transferts d'argent réalisés par ceux-ci. Le foyer apparaît donc comme une solution adaptée pour loger ce type d'immigration temporaire. Ainsi,

³⁴G. Desrumaux, «Des foyers de travailleurs migrants aux résidences sociales : quelles mutations?», *Écartés d'identité*, 94, hiver 2000-2001.

³⁵M. Fievet, *op. cit.*

³⁶J. Barou, «Foyers d'hier, résidences sociales de demain», *Écartés d'identité*, 94, Hiver 2000-2001, p. 17-20.

pour Quiminal, le foyer conforte une certaine figure de l'immigré qui n'existerait qu'au regard des besoins de l'industrie, «le foyer est l'expression construite de l'exclusion»³⁷. Dans *Gens d'ici, gens d'ailleurs* Catherine Quiminal nous parle de la «place assignée» qu'avaient les résidents africains dans les foyers, qui est devenue, au fil des luttes, une «place conquise». En particulier, les résidents soninké se sont appropriés l'espace du foyer (voir la section 7.3). Le foyer devient le lieu essentiel de lutte des ouvriers africains en France.

Les grandes luttes des années 70

D'après les ouvrages de Quiminal³⁸ et de Fievet³⁹, depuis 1969, des grèves éclatent dans les foyers de France, pour protester contre les augmentations de loyer. Dans le cadre des grèves des foyers, le foyer Pinel a été, avec le foyer d'Ivry, un des premiers cas dont se soit saisi la presse⁴⁰. Un article de cette époque, écrit sur un ton misérabiliste et militant⁴¹, décrivant la situation conflictuelle au foyer Pinel et dans d'autres foyers de la région parisienne est joint à l'annexe D.

En janvier 1975, une grève éclate au foyer Romain Rolland de Saint-Denis, foyer à majorité algérienne avec une forte minorité malienne et sénégalaise et où une partie des résidents avait un passé syndical. Le comité des résidents de ce foyer a élaboré une plateforme de revendications qui a été reprise le mois de septembre de la même année par le «Comité de coordination des foyers en lutte», suite à l'augmentation générale de 30% des loyers annoncée par la SONACOTRA.

Le Comité de coordination n'étant pas reconnu par la SONACOTRA, les négociations ont été difficiles : le comité n'a obtenu que des succès partiels et a été obligé de négocier foyer par foyer. La SONACOTRA a, au fil du pourrissement du conflit, durci ses positions et organisé des expulsions de résidents (jusqu'en 1979, plus de 500 résidents ont été expulsés des foyers). Face à cette violence, le Comité a dû se résigner : la grève a été arrêtée. Dans cette lutte, les résidents ont tout de même gagné sur certains points : quelques gérants trop ouvertement racistes ont été renvoyés, les règlements ont été quelque peu assouplis et les comités locaux de résidents ont été reconnus petit à petit comme interlocuteurs par les sociétés gestionnaires⁴².

Les luttes ont profondément marqué l'organisation des foyers africains. Ainsi, au fil des jours se sont développés deux processus contradictoires, d'un côté le renforcement des groupes villageois, de l'autre la structuration de la communauté d'habitation. Les caisses veilleront à ce que le séjour des émigrés n'ait qu'un seul but, celui de permettre le maintien de la famille, de la communauté villageoise telles qu'elles le sont au village. À l'opposé, la communauté d'habitation doit veiller à une organisation parfaite dans le foyer pour que la compétition entre individus soit bien gérée, elle va s'appuyer sur la menace du dehors pour organiser sa défense, affirmer son unité et ses traits distinctifs.

³⁷C. Quiminal, *Gens d'ici, gens d'ailleurs, op. cit.*, p. 83.

³⁸*ibidem*

³⁹M. Fievet, *op. cit.*

⁴⁰A. Adams, *op. cit.*

⁴¹L. Angevin, *Droit et liberté*, Mai-Juin 1974, n°330, p. 12-13.

⁴²S. Lazarus, dir. (Équipe de recherche de l'Université Paris VIII, travail collectif), «Rencontres avec des gens d'ici : les résidents des foyers SONACOTRA d'Argenteuil», *La lettre du cadre territorial*, 1998.

Depuis cette grève massive les résidents ont plus de droit, de libertés. C'est seulement à l'issue de cette grève que les résidents ont eu le droit de recevoir des visites chez eux, jusqu'alors ils ne pouvaient recevoir aucune visite, ni amis, ni famille, dans leur lieu d'habitation. La grève avait pris comme slogan les «foyers prisons». Avec cette grève, les résidents ont également obtenu que leurs draps soient changés plus régulièrement et pas une fois par mois seulement. En 1974, les résidents ont également obtenu la possibilité de bénéficier des allocations de logement. Depuis la fin de la grève jusque dans les années 90, la situation des foyers n'a pas connu de convulsions comparables.

Vers la fin des foyers ?

Dans les années 1994-1996, le *statu quo* qui prévalait sur les foyers de travailleurs immigrés est rompu. Les réglementations sur l'immigration devenant de plus en plus restrictives, le concept même du foyer est de plus en plus critiqué. En avril 1995, avec une circulaire d'application⁴³ le gouvernement Balladur décrète la transformation des foyers en un nouveau produit : les résidences sociales. La définition d'une résidence sociale est, d'après la circulaire : «Logement-foyer conventionné à l'APL. Construction neuve ou par acquisition-amélioration d'un immeuble existant ou par le conventionnement d'un foyer de jeunes travailleurs ou de travailleurs migrants existants, une résidence sociale vient compléter si nécessaire l'ensemble des structures d'hébergement et de logement temporaire d'un bassin d'habitat.»

Au niveau de la loi, ce qui distingue la résidence sociale du foyer serait donc uniquement le droit à l'APL dont disposent les occupants. Les législations conçues pour les résidences sociales insistent encore plus sur le caractère provisoire de l'hébergement qu'ils offrent. En effet, la finalité des résidences sociales est d'accueillir temporairement (le séjour de ses occupants ne devrait pas dépasser 2 ans) des personnes temporairement en difficulté, un encadrement par des professionnels est prévu pour les aider à surmonter leurs problèmes et acquérir l'autonomie nécessaire à la vie individuelle dans la cité. Cette vocation à l'hébergement provisoire et à l'aide sociale a toujours existé mais, dans la réalité, bien peu de résidents ont pu limiter leur séjour dans les foyers, ils prolongent leur séjour, pour la plupart pour un temps significativement long avant de pouvoir ou de vouloir s'insérer dans l'habitat «ordinaire». Le vieillissement des résidents devenant préoccupant surtout pour les résidents d'origine maghrébine, de lieux de passage temporaire, les foyers sont donc devenus des lieux de vie permanents pour des résidents dont le statut de travailleur tend à disparaître parce qu'ils sont au chômage, ont des problèmes de santé ou sont à la retraite⁴⁴. La résidence sociale veut également pallier à l'inadaptation du foyer pour ce type de populations plus âgées. Un autre problème est dénoncé, il s'agit de la surpopulation qui est alarmante depuis de nombreuses années, les gestionnaires veulent à tout prix éviter que ce problème se répète dans le cadre de la résidence sociale.

Le foyer Nouvelle France de Montreuil a servi d'expérimentation des effets de cette nouvelle législation. Fin 1994, les résidents de ce foyer visitent la résidence sociale proposée pour leur relogement.

⁴³ Circulaire interministérielle n°95-33 du 19 avril 1995 modifiant la réglementation des logements-foyers créant les résidences sociales.

⁴⁴ «Accompagner une clientèle vieillissante», *Horizon, Le journal d'information de la Sonacotra*, 41, 2003, p. 5-6.

Les résidents sont scandalisés par le nouveau logement qu'on leur propose : absence de réelles infrastructures collectives et des loyers exorbitants. Un conflit démarre entre les résidents de Nouvelle France et la société gestionnaire. Mais le 4 juillet 1996, l'ancien foyer est complètement rasé. Malgré le refus des résidents d'occuper la résidence sociale et leur mécontentement, celle-ci continue d'être présentée par ses concepteurs comme exemplaire⁴⁵.

En avril 1996, sous l'impulsion du Premier ministre Alain Juppé trois rapports paraissent sur différents aspects de l'immigration : le rapport Sauvaigo-Philibert (l'immigration clandestine et le séjour irrégulier d'étrangers en France), le rapport de Courson (le travail clandestin) et le rapport Cuq (La situation et le développement des foyers de travailleurs immigrés)⁴⁶. Ces trois rapports expriment l'hostilité des experts choisis par la droite française contre les immigrés.

Le rapport Cuq critique les foyers de travailleurs immigrés et tout particulièrement les foyers de travailleurs africains noirs, avec principalement deux arguments. Le premier est la mise en évidence du fait que le foyer serait aujourd'hui une «solution inadaptée» car il isole et enferme les résidents sans permettre leur «intégration à la société française». Notons toutefois qu'aucune proposition concrète n'est faite pour réaliser l'objectif de l'intégration à la française. Le deuxième argument est que le mode de vie collectif des travailleurs d'Afrique Subsaharienne est incompatible avec la société française. De plus le rapport met en évidence le fait que les foyers sont souvent délabrés, surpeuplés et très mal gérés. Le rapport dénonce ces foyers qui servent selon lui à abriter «à grand échelle» des «trafics en tous genres», dont la drogue et la prostitution, et de constituer des «zones de non-droit» où se reconstituent par ethnies, les villages communautaires africains». Le rapport reproche aux foyers d'abriter un «système tribal» autorisant une «économie parallèle» et des «activités clandestines» qui donnent la possibilité de procéder à des transferts massifs d'argent vers leur pays d'origine. «Point d'orgue de ces situations, la plupart des foyers d'Africains noirs qui se sont érigés en zones d'extraterritorialité, soumises à l'autorité des leaders coutumiers, où la loi républicaine est absente.»⁴⁷ La conclusion du rapport Cuq recommande donc la destruction des foyers et l'encadrement des travailleurs immigrés dans les résidences sociales. Les résidents des foyers, et tout particulièrement ceux pour qui toute proposition décente de relogement a été bloquée parfois depuis plus de vingt ans, ont très mal perçu ce rapport. Nombreuses sont les associations, les syndicats, les partis, les personnalités et même quelques gestionnaires, qui ont protesté.

Actuellement les foyers qui existent encore sont en cours de destruction. L'histoire de la résidence sociale est en train de se faire, nous verrons dans la section 14 que les résidents d'Afrique subsaharienne organisent une nouvelle lutte afin que leur mode de vie soit respecté dans ce nouveau logement. Il était en effet illusoire de penser qu'une communauté organisée comme les résidents ouest-africains des foyers allait accepter sans broncher l'imposition d'un nouveau mode de vie. L'issue de cette lutte contre cette tentative d'entrave à leur mode de vie communautaire et pour l'appropriation des nouveaux lieux déterminera si la résidence sociale remplira sa mission de d'assimilation des résidents d'Afrique subsaharienne à la société français ou si le concept de résidence sociale sera vidé de son

⁴⁵M. Fievet, *op. cit.*

⁴⁶M. Fievet, *op. cit.*

⁴⁷Cité dans M. Fievet, *op. cit.*, p. 6. À ce sujet voir aussi la section 13 qui rapporte que, selon les résidents, c'est la police qui, quand elle est appelée, refuse d'intervenir dans le foyer Pinel.

sens et se réduira à celui de foyer renové.

Deuxième partie

Enquête et analyses

6 Terrain

Les immigrés soninké vivant dans l'habitat collectif que sont les foyers ont un mode de vie particulier. Dans cette étude, le foyer sera décrit en détail à l'aide d'observations et d'entretiens puisés sur le terrain, il s'agira de comprendre l'importance que le foyer a pour la communauté soninké.

Le terrain de ce travail est le foyer Pinel, habité exclusivement par des immigrés maliens, qui se situe à Saint-Denis dans le quartier de la porte de Paris (voir la carte présentée dans la figure 1). Le foyer occupe des bâtiments appartenant anciennement à l'hôpital Casanova voisin et se situe à la limite du tissu urbain de la ville de Saint-Denis. Il est actuellement géré par la SONACOTRA depuis 99, il a été auparavant géré par d'autres sociétés gestionnaires, en dernière date, l'ASSOTRAF.



FIG. 1 – Les environs du foyer Pinel

Le foyer a été ouvert 1966 avec la construction d'un bâtiment parallèle à l'impasse Picou, aujourd'hui démolie. Il a été agrandi par la suite en reprenant un bâtiment appartenant à l'hôpital Casanova voisin, qui est aujourd'hui le seul bâtiment abritant des chambres à subsister. Le bâtiment est ancien et délabré : certaines parties comme la cuisine et les sanitaires sont insalubres. Le foyer est un *habitat collectif* composé de nombreux espaces partagés par la communauté de résidents, ces derniers sont en moyenne une dizaine par chambre dans un espace réduit (15m² en moyenne).

En 1999, l'État et la Ville de Saint-Denis confient la gestion du foyer Pinel à la SONACOTRA pour procéder à sa démolition et au relogement de ses résidents. L'été 2003, le bâtiment le plus délabré

du foyer Pinel, où résidaient environ 500 personnes, a été démolit selon les plans de la SONACOTRA. Les résidents qui habitaient dans ce bâtiment ont été relogés à la résidence sociale Bachir Souni construite spécialement pour le relogement des résidents du foyer Pinel, tandis que ceux qui résident dans l'ancien bâtiment de l'hôpital sont toujours au foyer Pinel (environ 300 personnes) et attendent d'être relogés en 2005 dans une autre résidence en cours de construction à Saint-Denis. L'inauguration de la résidence est célébrée dans un article du journal interne de la SONACOTRA⁴⁸.

D'aucuns disent que la démolition du foyer est motivée par le souci esthétique d'améliorer l'apparence des abords du Stade de France.

La résidence sociale est un logement conçu conformément aux nouvelles politiques (plus sévères au sujet de l'immigration) dans le but d'être beaucoup plus contrôlé, sélectif et réglementé. Il est important de ne pas oublier le contexte dans lequel s'inscrit ce travail puisque d'ici 2005 le gouvernement prévoit de transformer tous les foyers en résidences sociales : plus aucun foyer n'est censé exister. Une partie de la problématique de cette étude traitera donc des changements apportés par ces nouvelles politiques, il s'agira de comprendre comment le mode de vie de résidents du foyer Pinel est bouleversé par leur déplacement à la résidence sociale. Mes observations se feront donc également à la résidence sociale Bachir Souni.

Les occupants du foyer Pinel ne sont que des hommes⁴⁹, leur moyenne d'âge tourne autour des 30-40 ans. Cependant, actuellement, on observe l'arrivée d'un nombre considérable de jeunes de 18-25 ans. Dans le foyer la grande majorité des résidents sont des immigrés soninké (on y trouve également en minorité des membres de deux autres peuples du Mali : Bambara et Peul). Les soninké du foyer sont des hommes *célibataires*, c'est à dire que la plupart sont mariés au Mali, mais qu'ils sont venus en France sans leur(s) femme(s) et enfants. Leur but principal est de trouver du travail pour assurer les besoins de leur famille restée au pays. Les résidents du foyer Pinel sont dans des situations très précaires : la plupart sont sans-papiers et analphabètes, ce qui fait qu'il n'est pas facile pour eux de se débrouiller à Paris.

6.1 Description du foyer Pinel

Le foyer Pinel est comme il a déjà été mentionné plus haut, très délabré. L'hôpital Casanova qui se trouve toujours à côté du foyer donne le nom officiel du foyer qui est «résidence Casanova»⁵⁰.

Le foyer est un habitat invraisemblable pour le continent européen, les visiteurs mais aussi les résidents eux-mêmes à leur arrivée en sont surpris : «[...] quand je suis venu, je me suis dit, franchement, c'est ici qu'on l'appelle en France, franchement c'est une belle ville ! Dès que je suis arrivé au foyer, j'ai dit que c'est comme Afrique !» (Fodyé)

⁴⁸ «Résidence sociale Bachir Souni : une réponse à la résorption de foyers vétustes», *Horizon, Le journal d'information de la SONACOTRA*, novembre-décembre, 2004. Cet article est imprécis dans les données présentées et écrit sur un ton d'auto-satisfaction, l'auteur tend notamment à masquer la réalité de la suroccupation du foyer Pinel avant démolition en disant que ce dernier était composé de «50 dortoirs de 16 lits» pour justifier arithmétiquement la présence de 800 personnes, faisant comme si les chambres étaient occupées par le nombre de résidents pour lesquelles elles avaient été prévues.

⁴⁹ Aucune femme n'y habite mais des femmes viennent quotidiennement au foyer préparer des plats africains.

⁵⁰ Le foyer Pinel est devenu officiellement résidence sociale : selon la circulaire interministérielle n° 95-33 du 18 avril 1995 un foyer peut devenir résidence sociale par conventionnement (voir section 5.1).

Afin de mieux comprendre l'habitat particulier que constitue le foyer et le mode de vie de ses résidents, une description approfondie du foyer sera réalisée. Pour compléter la description et permettre au lecteur d'aborder visuellement les différents lieux du foyer, des photos seront présentées. Pour faire ces photos il a fallu que j'obtienne la permission du délégué du foyer ; je n'aurai jamais pu faire ces photos sans la confiance que certains résidents m'ont accordé, en particulier, un résident, Issa, est allé dire au délégué que l'on pouvait me faire confiance. Issa était la bonne personne à laquelle il fallait s'adresser pour demander quelque chose au délégué puisque, traditionnellement, il est *mange* (voir section 4.4) : il est le fils du secrétaire du chef de son village. Il m'a expliqué que toute sa famille avait pour rôle de transmettre auprès de la population les informations données par le chef, il était une sorte d'«avocat» de la population, si celle-ci pensait que le chef avait pris une mauvaise décision, son rôle était de le communiquer au chef . La condition sociale qu'il a eu au pays est donc toujours prégnante au foyer.

J'ai donc été présenté au conseiller du délégué (qui remplaçait le délégué absent, ce qui donne une idée de la hiérarchie présente au foyer), qui, m'ayant fait confiance grâce à Issa, n'a émis aucune objection au fait que je prenne des photos. Le conseiller m'a invité à le suivre pour une visite du foyer, il m'a dit : «Faites les photos que vous voulez, il y a pas de problèmes on sait que vous n'êtes pas de la police!» J'ai pu photographier les différents lieux du foyer seulement à la fin de mon enquête de terrain parce qu'une telle confiance m'a été accordée seulement après plusieurs mois d'enquête. Il aurait été impossible que je photographie si le délégué ne m'avait pas accompagné dans les différents lieux parce que les résidents étaient méfiants et ne comprenaient pas pourquoi je voulais faire des photos de leur lieu d'habitation ; de plus le fait que beaucoup de personnes se trouvant là étaient sans-papiers leur faisait craindre d'être visible sur des photos dont ils ne savaient pas où elles seraient diffusées.

Visite guidée du foyer Pinel

En arrivant au foyer Pinel, on aperçoit tout d'abord un mur d'enceinte gris avec une porte métallique entrouverte couverte d'affiches (soirées africaines et affiches revendicatives pour les droits des sans-papiers), il s'agit de l'entrée principale du foyer (une entrée secondaire, une autre porte métallique, se trouve à une quinzaine de mètres de l'entrée principale). Devant cette porte il y a toujours une vingtaine d'Africains : devant le foyer il y a toute une agitation, les gens bavardent, attendent leurs amis avec qui ils ont rendez-vous, d'autres téléphonent aux cabines qui se situent juste devant le foyer⁵¹. Le passant peut deviner seulement en partie ce qui se cache derrière le mur d'enceinte en regardant à travers la porte entrouverte. Il voit qu'il s'agit d'un lieu animé.

Le foyer n'est pas un lieu où n'importe qui pénètre. Cette visite du foyer permettra de faire découvrir au lecteur ce village africain dans la ville. Entrons par le portail du foyer (Figure 2).

À l'entrée, l'on trouve de nombreux étals de commerçants, c'est tout un commerce informel de produits européens ou spécifiquement africains qui a lieu dans la cour du foyer : cigarettes, bonbons, vêtements, boissons, yaourts, dattes, noix de kola, cassettes de musique africaine, téléphones

⁵¹Il y a pas moins de six cabines téléphoniques à l'entrée du foyer. Les résidents les utilisent fréquemment pour appeler leur famille dans leur pays d'origine à l'aide de cartes prépayées.



FIG. 2 – Portail du foyer

portables, maïs grillé... Une vue de ce petit marché est présentée dans la figure 3. Les produits sont vendus légèrement plus chers qu'à l'extérieur, jusqu'à tard le soir, pour assurer le bénéfice des commerçants. Les commerçants sont pour la plupart des résidents : faire du commerce au foyer est un moyen pour eux de s'assurer un petit revenu quand ils n'ont pas pu trouver de travail, pour ne pas tomber dans le non-être de la condition d'immigré inactif⁵². Certains, surtout les personnes en situation irrégulière, restent commerçants pendant longtemps au vu des difficultés qu'ils ont à trouver du travail. Fodyé m'a expliqué qu'au début de son séjour en France, comme il n'a pas trouvé de travail, il a vendu du maïs grillé pendant 8 mois. Des Asiatiques et des Maghrébins profitent aussi du foyer pour faire leur commerce de tissus et de téléphones portables. Des commerçants asiatiques frappent aux portes des chambres pour essayer de leur vendre divers objets, une fois j'ai pu entendre la réponse des résidents : «Eh le Chinois, ne vient pas dans notre chambre, aujourd'hui on veut rien t'acheter!»

Dans la cour, en plus des vendeurs, se trouvent les différents artisans du foyer. Ainsi, dans un préfabriqué se trouve le tailleur ; en entrant à l'intérieur l'on peut voir deux ou trois personnes qui travaillent à la machine à coudre entourées d'une multitude d'étoffes africaines, de boubous et autres habits qui constituent la matière première et les produits de leur travail. Dans la figure 4 l'on peut voir le tailleur au travail, avec au premier plan le conseiller du délégué m'accompagnant. Les personnes qui exercent le métier de tailleur l'étaient déjà au pays. Un jour je suis allée faire réparer des habits, il a fallu marchander le prix de la réparation comme on a coutume de le faire en Afrique. Au fond

⁵²A. Sayad, *La double absence*, *op. cit.*



FIG. 3 – Étals des commerçants

de la cour, d'autres ateliers sont installés dans des bungalows : forgerons, cordonniers, garagistes... Des résidents m'ont raconté qu'ils allaient parfois chez le forgeron pour qu'il leur confectionne des bijoux en or et en argent. Il paraît que les femmes soninké préfèrent ces bijoux traditionnels aux bijoux achetés en boutique.



FIG. 4 – L'atelier du tailleur

À côté de ces bungalows se trouve le lieu de prière des résidents : la mosquée du foyer. Le vendredi, conformément à la pratique religieuse musulmane, est le jour où l'on peut voir le plus de personnes se rendre à la mosquée. Les autres jours de la semaine, ils sont moins nombreux à s'y rendre et beaucoup des résidents prient simplement, dans leur chambre ou dans le couloir, sur un tapis en

direction de l'est, face à La Mecque. Je n'ai pas pu entrer à l'intérieur de la Mosquée puisque ce lieu est exclusivement réservé aux hommes. Le *muezzin* est chargé d'appeler les résidents à la prière, il le fait pour chacune des cinq prières quotidiennes de l'Islam. Dans la photo (figure 5) on peut voir le haut-parleur accroché à la mosquée qui lui permet d'appeler les fidèles. À côté de la mosquée, sur un banc avec un parasol se trouve le cordonnier du foyer en plein travail.



FIG. 5 – La mosquée... et le cordonnier en dessous du parasol

D'autres préfabriqués se trouvent dans la cour du foyer dont un préfabriqué sert de salle de réunion, ici se réunissent les résidents militants du foyer. Ainsi, tous les mardi le Collectif des Ouvriers sans Papiers du foyer Pinel l'occupe (voir section 13). Plus loin dans un autre préfabriqué est installée une petite cuisine, ici les résidents peuvent préparer leurs plats quand la grande cuisine qui se trouve dans le bâtiment principal est occupée par des femmes qui, le matin, préparent des plats africains qu'elles vendent pour les repas de midi et du soir. Cette petite cuisine n'est de loin pas assez grande comparée au nombre de résidents occupant le foyer, pour cette raison beaucoup de résidents sont souvent obligés d'acheter les plats préparés par les femmes (à un prix qui reste toutefois modique) ou de manger à l'extérieur. Sur la photo (figure 6) on peut voir que cette cuisine est délabrée, l'on voit aussi les grandes marmites essentielles à la préparation des plats africains pour les repas en commun (*tuuse*, voir section 12.1.2).

Continuons notre visite par le bâtiment principal, dont une vue extérieure est montrée dans la figure 7. Ce bâtiment est le seul lieu d'habitation subsistant dans le foyer après la démolition partielle de l'été 2003. On peut voir à quel point le bâtiment est délabré, de fortes odeurs de cuisine africaine et de moisissures (à cause de nombreuses fuites d'eau) planent dans l'air par endroits et en été l'on a vite très chaud, ceci notamment à cause de la surpopulation de cet habitat et du grand nombre d'appareils électriques (frigos, télévisions, chaînes hi-fi) branchés dans les chambres.

Le bâtiment comprend un étage inférieur en dessous du niveau de la cour (les chambres ont néanmoins des fenêtres sur l'extérieur) où se trouve la grande cuisine, la salle télé (où ont lieux les



FIG. 6 – La petite cuisine et ses grandes marmites



FIG. 7 – Vue de l'extérieur du bâtiment principal

réunions, les cours d'alphabétisation et les prières du mois de ramadan) ainsi qu'un étage supérieur où il y a essentiellement des chambres. Le couloir du sous-sol est décrépi, comme on peut le voir dans la figure 8 : il n'y a plus de peinture, des débris du mur tombent, il y a des fuites d'eau. Dans ce couloir, on peut voir souvent des hommes qui prient agenouillés sur un petit tapis qu'ils ont placé à l'heure de la prière. À un moment de l'année, l'on pouvait voir des habits accrochés au tuyau du plafond, j'ai appris que c'était les vêtements de personnes sans-domicile, d'origine maghrébine, qui dormaient dans le couloir. Le long du couloir se trouvent des chambres de résidents.

Les résidents accèdent à la grande cuisine du foyer par une porte s'ouvrant sur le couloir mentionné ci-dessus. La cuisine est très vieille et les murs ont été brunis et tachés au fil des années. L'utilisation de la cuisine est réservée pour le repas de midi aux femmes qui préparent les différents plats africains, comme on peut le voir dans la figure 9, qui sont vendus à 1,53 euros aux résidents et aux habitués du foyer. C'est seulement le soir que les hommes peuvent préparer à manger dans cette pièce.

Un jour je suis allée manger dans la cuisine avec Fodyé, voici ce que j'ai pu observer : trois femmes



FIG. 8 – Le couloir de l'étage inférieur



FIG. 9 – La grande cuisine et les plats préparés par les femmes

distribuaient à manger, c'est elles qui avaient préparé les différents plats africains : couscous, poulet yassa, maffé, haricots... Elles étaient habillées en pagnes africains. Des tables avaient été arrangées avec des nappes et des bancs avaient été installés. Une vingtaine d'hommes mangeaient à la cuisine ce jour-là, avec des cuillères et pas avec les mains. Fodyé m'a dit que beaucoup étaient Maliens, j'ai aussi

entendu l'accent ivoirien de deux hommes qui parlaient français, il y avait aussi quelques personnes d'origine maghrébine. Fodyé m'a raconté qu'il y a même quelques Français qui viennent parfois. Deux personnes qui mangeaient là étaient habillées avec l'uniforme d'une société de ramassage d'ordures, et les autres étaient habillées à l'occidentale, aucun boubou. Fodyé m'a dit que les cuisinières étaient presque toutes bambara, il m'a expliqué que si elles avaient été soninké, leur maris ne les laisseraient pas travailler, ils auraient peur qu'elles trouvent d'autres hommes mieux qu'eux. Les femmes parlent bambara à ceux qui viennent acheter leur repas, les acheteurs comprennent puisque le bambara est la langue majoritaire du Mali. Fodyé me dit que beaucoup de personnes viennent ici à midi pour manger parce que ce n'est pas cher. Fodyé a voulu me payer le repas, il a dit aux femmes qu'il allait leur donner l'argent après, elles n'ont même pas noté l'argent qu'il leur devait. Ceci me fait rappeler la confiance que j'avais observé au Burkina Faso entre le commerçant et le vendeur, qui ne se retrouve pas normalement dans la société occidentale.

À l'étage supérieur, se trouvent essentiellement des chambres. Le week-end, dans un coin du couloir de cet étage, un coiffeur s'est installé, avec son rasoir électrique il coupe les cheveux des résidents. Le coiffeur est bien installé et possède le matériel que l'on trouve habituellement dans un salon de coiffure tels qu'une chaise confortable et un peignoir. Les douches de cet étage sont dans un très mauvais état, de plus le toit de la pièce où elles se trouvent comporte des trous : quand il pleut, la pièce est inondée. Les résidents ne sont pas les seuls à utiliser les douches du foyer, d'autres personnes qui n'ont pas d'endroit pour se doucher viennent, ce qui entraîne le mécontentement des résidents : «Tout le monde utilise les douches, c'est dégueulasse !» (Issa)

Une chambre du foyer Pinel

Une des chambres du foyer Pinel sera décrite ici en détail : la chambre de Fodyé où je me suis rendue le plus souvent. Les autres chambres que j'ai visité étaient presque similaires, même si certaines chambres sont plus petites que celle-ci (il y a aussi des chambres de 8 m^2 où dorment quatre personnes sur des lits superposés). Je n'ai pas pu faire des photos de la chambre que je décris, d'une part parce qu'il est rare que personne ne s'y trouve (les occupants n'aimeraient pas être sur la photo) et d'autre part parce que je n'ai pas osé demander aux occupants de cette chambre si je pouvais faire une photo, je craignais que la réponse soit négative. De plus, depuis les ragots circulant sur moi et Fodyé et qui ont posé autant de problèmes avec son oncle (voir section 11), je ne me suis plus rendue dans cette chambre. La chambre représentée dans la figure 10 est la chambre du conseiller du délégué qui m'a proposé de photographier sa chambre. Les occupants de cette chambre (de 16 m^2 environ) sont beaucoup moins serrés que dans celle de Fodyé, il n'y a pas dans celle-ci de matelas placé en dessous des lits, mais à la place, ils ont stocké des valises. Cette chambre est, à côté de la chambre de Fodyé, une chambre modèle.

La chambre de Fodyé est plus grande (25 m^2 environ) que celle représentée sur la figure, les 15 occupants de cette chambre sont serrés. Il y a seulement 5 lits, chaque lit est surélevé par des grosses boîtes de conserve, c'est un système ingénieux pour avoir la place de mettre des matelas en dessous (sauf le lit à côté de la TV qui n'est pas surélevé). Entre chaque lit, un matelas a été placé. La façon dont ils ont organisé la chambre fait appel à leur compétence pour que l'espace de la chambre ne soit pas trop réduit malgré ses occupants qui sont en surnombre, pour pouvoir y vivre de façon



FIG. 10 – La chambre du conseiller du délégué

acceptable. L'organisation de l'espace est très intelligente.

Il y a un petit frigo (où ils ont déposés des boîtes de sodas de marques connues et des yaourts au fruits) et trois placards. Dans cette chambre, il y a des valises partout (sous les lits, sur les placards), ceci reflète leur statut d'exilé. L'aménagement de l'habitat n'est pas approprié puisqu'il est censé répondre à des immigrés en séjour provisoire alors que souvent les résidents prolongent leur séjour pendant de longues années. Ainsi, la place qui a été prévue pour qu'ils puissent ranger leurs valises et leurs effets personnels n'est pas assez grande, ils sont obligés de garder la plupart de leurs habits dans leurs valises. Fodyé m'a montré sa valise, il m'a expliqué que celle-ci est petite car il a pris que peu d'affaires ; quand les Soninké viennent, comme le voyage est risqué, ils préfèrent prendre peu afin d'éviter de se voir confisquer leurs affaires.

Par terre, il y a partout des nus-pieds qui traînent et quelques chaussures. Sur le mur, la décoration est très sommaire : un poster de boxe, un calendrier d'une grande banque française. Sur la porte, de nombreux papiers sont accrochés qui comportent des numéros de téléphone de Soninké qui se trouvent en région parisienne.

Fodyé m'a raconté que parfois, la nuit, il regarde, dans la chambre, avec deux autres jeunes, un programme de danse et musique sur la chaîne du Mali. Pour ce faire, ils utilisent encore une fois la débrouillardise et l'ingéniosité pour ne pas gêner les autres occupants : ils mettent le son de la TV au minimum et utilisent leurs vestes, qu'ils accrochent depuis l'armoire avec la porte ouverte, celles-ci leur servant de rideaux.

Fodyé aimerait changer de chambre parce qu' il n'arrive pas à dormir et ne supporte pas les mauvaises odeurs qui règnent dans la pièce : «ça sent pas bon, maintenant [en hiver] ça va, mais quand il fait chaud, c'est pas supportable et puis il y a plus de vieux que de jeunes dans la chambre, il y a un problème de mentalité!». Le dernière partie de cette citation laisse présager à la présence d'un conflit de générations, comme on le verra plus tard.

6.2 Description de la résidence sociale Bachir Souni

Visite guidée de la résidence



FIG. 11 – Vue de la résidence sociale Bachir Souni

La résidence sociale Bachir Souni est la première des trois résidences, construites et gérées par la SONACOTRA, dans le cadre d'un programme de résorption de foyers vétustes qui devrait s'achever en 2006 avec le relogement de tous les résidents officiels du foyer Pinel. Selon un article du journal d'information de la SONACOTRA, la résidence sociale Bachir Souni est composée de 188 chambres individuelles avec douche et lavabo, 53 chambres doubles avec sanitaires indépendants et 12 studios de 20 m^2 . C'est en hommage à Bachir Souni, collaborateur SONACOTRA et acteur essentiel du projet, que la résidence porte ce nom⁵³.

Comme le foyer Pinel, la résidence sociale Bachir Souni a été construite en marge du tissu urbain de la ville de Saint-Denis. Elle se trouve à proximité de la gare SNCF (ce qui est pratique pour les résidents devant prendre les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail) : peu d'habitations l'entourent, comme on peut le voir sur le plan présenté dans la figure 12.

La résidence est d'ailleurs très discrète : un passant n'habitant pas dans le quartier peut se rendre difficilement compte de la nature particulière du bâtiment. Comme la résidence a fini d'être construite en 2003, le bâtiment est flambant neuf, comme on peut le voir dans la figure 11. Le style architectural de la résidence est emprunté au principe du panoptisme, c'est à dire que le bâtiment est construit suivant le même principe architectural que les prisons modernes ou tout autre établissement dont l'un des buts principaux est de surveiller ses occupants. Depuis un point central une personne peut tout voir, ainsi depuis la fenêtre d'une chambre de la résidence l'on a vue sur la plupart des chambres des résidents. Ce principe a été fortement critiqué par Michel Foucault dans *Surveiller et punir*⁵⁴.

⁵³ *Horizon*, novembre-décembre, 2004, *op. cit.*

⁵⁴ M. Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975.

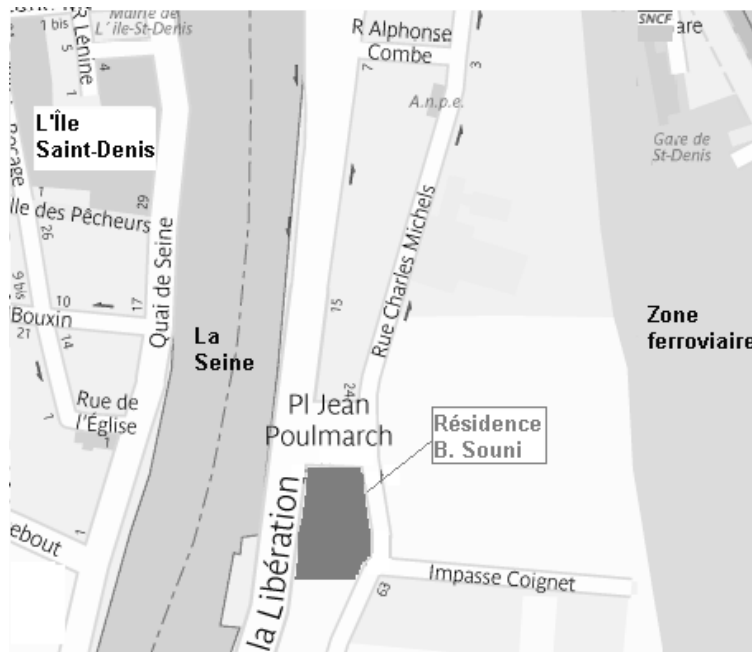


FIG. 12 – Les environs de la résidence sociale Bachir Souni

J'ai fait de nombreuses visites à la résidence Bachir Souni, étant donné que la famille du responsable des cours d'alphabétisation, Cheikh, qui s'est proposé de m'aider pour mon étude, y habite. Il a été plus facile pour moi de pénétrer dans la résidence qu'au foyer Pinel. Les habitants de la résidence sont plus enclins à montrer leur chambre à des Européens que ceux du foyer pour deux raisons : la surpopulation du foyer implique qu'un grand nombre de personnes (en train de dormir, par exemple) sont présents en permanence dans la chambre, donc une visite pourrait gêner, mais également le fait que les résidents de la résidence sont fiers de montrer leur habitat flambant neuf alors que les habitants du foyer rechignent à montrer leur habitat décrépi. À la fin de mon enquête j'ai demandé à Mahamet (le grand frère de Cheikh qui m'a beaucoup aidée pour mon enquête), le résident que je suis allée le plus visiter à la résidence, si je pouvais faire quelques photos, il a tout de suite accepté parce qu'il me faisait confiance et n'a posé aucun problème, je n'ai pas du aller demander la permission au délégué. Mahamet m'a même proposé de faire encore plus de photos que j'avais prévu de faire, on peut sentir dans sa réaction la fierté que les résidents ont d'habiter dans un logement propre et en bon état.

La résidence est composée de trois bâtiments et comprend 4 étages. Les trois bâtiments où se trouvent essentiellement les chambres des résidents entourent une cour, au milieu de celle-ci se trouve un minuscule palmier (cela donne un côté exotique à la cour). Dans un côté de la cour se trouve une salle qui fait office de mosquée. Depuis les chambres des résidents j'ai pu observer le *muezzin* qui appelle les résidents à la prière, puis les hommes qui se rendent à la mosquée. Sur la figure 13 l'on peut voir la cour et quelques résidents qui sortent de la mosquée.

La résidence comprend des salles prévues pour un usage collectif : une salle de télévision, de réunion, un réfectoire. Dans le réfectoire, se trouvent des tables et une grande cuisine où les femmes préparent les plats qui sont vendus tous les midis, le repas est plus cher qu'au foyer, il coûte 2 euros



FIG. 13 – La cour de la résidence

et certains résidents se plaignent de l'augmentation.

À chaque étage se trouve une cuisine très fonctionnelle, contrairement au foyer, les résidents ont la place pour préparer à manger sans problèmes. Sur la figure 14 l'on peut voir la cuisine d'un étage, celle-ci est bien conçue et très propre.



FIG. 14 – La cuisine d'un étage de la résidence

Les chambres des résidents se situent le long du couloir de chaque étage. Sur la figure 15, l'on peut remarquer que le couloir est très moderne et propre, en particulier en comparant avec les couloir du foyer Pinel, qui sont en très mauvais état Le couloir correspond aux normes de sécurité avec ses extincteurs.

Une chambre de la résidence Bachir Souni

Je suis allée dans trois chambres différentes appartenant à des membres de la famille de Cheikh



FIG. 15 – Un couloir de la résidence

(cousins ou frères) et se situant au même étage. Les chambres que j'ai vues sont presque toutes pareilles, elles ont été aménagées de la même façon, avec quasiment les mêmes objets et mobilier (il y a, comme au foyer Pinel, l'interdiction de modifier le mobilier). Les dimensions de la chambre sont de 12 m^2 . Une salle de bain avec douche se trouve à l'entrée de la pièce.

Un lit se trouve à gauche de la pièce, la personne qui dort sur celui-ci est en général l'occupant officiel de la chambre. Comme au foyer Pinel, les pieds des lits sont souvent surélevés par des boîtes de conserve (un des résidents qui est élagueur a mis à la place des conserves, des ronds de bois qu'il a façonné à cet effet). Mais dans les chambres que j'ai vues, aucun matelas n'était entreposé en dessous, les lits étaient surélevés pour une question de rangement afin de pouvoir y stocker en dessous davantage de chaussures et valises. En général, ils sont 2 à 4 personnes de la même famille à dormir dans la même chambre. La grande majorité des chambres sont prévues pour 1 personne (il existe également des chambres prévues pour 2 personnes). Ceux qui ne sont pas les occupants officiels de la chambre dorment sur un grand tapis. La journée, les résidents et les visiteurs s'assoient sur ce tapis pour discuter ou regarder la télévision. Au pied du lit, se trouve une table de nuit dans celle-ci est stockée une dizaine de livres en arabes traitant de l'islam (notamment plusieurs exemplaires du Coran), un téléphone fixe (appartenant à la SONACOTRA) et des portables assez modernes⁵⁵.

À côté du lit, se trouve un petit placard (à l'intérieur, quelques habits sont rangés et cintrés) c'est là que les résidents gardent leur argent et conservent leurs papiers importants, un cadenas leur permet de verrouiller. Sur l'armoire plusieurs grandes ou petites valises sont empilées.

Un petit frigo appartenant à la SONACOTRA se trouve dans chaque chambre (des sodas et des yaourts y sont stockés, ceux-ci étaient de la même marque dans toutes les chambres que j'ai visité). En dessous de la fenêtre, se trouve une petite chaîne hi-fi (le même modèle de chaîne hi-fi se retrouve

⁵⁵Un téléphone portable dernier cri est souvent pour les immigrants, mêmes d'autres origines, un signe extérieur de richesse qu'ils tiennent à posséder.

dans les trois chambres) et de nombreuses cassettes de musiques maliennes (beaucoup de musique traditionnelle et de chants de griot). Il y a aussi une télévision dans la chambre et un magnétoscope. Sous le meuble où se trouve la télévision, quelques produits alimentaires sont stockés.

Dans le coin de la pièce, on peut voir un tapis enroulé que les résidents utilisent pour faire leur prière. Une chaise est prévue pour les visiteurs. Tout comme dans les chambres du foyer Pinel, plusieurs chaussures et nu-pieds traînent partout. Au mur se trouvent plusieurs crochets, auxquels sont accrochés des boubous de différentes couleurs et grandeurs et des habits occidentaux comme sur la figure 16.



FIG. 16 – Les boubous et les habits occidentaux accrochés au mur

Sur les murs de la chambre de Cheikh des photos sont accrochées, sur celles-ci figurent le village de Cheikh et sa famille, les bœufs de leur village et sur une photo on peut voir Cheikh et son cousin à Paris. Dans les autres chambres que j'ai visité, les murs ne sont pas décorés, seul un calendrier publicitaire orne les murs.

Sur la figure 17 est montrée la chambre de Mahamet, qui a voulu être sur la photo (Mahamet est dans une situation moins difficile que d'autres, il a des papiers, c'est peut être pour cette raison qu'il n'a pas peur de figurer dans mon mémoire). Il est en train de visionner un DVD d'apprentissage du code de la route, car il veut passer son permis de conduire.

7 Le foyer, habitat communautaire particulier et essentiel

7.1 Particularités de l'habitat du foyer

Le foyer est un habitat particulier, un logement précaire conçu pour un séjour transitoire (bien que cela ne corresponde plus à la réalité, une grande partie des résidents habitant au foyer plus de 5 ans), il est aussi un habitat collectif. La France est le seul pays européen qui a recouru à ce type



FIG. 17 – Une chambre de la résidence

d'hébergement pour faire face au mouvement massif d'immigration qu'elle avait encouragée dans les années 60⁵⁶.

Pour Abdelmaleck Sayad le foyer est «un habitat provisoire pour des travailleurs provisoires.» Dans *Le foyer des sans-familles*⁵⁷, Sayad critique fortement le foyer qui ne donne aucun droit à ses habitants. En effet, leur statut ne correspond pas à celui du locataire, leur droit de possession est limité ; le règlement et le droit de renvoi leur interdisent l'appropriation.

Arguments pour ou contre les foyers

On peut trouver de nombreux arguments qui révèlent les aspects négatifs de l'habitat du foyer. Une enquête publiée en 1982⁵⁸, faisait le lien entre condition de logement et santé, celle-ci dénonçait les problèmes majeurs des foyers : surpeuplement, problème d'aération des chambres, saleté des parties collectives, bruit diurne et nocturne. Il en résultait que certains résidents étaient infectés par la tuberculose. Malgré les mauvaises conditions de vie que les résidents subissent dans les foyers, la grande majorité d'entre eux trouvent néanmoins des aspects positifs à cet habitat, et, pour une bonne partie de ceux-ci, ce sont ces aspects positifs qui priment. L'enquête citée plus haut aborde la vie collective favorisée par les foyers comme un point positif et révèle la préférence des Maliens et des Sénégalais pour ce type de logement. L'étude montre comment le foyer pérennise des pratiques traditionnelles en maintenant une organisation sociale collective avec les avantages économiques qu'elle offre. Les associations villageoises font partie des plus fervents supporters des foyers. En effet, celles-ci ont besoin d'une implantation pour leurs activités associatives. L'étude mentionnée explique : «Si le foyer permet aussi le maintien d'équilibre des résidents soumis à des conditions de travail et à l'hostilité des autochtones très difficiles à vivre, c'est déjà qu'il est un pis-aller, un remède

⁵⁶R. Villanova, R. Bekkar (coll.), *Immigration et espaces habités*, L'Harmattan, CIEMI, 1994

⁵⁷A. Sayad, «Le foyer des sans-familles», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33, 1980.

⁵⁸R. Villanova, *op. cit.*

[...]»⁵⁹. Le maintien de la tradition avec ses effets pervers, répondrait à un vide politique et social concernant la mise en place des conditions de l'intégration.

Certains spécialistes de l'immigration soninké tels que Timera critiquent le fait que les foyers contribuent à rendre encore plus marginale l'inscription de ses résidents dans la ville : «En fait le logement en foyers de travailleurs des hommes seuls a eu pour conséquence de pérenniser leur invisibilisation dans la cité en réduisant leur espace d'insertion au monde du travail»⁶⁰. Une autre enquête⁶¹ arrive à la conclusion que les résidents qui se plaisent le plus dans les foyers sont ceux qui savent qu'ils ne peuvent pas espérer trouver un meilleur habitat et qui représentent, en plus, des cultures qui favorisent la vie communautaire par rapport aux aspirations individuelles ; ceci explique le fait que les immigrés d'Afrique Subsaharienne s'y sentent plus à l'aise que les Européens ou les Maghrébins résidant dans d'autres foyers de la SONACOTRA. Le voisinage des foyers est en général hostile à ce type d'établissement. La concentration d'hommes seuls, provoquent la peur des voisins qui craignent des agressions des résidents, en particulier des agressions sexuelles. À ce sujet, dans le cadre d'un entretien, Yakouba, m'a expliqué qu'il était content que je fasse un travail sur les résidents du foyer parce qu'il en avait marre des préjugés des Français qui pensent que les résidents vivent comme des «sauvages», que «si une femme visite le foyer elle va se faire violer», qu'il y a un «grand trafic de drogue» à l'intérieur.

Le foyer est aussi souvent considéré comme un «sas d'entrée de l'immigration», mais les auteurs d'un article intitulé «Le foyer, un sas ou une nasse?»⁶², après une étude sur les foyers de la ville de Montreuil concluent, qu'il n'est pas correct d'envisager ce type d'habitat uniquement comme un sas. Pour eux, le foyer est à la fois un lieu de référence dans l'espace géographique et relationnel de la ville pour des immigrés disposant de liens de parenté très forts et à la fois une nasse dont il est difficile de sortir, soit parce que ses résidents préfèrent vivre au foyer afin de faire davantage d'économies pour pouvoir répondre aux besoins de la famille restée au pays en envoyant de l'argent, soit parce que les habitudes de vie qui ont été prises ne permet pas d'envisager de vieillir ailleurs.

En dehors des foyers, il y a très peu de lieux propres à la communauté Soninké. Le local de l'Association pour la Promotion de la langue et de la culture Soninké (A.P.S) est (à ma connaissance) la seule structure en dehors du foyer où les immigrés Soninké de la ville de Saint-Denis peuvent trouver un ancrage social qui leur permet de retrouver leurs racines culturelles. L'A.P.S., qui a été créée en 1979, a pour objectifs principaux de faire participer la communauté immigrée soninké à la promotion de sa langue, à la redynamisation de sa culture et à la réflexion sur les problèmes qu'elle rencontre dans la société d'accueil. Dans le cadre de cet objectif, l'A.P.S., a édité le journal *Sooninkara*, qui ne paraît plus depuis quelques années : l'association a renoncé à cause de l'exiguïté du lectorat (à cause de l'analphabétisme sévissant dans la communauté) et du manque de fonds. Un responsable de l'A.P.S m'a expliqué que l'association a dû se recycler dans le social puisque la majorité des

⁵⁹R. Villanova, *op. cit.*, p. 71.

⁶⁰M. Timera, «Travail, citoyenneté urbaine et intégration communautaire marginale : les migrants soninké en France», *Sociétés africaines et diaspora*, 4, 1997, p. 95-106.

⁶¹J. Barou, «Du foyer pour migrants à la résidence sociale : utopie ou innovation?», *Hommes et migrations*, 1202, 1996, p. 6-13.

⁶²F. Menard, E. Palomares, P. Simon, «Des foyers, un sas ou une nasse?», *Écarts d'identité*, 94, Hiver 2000-2001, p. 48-51.

soninké qui venaient au siège de l'association le faisaient uniquement pour qu'on les informe sur des procédures de régularisation. La précarité des immigrés soninké empêche leur engagement dans la promotion de leur culture et de leur langue. Leur besoin d'obtenir des papiers pour avoir de meilleures conditions de vie prime sur le reste.

7.2 Les multiples fonctions sociales et économiques du foyer

Comme il a été mentionné dans l'introduction, les nombreuses études qui ont été réalisées sur les foyers ont eu pour but de dénoncer les conditions de vie misérables et l'insalubrité dans ce type d'habitat. Ce genre de remarques sont valables et il a été montré dans la section 6.1 que l'habitat du foyer Pinel est dégradé et que de nombreuses parties (douches, toilettes, couloirs) sont affectées par l'insalubrité. Néanmoins, cette critique des foyers ne doit pas faire oublier l'*ancrage social* que ce type d'habitat apporte aux migrants soninké, les multiples fonctions sociales et économiques qu'il occupe pour eux et les raisons qui font que, malgré l'insalubrité des lieux, ces immigrés sont autant attachés au foyer. Certes, l'on peut répondre qu'il est difficile pour eux d'accéder au parc du logement et que le foyer est un habitat économique vu le prix de son loyer relativement bas. Mais cette question mérite d'être longuement développée, cette étude part de la *fonction sociale* que le foyer occupe pour ses résidents, il s'agira de comprendre quel est l'ancrage qu'il apporte à la communauté des migrants soninké dans la société d'accueil et quel est son rôle dans le *maintien du lien avec le pays d'origine*. Il est un *lieu de réappropriation* qui occupe un rôle essentiel pour la communauté soninké. Comme le disent des Soninké, sur le forum du site sooninkara.com, le foyer est la «plaque tournante de l'immigration».

Dans *Familles africaines en France*⁶³, Christian Poiret se questionne sur la fonction du foyer, ainsi, il est à la fois : «foyer-sésame», «foyer-village» et «foyer annexe». Le foyer ne peut en aucun cas se réduire à un simple lieu d'hébergement, il constitue un lieu de vie où ses résidents tendent à se regrouper par origine ethnique, région et village.

Le foyer-sésame

Le foyer est «foyer-sésame» parce qu'il permet à l'immigré soninké de se retrouver presque en famille, dans sa communauté villageoise. «C'est sécurisant pour lui, il bénéficie de cette convivialité, de cette notion de vie familiale qu'il a laissée en Afrique et qu'il a besoin de voir reproduire en France»⁶⁴. Le Soninké se redéfinit dans le foyer par rapport à sa communauté d'origine, reconstituée et adaptée au contexte migratoire. Sa première démarche quand il arrive en France est d'entrer en contact avec un membre de sa famille résidant du foyer. Le foyer Pinel a été pour tous les résidents que j'ai interrogés leur premier logement en France. Ainsi, le père, l'oncle ou le frère tentent tant bien que mal de trouver une place pour son parent dans sa chambre où les résidents vivent déjà souvent en surnombre. C'est ce parent qui va l'aider : aide essentielle puisque les débuts du nouvel arrivant en France sont en général très difficiles, surtout si celui-ci est analphabète comme la plupart des migrants soninké ; ce parent lui donnera également de l'argent : «Chaque semaine il me donnait

⁶³Ch. Poiret, *Familles africaine en France*, L'Harmattan, CIEMI, 1996.

⁶⁴Ch. Poiret, *op. cit.*, p. 150.

20 euros comme argent de poche, il écrit sur son cahier comme ça quand je travaille je dois lui rembourser.» (Fodyé)

Le foyer devient donc le lieu où le nouvel arrivant trouve la sécurité, la compréhension et les informations indispensables à connaître, par exemple, pour la recherche d'un emploi. Le cadrage de la communauté du foyer joue donc un rôle essentiel pour ses débuts, ainsi, même s'il n'a pas de travail et n'a pas les moyens de subvenir à ses besoins, il est assuré d'avoir un lieu où il peut trouver un gîte et un couvert et ceci selon les règles de l'hospitalité et de la solidarité appartenant à leur culture d'origine. Barou appelle le foyer «l'agora»⁶⁵ parce qu'il est le lieu essentiel de rassemblement de la communauté soninké.

C'est également au foyer que le nouvel arrivant analphabète trouve de l'aide dans ses démarches administratives, quelqu'un pour l'accompagner chez le médecin, pour l'informer de ses droits. Lorsque l'immigré commence à gagner de l'argent, c'est encore au foyer qu'il trouve le messenger qui, de retour au pays pourra faire parvenir à sa famille l'argent économisé⁶⁶. Quand un résident part quelques mois pour aller faire une visite au village il devient en effet le messenger de ses connaissances, des ressortissants du même village que lui. Ainsi, avant qu'il ne parte, les visites de ses connaissances sont très nombreuses, ils viennent au foyer pour lui dire au revoir et lui donner des messages, des objets ou de l'argent qu'il devra transmettre à leurs familles respectives. Enfin, c'est au foyer que l'immigré soninké reçoit les conseils et le soutien psychologique des plus anciens, qui lui dictent ce qu'il doit faire ou ne pas faire afin de mener à bien son aventure de migrant selon le projet migratoire de la communauté.

Le foyer-village

Outre le foyer-sésame, le foyer est un espace social reconstruit par les Soninké qui ont quitté le village pour la grande ville occidentale, c'est un «foyer-village» : quand l'on visite un foyer, on a l'impression d'entamer un voyage dans un village africain. Selon Christophe Daum, certains résidents surnomment le foyer «le village-bis»⁶⁷. Ces villages-bis sont de véritables transferts d'organisation sociale des pays d'origine avec la recreation des rapports de parenté et des rapports sociaux entre les classes d'âge, les clans familiaux et les castes⁶⁸. En effet, le foyer Pinel peut ressembler à un village africain dans la banlieue parisienne avec : son petit marché installé dans le hall d'accueil, les artisans traditionnels, les ateliers du tailleur, du cordonnier et du forgeron, des griots qui y habitent (ceux-ci sont souvent demandés pour les mariages), les odeurs de cuisine africaine qui flottent dans l'air, la cérémonie du thé dans les chambres, les rassemblements de fin de semaine, les réunions d'associations villageoises... Le foyer est donc bien un lieu où se recréent des espaces de convivialité à l'africaine. Il fournit des conditions de vie proches de celles du pays d'origine : alimentation, organisation de

⁶⁵J. Barou, «Les communautés africaines en France : Quand le foyer demeure le centre de la vie sociale», *Migrants-Formation*, 67, 1986, p. 5-9.

⁶⁶Les Soninké que j'ai interrogé préfèrent, s'ils en ont l'occasion, confier leur argent, surtout dans le cas des grosses sommes, à un messenger plutôt qu'à des sociétés financière pour leurs transferts vers leur famille, ceci pour des raisons économiques et de confiance.

⁶⁷Ch. Daum, *Les associations de Maliens en France. Migration, développement et citoyenneté*, Karthala, 1998, p. 112.

⁶⁸J. Barou in *Migrants-Formation*, op. cit.

la hiérarchie sociale, accès au service des artisans traditionnels, associations. Il est donc l'espace de vie qui concentre toutes les références à la culture d'origine. Comme le dit Poiret, il est «une sorte d'espace intermédiaire entre les deux espaces de référence des migrants» (ici et là-bas)⁶⁹.

C'est aussi par sa configuration spatiale que le rapprochement avec le village peut se faire : à Pinel, les deux entrées, avec leurs portails, font le lien avec l'extérieur, elles permettent un contrôle des entrées et des sorties, et sont aussi des lieux de rendez-vous : les marchands qui se trouvent à l'entrée du foyer savent renseigner les visiteurs sur le lieu où trouver les résidents avec qui ils ont rendez-vous. Ainsi, l'entrée du foyer Pinel peut être comparée à la case d'accueil des concessions⁷⁰ soninké. En effet, au village, celle-ci fait le lien entre la concession et le village, on peut s'y attarder un moment à l'abri, s'informer de la présence d'un ami... Le foyer est comme la concession, fermé sur lui-même par un mur d'enceinte et muni d'une cour intérieure, avec un nombre restreint d'entrées⁷¹. Au village, cette organisation spatiale a un rôle de protection, et, bien que le foyer Pinel n'ait pas été conçu à cette fin (puisque les bâtiments faisaient partie de l'hôpital Casanova), il remplit le même rôle. Ainsi, les artisans et le commerce informel sont cachés par le mur d'enceinte. Cette configuration spatiale du foyer Pinel ne facilite pas la communication avec les personnes extérieures à la communauté, entrer dans le foyer alors que l'on est un inconnu demande une motivation comme le fait de vouloir rencontrer un résident ou, plus rarement de vouloir acheter un produit à un commerçant. Les personnes étrangères à la communauté pénétrant dans le foyer sont accueillies par la question «tu cherches qui?» posées par les commerçants à l'entrée du foyer.

Certains acteurs institutionnels et politiques critiquent cette fonction de «foyer-village», ils interprètent ce désir de recréer le village comme le refus de ses résidents de s'intégrer à la société française. Poiret pense que cette critique ne correspond pas à la réalité et qu'il faut considérer le fait que la majorité des résidents des foyers viennent d'un milieu rural, d'autant plus profondément attachés à leurs traditions et coutumes que leurs conditions d'inclusion dans la société française ne leur offrent pas un avenir valorisant. Les foyers sont devenus des foyers-village parce qu'aucune autre solution n'a été proposée aux immigrants soninké, dont l'intégration n'a pas été voulue, par les pouvoirs publics, vu qu'il s'agissait de main d'œuvre temporaire au départ. Dans un tel contexte, un habitat clos comme le foyer constitue un cadre idéal au projet migratoire des Soninké qui est de subvenir aux besoins de leur famille restée au pays, mais, le débat sur l'intégration est trop politisé et n'est pas le sujet de cette étude.

Le foyer-annexe

Le foyer n'est pas seulement un lieu d'ancrage social essentiel pour les résidents, mais il l'est aussi pour les autres membres de la communauté soninké, qui, même s'ils habitent en logement indépendant, se rendent fréquemment au foyer puisqu'il représente pour eux un pôle de sociabilité ; c'est pour ses raisons que Poiret le nomme également «foyer-annexe». Le foyer-annexe reste un point d'attache sécurisant pour celui qui l'a quitté, par exemple parce qu'il a fait venir sa femme en France

⁶⁹Ch. Poiret, *op. cit.*, p. 151.

⁷⁰Forme d'habitation traditionnelle en Afrique soudano-sahélienne comprenant une cour entourée de cases.

⁷¹M. Car, «Les foyers de travailleurs africains à Montreuil : la redéfinition permanente des identités» in J.-P. Brunet, dir., *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin 19ème-20ème siècle)*, L'Harmattan, 1995, p. 225-244.

et habite désormais un logement indépendant. Cet homme y conserve sa place sociale et son réseau de sociabilité dans le foyer. Le foyer est un lieu de regroupement⁷², en effet tous les week-ends, ceux de l'extérieur y viennent pour rendre visite à leurs parents et amis. Ainsi, le week-end le foyer est rempli de monde : anciens résidents, hommes et femmes de la communauté, enfants viennent au foyer. Au foyer, tous les membres de la communauté, résidents ou non résidents du foyer peuvent avoir des nouvelles du pays. Un résident m'a expliqué que le foyer est comme une «fondation» : «Dans la fondation ils peuvent entendre ce qui se passe dans leur famille en Afrique, même s'ils ont pas téléphoné au pays, ils peuvent venir ici et on va leur raconter les nouvelles du pays. . .»(Mahamet)

De plus, il est le cadre de célébration des fêtes, notamment les fêtes religieuses : l'on y vient pour les baptêmes, les mariages, pour annoncer les condoléances lors du décès d'un membre de la communauté.

Issa, un ancien résident du foyer Pinel qui a déménagé il y a 3 ans dans un appartement à Saint-Denis, parce que son frère lui a dit de laisser la place à d'autres Soninké qui n'ont pas la chance comme lui d'avoir des papiers et un travail stable, est encore très attaché au foyer Pinel. Chaque jour, après son travail, il passe au foyer pour visiter son grand frère et partager le repas avec lui, tous les soirs de la semaine il mange au foyer après son travail, ensuite, vers 23 heures il rentre chez lui, uniquement pour dormir : «C'est obligé que je mange là-bas, j'aime pas faire à manger dans mon appartement, on mange ensemble au foyer, c'est mieux!» Le week-end il passe aussi son temps au foyer.

J'ai pu interroger, Ibrahima, un Soninké sénégalais qui est en France depuis qu'il est enfant, celui-ci n'a jamais habité dans un foyer, il habite dans un logement indépendant. On ne peut pas dire qu'il fasse partie d'une population défavorisée puisqu'il a un emploi de cadre. Pour lui, le foyer est tellement important qu'il se fait surnommer «Foyer-man» par ses amis. Il a expliqué qu'il ressentait le besoin de se rendre au foyer très souvent, au moins une fois par semaine. Il connaît tous les foyers de Paris et se rend souvent au foyer Pinel et va régulièrement prier à la résidence Bachir Souni. Pour lui, il ne faut pas qu'ils le détruisent car c'est un lieu important les gens y vont pour avoir des nouvelles du pays, pour se sentir comme au pays : «Au foyer je me sens bien, c'est le seul endroit où je peux retrouver ma culture. Si je ne vais pas au foyer régulièrement, j'ai l'impression de perdre mes racines»(Ibrahima) Pour cette personne, qui par ailleurs se sent intégrée en France, le foyer est un moyen de se ressourcer. Selon lui, les Maliens soninké (encore plus que les Soninké du Sénégal) sont faits pour vivre en communauté, ils se sentent bien au foyer, même s'ils vivent dans l'insalubrité, parce qu'ils reproduisent le mode de vie qu'ils avaient au village.

Lieu de vie économique pour les résidents

Presque tous les résidents de Pinel que j'ai interrogé sur les raisons qui font qu'ils prolongent leur séjour au foyer me répondent qu'un des aspects les plus positifs est le fait que le loyer n'est pas cher : 85 euros par lit officiel, et les gens dormant sur les matelas ajoutés ne payent évidemment pas. En effet, compte tenu de leur position précaire sur le marché du travail, et de leur situation de sans-papiers, nombreux sont ceux qui ne peuvent louer un appartement. Même ceux qui pourraient

⁷²Dans mes entretiens certains l'appellent «l'assemblée».

se le permettre préfèrent souvent le foyer pour augmenter la proportion d'argent qu'ils peuvent économiser et envoyer à leur famille. Habiter au foyer leur permet d'économiser, grâce également aux services, tels que les plats préparés qu'ils peuvent manger pour la modique somme de 1,53 euros ou les réparations du tailleur, qu'ils peuvent aussi obtenir au foyer.

Le foyer est le lieu essentiel d'où partent les transferts de l'argent gagné par les résidents pour leur village. Le foyer est aussi le siège des associations villageoises qui s'organisent pour développer le village d'origine de leurs membres, chaque membre doit payer une cotisation pour les différents projets de l'association de son village.

À cause des difficultés que les immigrés soninké ont pour trouver un travail (selon Michel Fievet⁷³, 60% seulement d'entre-eux ont un travail salarié, le plus souvent en intérim), une multitude de métiers se sont installés au foyer, l'argent gagné par ces activités parallèles et informelles constitue un revenu d'appoint pour eux. Cet auteur a dressé un inventaire des petits métiers qui y sont pratiqués à partir d'une étude de trois foyers de Montreuil : 35 petits commerçants (les étals sont des bazars de proximité : cigarettes, peignes, sodas, cassettes), 97 forgerons bijoutiers dont 24 viennent de l'extérieur, 25 cuisiniers et cuisinières, 15 marabouts, 5 mécaniciens, 13 coiffeurs, 19 résidents petits vendeurs et un nombre indéterminé de couturiers. Pour Fievet, ces activités parallèles jouent aussi une fonction d'insertion, le vendeur peut rester en faction derrière son étal toute une journée et ne vendre qu'une ou deux cigarettes. Mais qu'importe, car pour la personne qui est derrière l'étal, «l'essentiel est le statut valorisant qu'elle y acquiert de petit vendeur utile qui connaît tout le monde, salue, cause et informe.»⁷⁴. J'ai vu certains de mes élèves des cours d'alphabétisation, qui n'ayant pas de travail, passaient des heures à essayer de vendre des cigarettes et des bonbons à l'unité. Ils étaient très contents de me voir pour me saluer et pouvoir me donner des informations sur les chambres des résidents avec lesquels j'avais rendez-vous.

Les activités artisanales telles que la forge et la cuisine s'inscrivent, elles, dans une tradition culturelle toujours maintenue. Ainsi, Fievet raconte que dès la fondation des foyers africains, les résidents ont cherché à avoir des artisans traditionnels et des cuisiniers et des cuisinières capables de réaliser la même cuisine que dans leur pays. Ces activités informelles permettent aux Soninké d'échapper au déracinement, c'est-à-dire à la déstructuration, qui mène à l'exclusion. Il s'agit aussi d'un moyen pour eux de se rendre utiles par leur travail vu qu'à l'extérieur du foyer ils n'ont souvent droit ni à une reconnaissance ni à un travail étant donné leur statut de sans-papiers d'une grande partie d'entre eux. Néanmoins, ces activités informelles sont dans le collimateur des pouvoirs publics, le fait que les activités réalisées comme dans le pays d'origine ne correspondent pas aux normes d'hygiène et au code du travail est dénoncé, de plus une activité clandestine n'est jamais vue d'un bon œil. Fievet, dans son ouvrage qui a été écrit dans une perspective militante (l'auteur est membre de la COPAF – Collectif pour l'avenir des foyers) propose, pour remédier à ce problème, la régularisation de ces activités parallèles.

Le service cuisine

Fievet a noté que les personnes qui viennent manger dans les cuisines des foyers se composent des

⁷³M. Fievet, «Le foyer, lieu de vie économique pour les africains», *Hommes et migrations*, n° 1202, 1996, p. 23-28.

⁷⁴M. Fievet, *Hommes et Migrations, op. cit.*, p. 25

résidents mais aussi de toute une clientèle à faible pouvoir d'achat composée d'autres africains, de chômeurs et de travailleurs sans-emploi fixe qui gravitent autour des foyers. Ce qui a été observé dans les foyers de Montreuil 1996 par Fievet est toujours valable en 2004 au foyer Pinel. Les personnes qui mangent au foyer sont attirés par l'abondante nourriture africaine servie à des prix défiant toute concurrence. Ces cuisines dans ce contexte jouent un rôle de restaurants sociaux.

7.3 Un lieu de reproduction des pratiques culturelles et d'appropriation

Il s'agira maintenant de comprendre comment, suite au contact avec la société d'accueil, les résidents de Pinel et de Bachir Souni recomposent, déconstruisent et reconstruisent leur culture et pratiques d'origine dans l'espace de leur logement collectif. Pour réaliser cette tâche, cette étude abordera le foyer et la résidence comme des lieux anthropologiques : ceux-ci seront considérés comme les supports privilégiés de reconstruction des pratiques et de repositionnement des identités. La dimension physique de l'habiter sera abordée «comme témoin culturel des transformations observées»⁷⁵ Il s'agira de se demander comment les pratiques culturelles du pays d'origine peuvent être reproduites dans un type d'habitat complètement différent de celui que les Soninké occupaient dans leur pays. Ces derniers tendent à imprimer leurs marques dans leur lieu d'habitation. Par mes observations et entretiens au foyer Pinel et à la résidence Bachir Souni, une description de la manière dont les immigrés soninké qui y habitent essayent de reproduire, dans cet espace, le mode de vie de leur pays d'origine sera tentée.

De nombreuses études sociologiques sur les foyers (citées par Jacques Barou⁷⁶), publiées dans les années 70 pendant et après le conflit opposant résidents et gestionnaires autour du montant des redevances, ont donné une image quelque peu carcérale de ces établissements. Ces analyses insistaient beaucoup sur le caractère contraignant des règlements intérieurs des foyers, ce qui était appuyé par la dénonciation du fait que les résidents ne pouvaient avoir le droit de jouir de l'autonomie d'usage de leur logement qui est en principe garantie par le statut locatif : ils n'avaient pas le droit d'y recevoir des invités. Selon ces études, les résidents étaient en permanence surveillés par le gestionnaire qui avait le droit de s'introduire quand il le voulait dans les chambres et les espaces collectifs. Mais, ces analyses ont le défaut de ne pas assez s'appuyer sur des observations de la réalité, en effet ces conclusions sont surtout tirées d'ouvrages. De plus, il est vrai que si le règlement était appliqué tel quel, il y aurait en effet de quoi penser que les foyers sont des établissements rendant prisonniers leurs résidents : le droit pour le gestionnaire d'entrer à tout moment dans les chambres et d'expulser sans recours tout mauvais payeur ou fauteur de troubles, interdiction de changer le mobilier de la chambre et sa disposition, interdiction de recevoir, obligation de rentrer avant une certaine heure... Or, les auteurs de ces études n'ont souvent pas considéré le fait que la force d'un règlement est à chercher plus dans son application que dans l'analyse détaillée de ses articles. La réalité de la vie dans les foyers est bien plus complexe que ne le laissent entendre les règlements qui, dans les faits représentent plus un cadre de négociation qu'une série d'obligations applicables à la lettre.

⁷⁵R. Bekkar, N. Boumaza, D. Pinson, *op. cit.*, p. 5.

⁷⁶J. Barou, *Informations sociales, op. cit.*

Il est important de comprendre que malgré la fonction de contrôle social, voire policier voulu par ses concepteurs, les résidents se sont petit à petit appropriés des foyers : ceux-ci ont eu encore plus tendance à en faire leur «chez-soi» parce qu'ils n'avaient au départ pas la possibilité de s'installer dans d'autres types de logement. Ce sont les résidents appartenant à des communautés bien organisées comme le sont les Soninké qui ont été les premiers à se lancer dans un processus d'appropriation des foyers⁷⁷. En effet, l'ouverture des foyers aux immigrés de l'Afrique de l'Ouest a abouti à un phénomène d'appropriation communautaire de ceux-ci. Ainsi, le mode d'occupation a modifié les normes définies jusque-là, le contrôle autoritaire n'a donc plus été possible et le règlement intérieur a perdu beaucoup de son sens.

Beaucoup d'espaces collectifs, conçus au départ comme des lieux de passage ou de stationnement, ont été transformés en petits marchés. Les commerçants se sont vite appropriés les halls d'entrée, cours intérieures, salles collectives et couloirs. Les artisans tailleurs, cordonniers et forgerons y ont installé leur matériel et exercés leur activité et les cuisinières (venant de l'extérieur et s'exprimant en général en bambara) viennent y préparer des plats traditionnels et les vendre aux résidents. Le repas traditionnel et le port du boubou expriment le désir des résidents de recréer une atmosphère familiale après une dure journée de travail (voir section 12.1.3). Cependant le signe le plus visible de l'appropriation est la suroccupation des foyers, l'hospitalité propre à certaines communautés telles que les Soninké s'exerçant souvent sans prendre en compte l'espace disponible. Pour cette raison, l'entassement d'une dizaine de personnes est fréquent dans une chambre ne dépassant parfois guère plus d'une dizaine de mètres carrés. Mais ceci ne veut pas dire que l'anarchie règne au foyer, en fait derrière le désordre apparent, les communautés Soninké, très organisées, substituent leurs règles à celles des gestionnaires, un autre ordre est créé : les résidents se répartissent les chambres par famille (au sens large) et village, pour être accueilli il suffit de remplir les conditions de parenté ou d'alliance.

Dans *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Catherine Quiminal décrit comment les résidents du foyer s'unissent pour être plus forts, pour échapper à la misère de leur condition de vie, organiser leur vie commune malgré les tensions et contraintes dues à leur situation ; «il leur fallait prendre possession des lieux. La voie était étroite dans cet espace strictement affecté pour une autre interprétation, une autre utilisation que celle pour laquelle il avait été conçu.»⁷⁸ Malgré les stratégies qu'ils utilisent pour recomposer l'espace du foyer, ils ne peuvent de loin pas le faire comme ils l'aimeraient : les chambres étant entretenues et aménagées par la société gestionnaire, les meubles appartenant à cette dernière sont standard et identiques dans toutes les chambres (lits, chaises, placards), le règlement leur interdit de les déplacer ou d'en acheter de nouveaux. Sur les murs, j'ai pu moi-même constater que la décoration est très sobre : un calendrier publicitaire, rarement une photo de leur pays. Les valises symboles de leur exil sont visibles, faute d'un local pour les entreposer on les retrouve dans chaque coin de la chambre. À l'intérieur de ces valises, se trouvent souvent leurs habits et objets qu'ils n'ont pas pu ranger dans le placard trop petit pour la dizaine de personnes qui occupe la chambre. Les seuls objets qui leur appartiennent dans cette chambre sont ceux qui leur servent de distraction, de préférence de manière conviviale : la théière, la radio et la télévision. Souvent, ils discutent autour d'un verre de thé pendant que les images de la télévision défilent et que l'on peut

⁷⁷J. Barou, *Informations sociales*, op. cit..

⁷⁸C. Quiminal, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, op. cit., p. 85.

entendre en arrière fond le chant d'un griot émis par la radio. La chambre est un lieu de passage, de va-et-vient permanent. Elle n'est pas un lieu d'intimité, on ne frappe pas pour y entrer et on est toujours sous le regard de l'autre : pour prier, se divertir ou se changer. Ainsi les résidents se sentent chez eux au foyer parce qu'ils sont entre eux, mais les contraintes du règlement empêchent que le foyer devienne un chez-soi. Cette description des foyers est toujours d'actualité, de nombreux éléments de celle-ci se retrouvent dans ma description du foyer Pinel (voir section 6.1).

7.4 Compétences des résidents

La reproduction des pratiques mentionnée ci-dessus est une production d'un *modèle hybride* parce qu'il ne correspond ni à la copie parfaite de leur propre modèle culturel, ni à celui de la société d'accueil. Les individus utilisent des combines pour pouvoir se débrouiller avec ce qu'ils ont, c'est-à-dire qu'ils possèdent des *compétences* pour s'aménager des marges de manœuvre selon les situations données. Certains articles de Rabia Bekkar, tel que *Les habitants bâtisseurs à Tlemcen*⁷⁹ définissent précisément cette notion de compétence. La notion de compétence traduit l'expression du savoir-faire des habitants : «la population, avec les moyens dont elle dispose, fait preuve d'une imagination remarquable dans l'adaptation de l'habitat aux contraintes physiques[...] Ces combinaisons multiples constituent, sans aucun doute, des signes d'un processus d'appropriation essentiel pour que les identités sociales s'affirment.»⁸⁰

En observant le mode de vie et l'organisation des résidents du foyer Pinel, il est possible de remarquer que ces immigrés soninké, même si leurs conditions de vie sont difficiles, trouvent les ressources pour se débrouiller, se maintenir à minima dans une situation acceptable. Ainsi, les résidents essaient de réduire les effets dus au manque de place pour mieux supporter la promiscuité. Par exemple, ils arrangent l'espace pour gagner de la place dans leur chambre en surélevant les lits avec des grosses boîtes de conserve afin de pouvoir y mettre en dessous un matelas. Il m'est possible de citer un autre exemple qui montre à quel point l'ingéniosité qu'ils utilisent pour arranger l'espace et rendre leur lieu de vie plus acceptable, est impressionnante et s'adapte aux situations : étant donné que certaines chambres au foyer sont partagées par une quinzaine d'occupants, les jeunes dormant avec les vieux, de nombreux compromis doivent se faire puisque les divertissements et activités des premiers ne sont pas nécessairement ceux des seconds. La télévision est donc source de conflit : les jeunes voulant regarder l'émission de musique passant sur la chaîne malienne la nuit, ne peuvent pas le faire par égard pour les vieux voulant dormir. Un jeune du foyer m'a raconté la combine que lui et ses amis ont trouvée pour regarder la télévision : ils se cachent sous leurs manteaux (attachés à la porte du placard) ce qui permet d'étouffer le bruit et la lumière.

8 Condition de l'immigré soninké

Sayad nous parle des multiples contradictions de la condition des immigrés en général : celui-ci n'est présent vraiment nulle part. Dans son ouvrage il nous fait prendre conscience de cette «double

⁷⁹R. Bekkar, «Les habitants bâtisseurs : compétences et savoir faire», *Les Annales de la recherche urbaine*, 66, 1995.

⁸⁰*ibidem*, p. 70.

absence» : absent de son pays, son village, sa famille, mais tout aussi absent de la société d'accueil qui l'exclut et le traite comme une simple force de travail. Sayad aborde donc l'absurdité de la situation de l'immigré. Les immigrés soninké souffrent aussi de l'absurdité de leur situation mais depuis qu'ils se sont organisés en associations villageoises, ils sont plus présents sur les deux espaces que sont leur village d'origine et la société d'accueil.

Pour Quiminal, l'immigré soninké peut être perçu négativement dans son village d'origine, il est accusé par certains villageois d'être responsable de la situation qui sévit au village : il avait fui les travaux des champs au moment où c'était son tour de remplir les greniers après les avoir vidés. Dans les idées de certains, l'émigré est devenu un étranger parce qu'il faut constamment le rappeler à son devoir afin qu'il leur envoie de l'argent au village⁸¹.

8.1 Situation précaire

Sans-papiers

La majorité des résidents effectifs du foyer Pinel sont sans-papiers, ce qui leur rend la vie en France encore plus difficile. Le fait qu'ils sont en situation irrégulière précarise encore plus leurs conditions de vie et de travail. Quand les résidents me parlent de leur condition de vie en France, ils disent que c'est le fait de ne pas avoir des papiers qui leur rend encore plus la vie dure et les empêche d'être libre de faire ce qu'ils veulent : «Ce qui me dérange c'est de ne pas être libre de faire ce que je veux, comme je suis irrégulier, si j'avais des papiers j'aurais des meilleures conditions de vie.»(Lassana) Être sans-papiers revient à ne pas avoir de droits dans la société française et est un statut dévalorisant et difficile à supporter, qui les oblige à se mettre à l'écart : «Je préférerais m'éclipser, faire le moins de sorties possible-je travaillais-je rentrais chez moi-je travaillais-je rentrais chez moi»⁸².

Certains résidents, comme Fodyé, n'ont plus qu'une seule chose en tête, une obsession qui les empêche de dormir : l'obtention d'un titre de séjour. Leur situation d'irrégulier leur semble sans espoir (particulièrement depuis l'accession de l'actuelle majorité au pouvoir) : «Les papiers c'est grave, on peut rien faire!»(Fodyé) Ils savent que la seule façon d'obtenir des papiers rapidement est de se marier avec une française. Nombreux sont ceux qui me disent qu'ils ne vont pas prolonger leur séjour en France éternellement parce que leur vie de sans-papiers y est trop dure. Ils désirent partir en Espagne ou en Italie parce qu'ils ont entendu qu'il était facile de se faire régulariser là-bas. Cela ne reste généralement qu'un rêve, ils ne veulent pas vivre une nouvelle aventure seuls dans un nouveau pays d'accueil alors qu'en France ils ont au moins leurs parents.

Être sans-papiers c'est aussi vivre caché et dans la peur de se faire arrêter un jour par la police. Ce qui est le plus angoissant ce n'est pas de devoir retourner en Afrique, mais c'est surtout de constater que l'émigration a été vaine, d'avoir autant souffert pour être finalement expulsé⁸³. Fodyé m'a dit aussi que dans son cas, sa famille n'a pas cru qu'il avait été expulsé juste à cause de l'irrégularité de

⁸¹C. Quiminal, *Gens d'ici, gens d'ailleurs, op. cit.*

⁸²Un sans-papiers cité dans A. Diop, *Dans la peau d'un sans-papiers*, Seuil, 1997, p. 58.

⁸³*ibidem*

son séjour ; sa mère a pensé qu'il avait été expulsé parce qu'il avait dû se comporter comme un voyou. Il faut toujours être irréprochable, ne commettre aucune erreur pour éviter de se faire remarquer. Par exemple, une personne en séjour irrégulier veillera toujours à payer son ticket de métro. Il y a aussi des lieux de Paris qu'il vaut mieux éviter, comme les Halles par exemple, parce que l'on sait que les policiers y sont très présents. Pourtant, quand je demande à des résidents sans-papiers s'ils ont peur de se faire arrêter par la police, leur réponse se fait sur un ton fataliste : «J'ai pas peur, parce que je sais qu'il y a rien qui arrive sans que Dieu ne l'ait décidé, il faut que Dieu décide!» (Fodyé) Ce ton fataliste est souvent utilisé pour parler de leur situation précaire, certainement pour moins souffrir et se distancer de leurs problèmes parfois trop difficiles à supporter.

S'ils avaient des papiers, ils pourraient diminuer la souffrance qu'ils endurent à ne pas voir leur(s) femme(s) et enfants en allant faire des visites fréquentes dans leur pays, mais, étant en situation irrégulière, s'ils quittaient le territoire français, ils savent qu'y revenir serait très difficile, aussi difficile que lors de leur première arrivée en France. Être sans-papiers signifie donc ne pas avoir de liberté de mouvement.

L'absence de droits au regard de la société française s'exprime, entre autres par l'impossibilité de trouver un logement, à moins que cela ne soit un compatriote en situation régulière qui prene l'appartement à son nom. Ne pas avoir de papiers oblige donc souvent les résidents à prolonger leur séjour au foyer. Sans-papiers, il est plus difficile de trouver du travail ; s'ils en trouvent un, ils sont souvent exploités par leur patron qui les sous-payé pour un travail difficile et fatigant. Ils sont contraints d'occuper un poste non-qualifié et ne peuvent suivre aucune formation pour apprendre un métier plus valorisant. Pour trouver du travail plus facilement, il existe une solution qui coûte cher, celle d'acheter de faux papiers. Le prix à payer peut monter jusqu'à plus de 3000 euros : c'est le prix des vrais papiers d'une personne qui a disparu, acheter de faux papiers avec un nom et un numéro inexistant revient à 450 euros environ. Être sans-papiers ne signifie pas forcément que l'on fasse partie du marché du travail au noir classique (dissimulation par l'employeur d'un travailleur). Les opérateurs économiques ferment les yeux sur les cartes de séjour contrefaites et il est possible d'avoir une vraie carte de sécurité sociale et un vrai contrat de travail parce que souvent seule la photocopie du titre de séjour est requise, et la contrefaçon y est moins détectable. Administrativement l'on peut par exemple payer la sécurité sociale et être irrégulier en même temps : très souvent les sans-papiers cotisent mais ne disposent d'aucun droit à la santé. Obtenir ce droit fait partie des revendications des mouvements de sans-papiers.

Pourtant, malgré leur situation précaire, tous ne se laissent pas aller. Ainsi, un jour Fodyé a voulu que je lui donne «des cours d'ordinateur», je lui ai montré comment on écrivait une lettre au traitement de texte. Ensuite, il a voulu lui-même en écrire une, voici la lettre qu'il a écrite : «Bonjour Monsieur, Madame, je suis Malien, je suis arrivé en France en 2001. Je travaille à la Défense 5 heures par jour, je suis sans-papiers mais je me débrouille bien parce que je suis intelligent.» Le fait qu'il ait voulu écrire ceci spontanément est révélateur de son identité, de la façon dont il se perçoit en France : malien, travailleur, sans-papiers mais débrouillard car il est intelligent. C'est comme si, par cette lettre, il voulait dénoncer sa condition précaire imposée, mais aussi montrer malgré tout qu'il s'en sort parce qu'il n'est pas bête.

Mahamet Timera nous montre les logiques présidant à la migration de la communauté soninké

et les situations auxquelles donnent lieu les réglementations actuelles⁸⁴. La France n'étant plus, depuis 1974, un pays d'accueil de la main œuvre non-qualifiée, il est très difficile pour un immigré d'y entrer avec le statut de travailleur. Ces immigrés entrent en France généralement comme touristes, étudiants, demandeurs d'asile... puis négocient les conditions de régularisation d'un séjour donnant droit au travail. L'irrégularité est donc souvent pour les immigrés une étape transitoire inévitable avant de devenir travailleurs réguliers. La migration étant de plus en plus difficile à cause des difficultés rencontrées pour entrer sur le territoire et y rester, la pression démographique croissante dans les foyers, les problèmes de logement, les multiples restrictions à l'emploi et le climat politique⁸⁵; les immigrés soninké déjà installés sur le territoire français ont de plus en plus de mal à accueillir de nouveaux arrivants. Ces migrants hésitent de plus en plus à financer la venue en France de leurs cadets et essaient de les rediriger vers d'autres destinations ou les encouragent dans la réalisation d'initiatives dans leurs pays d'origine. Une saturation de la filière d'accueil des nouveaux arrivants donne lieu à certaines attitudes vis-à-vis des jeunes sans-papiers. Les situations irrégulières de nombreux immigrés doivent être gérées par les communautés. Le fait de s'affirmer irrégulier au sein de la communauté soninké n'a rien de glorieux, dans ce cas on dissimule souvent son statut pour ne pas afficher une situation d'échec, pour ne pas se sentir inférieur dans l'aventure migratoire qui est aussi une compétition entre compatriotes. La situation d'illégalité est vécue comme une souffrance non seulement à cause de la crainte d'être arrêté et expulsé mais aussi à cause de la honte de se dévoiler auprès des compatriotes. Cependant, les rapports entre réguliers et irréguliers reposent principalement sur la solidarité et la protection.

Sans travail

Sayad aborde la faute originelle que l'immigré ressent s'il est confronté à des obstacles qui le font déchanter⁸⁶; ainsi, si par exemple il n'a plus de travail, il ne trouve plus sens à son immigration puisque travailler et gagner de l'argent pour sa famille au pays est la seule raison d'exister de l'immigré. Cette situation est source de souffrance et peut l'amener à une profonde dépression puisqu'il ne peut plus donner aucun sens crédible à son immigration. Ceci constitue ce que Sayad appelle le non-être de la condition d'immigré inactif. Les entretiens réalisés dans le cadre de ce mémoire montrent que si un immigré soninké n'arrive pas à trouver un travail, il déprime lui aussi beaucoup, le plus dur étant de téléphoner à la famille pour leur dire que ce mois-ci, il ne pourra pas leur envoyer de l'argent. À ce sujet, un des résidents m'a raconté que sa famille ne le croit pas quand il leur annonce qu'il n'a pas d'argent parce que «là-bas au pays, ils croient que dès que tu viens en Europe, tu as un travail tout de suite et tu gagnes beaucoup d'argent, comme si l'argent tombait des arbres!» (Fodyé). C'est le mythe de la France *Eldorado*.

⁸⁴M. Timera, «Sans-papiers africains face aux communautés d'origine», in D. Fassin, A. Morice, C. Quiminal, dir., *Les lois de l'inhospitalité : des politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, La découverte, 1997.

⁸⁵Les résidents Soninké du foyer Pinel sont bien conscients que la coloration politique du gouvernement et le caractère de ses ministres, en particulier du Ministre de l'Intérieur, influencent le comportement de la police à leur égard.

⁸⁶A. Sayad, *La double absence*, op. cit.

8.2 Analphabétisme

La grande majorité des Soninké résidents des foyers n'ont pas fréquenté l'école publique ou alors seulement quelques années (par contre, ils sont nombreux à avoir fréquenté l'école coranique de leur village d'origine où ils ont suivi des cours d'arabe). Être analphabète augmente encore plus leur situation précaire en France, parce qu'il est très difficile de pouvoir se débrouiller. Au foyer, ils pourront trouver de l'aide auprès d'autres résidents qui ont été à l'école ou qui prennent des cours d'alphabétisation depuis des années. Ainsi, Cheikh, qui est déjà en France depuis une dizaine d'année et qui est réputé pour sa débrouillardise m'a raconté que souvent il accompagnait les nouveaux arrivants dans leur trajet en métro parce qu'ils ont peur de se perdre⁸⁷, il les aide à se repérer dans Paris. Si un résident est analphabète, il a régulièrement besoin de l'aide d'un résident qui lui lit les lettres (de sa famille ou administratives) qu'il reçoit, s'il veut écrire une lettre il fait appel à ce même résident qui, lui, a pu apprendre à lire et écrire.

8.3 Condition de célibatairisé

Nous pouvons également nous demander comment ces personnes vivent leur situation ambivalente de *célibatairisés*, c'est-à-dire forcés d'être célibataires en France, mais souvent mariés avec des enfants dans leur pays. Une partie considérable des résidents souffre du fait qu'ils se retrouvent seuls en France alors que leur(s) femme(s) et enfants sont restés au village. Dans les entretiens qui ont été réalisés, le sujet revient souvent : le fait que leur femme est restée au pays est une grande souffrance pour eux, d'autant plus que la majorité d'entre eux ne peut aller faire une visite à la famille : puisqu'ils n'ont pas de papiers, ils sont bloqués en France (voir ci-dessus). Certains aimeraient trouver une femme en France, car, comme un des résidents l'a dit : «Une vie sans femme, c'est très dur, c'est pas une vie!» (Sékou). Leur sacrifice est grand pour subvenir aux besoins de leur famille au pays.

Il n'est pas facile de rester des années sans femme : j'ai peut-être plus ressenti leur manque en tant que femme enquêtant dans ce milieu d'hommes. Un résident m'a raconté qu'il lit le Coran dans le métro pour s'empêcher de regarder les femmes.

D'autres résidents, qui ont la possibilité de faire venir leur femme et leurs enfants parce qu'ils ont un titre de séjour, ne le font pas parce qu'ils pensent qu'en France les enfants n'auraient pas une bonne éducation : «Si je veux, je demande à Dieu qu'il me ramène mes deux femmes et mes enfants mais je ne le fais pas parce que je n'en ai pas envie ! Si mes enfants sont éduqués en France, ils deviendront comme les autres enfants soninké qui sont ici. Il me diront : «Papa, t'es un con !» Et je ne veux pas de ça !» (Mahamet) Faire venir sa femme et ses enfants implique aussi un changement dans le projet migratoire, en effet, l'immigré soninké pourrait envoyer beaucoup moins d'argent au pays, pour la famille élargie et le village, puisque cela voudrait dire que ses dépenses en France augmenteraient nettement afin de satisfaire les besoins de sa femme et de ses enfants.

⁸⁷Le métro peut devenir un labyrinthe cauchemardesque pour un immigré d'origine rurale et analphabète puisqu'il peut s'y sentir perdu spatialement et identitairement, lire à ce sujet : R. Boudjedra, *Topographie idéale d'une agression caractérisée*, Gallimard Folio, 1986.

9 Processus migratoire

9.1 Projet migratoire et contrôle collectif

Selon Zehraoui, au sujet de l'immigration en général, indépendamment de l'origine des immigrés, le projet de l'immigré prend sens autour d'un double objectif : subvenir aux besoins de sa famille restée au pays et se constituer des économies suffisantes qui lui permettraient d'atteindre un changement de statut social dans son milieu d'origine⁸⁸. L'acte d'émigrer rime donc avec la réussite sociale qui amène à la fois une motivation de départ et un but au séjour dans la société d'immigration. Mais une telle réussite ne peut être réduite à celle du seul migrant, celle-ci ne devient réelle que si elle devient celle d'un groupe entier, permettant à la fois de renforcer sa cohésion, la solidarité entre ses membres et lui donner ainsi un certain prestige par rapport aux autres groupes sociaux. La réussite doit donc être à la fois individuelle et collective. Cependant, si l'immigré pense savoir le but de son séjour dans la société d'accueil (réussir son émigration), il ne connaît ni ne maîtrise la façon dont il peut atteindre une telle finalité. Il sait seulement qu'il doit travailler et gagner un maximum d'argent, dans un temps limité. Il est souvent loin d'imaginer à quel point la frontière est en grande entre son rêve et la réalité.

Les Soninké suivent un processus de migration individuelle de retour (son opposé est l'immigration de peuplement). Celui-ci est caractérisé par la figure du travailleur étranger, jeune, célibataire (marié ou non dans son pays d'origine) et venu avec l'intention de retourner dans son pays une fois l'objectif de la migration atteint. Le projet migratoire des Soninké met l'accent sur le côté collectif, au détriment de la réussite individuelle. La description de Zehraoui est déformée dans le cas spécifique de cette communauté.

Contrôle social de la part des aînés

Dans ce contexte, le rôle des aînés est de contrôler le comportement des jeunes qui ne doivent en aucun cas s'écarter du projet migratoire de la communauté. Les aînés jouent un rôle particulier dans le système de reproduction de la migration. Ils veillent au respect des règles de la communauté. Le jeune est venu en France grâce à un membre de sa famille qui lui a payé les frais de transport ; ce dernier prend aussi en charge son logement et ses besoins jusqu'à ce que le nouvel arrivant trouve du travail. Ainsi, entre nouvel arrivant et aîné se noue un rapport de parrainage qui place ce dernier en position de responsable moral : il a un droit de contrôle sur les projets du premier. Les entretiens qui ont été réalisés dans le cadre de cette enquête permettent de comprendre à quel point est fort le contrôle social fonctionnant au sein de la communauté de résidents du foyer : le rôle des aînés est de contrôler le comportement des jeunes qui ne doivent en aucun cas s'écarter du projet migratoire collectif de la communauté. Il s'agira donc de comprendre comment les stratégies individuelles sont contrariées par la pression de la communauté.

Ainsi, Yakouba, qui tout en étant militant pour la cause des sans-papiers, est empreint de conservatisme pour ce qui est du fonctionnement interne de sa communauté, m'a raconté qu'il surveillait les plus jeunes membres de sa famille : si par exemple, un des jeunes rentre au foyer à des heures

⁸⁸A. Zehraoui, *L'immigration, de l'homme seul à la famille*, CIEMI L'Harmattan, Paris, 1994.

inhabituelles ne correspondant pas à son horaire de travail, il l'appelle au téléphone et lui demande de se justifier : « Il faut que tu t'expliques pourquoi tu n'es pas là et pourquoi tu ne peux pas être là ! C'est comme au pays, là-bas c'est mon père qui décide. » Tout comportement qui s'écarterait des normes de la communauté est réprouvé et le jeune qui se comporterait mal sera puni par les aînés : « Ici, on est là pour mettre tout dans l'ordre, pour pas être le premier à foutre le désordre, d'ailleurs dans la société c'est pas bien, ça fait pas avancer les choses. Nous on aime pas ça, tu seras puni. » (Yakouba) Par exemple, un jeune qui ne rentre pas dormir la nuit au foyer devra aller voir le plus vieux qui lui dira que son comportement est mauvais et qu'il ne devra pas se reproduire sinon il sera privé de sortie et devra dormir dans le couloir du foyer pour que tout le monde connaisse sa faute et qu'il ait si honte qu'il ne recommencera plus. Au foyer le comportement de chacun est contrôlé, il faut veiller à avoir un comportement exemplaire : il faut seulement penser à travailler afin d'envoyer l'argent gagné à sa famille au Mali, il ne faut surtout pas céder aux tentations dangereuses de la ville occidentale. Il faut être sérieux, les distractions sont mal vues, parfois même prendre des cours d'alphabétisation est vu comme une perte de temps qui n'aide pas à atteindre le but initial de sa migration : « Dès que tu viens ici, on te dit pas, voilà faut que tu fais des cours parce qu'on te dit qu'il faut que tu trouves du travail pour gagner de l'argent. . . Tu gagnes de l'argent et puis tu l'envoies à ta famille, on fait que ça, quoi ! » (Fodyé) À ce propos, un jeune m'a raconté que son oncle lui a interdit de jouer au foot parce qu'il n'est pas venu en France pour s'amuser et qu'il ne sort pas avec des filles pour seulement se concentrer sur son travail, pour gagner un maximum d'argent : « parce que si tu sors avec des filles on dit que tu fais des bêtises ! » (Fodyé)

Le foyer permet donc de cadrer les jeunes, de leur éviter de devenir des « délinquants », de garder tous les membres de la communauté : « La puissance de la communauté encadre tout le monde. », selon Yakouba. Au foyer, ils ne sont pas tout seuls, perdus, ne sachant pas quelle voie suivre : ils peuvent suivre un modèle : « Moi je travaille mais lui il travaille mieux que moi, il gagne plus d'argent que moi, cela me permet de me demander comment il a fait ! » (Yakouba)

Finalité du projet migratoire

Cette étude se penche sur la finalité du projet migratoire des résidents du foyer, et, à ce sujet, il s'agit de se demander si le contrôle social est tel que ce projet reste complètement collectif, avec pour seule fin de s'occuper de leur famille restée au pays, ou si avec la prolongation du séjour le projet revêt de plus en plus des aspects individuels. C'est à l'aide d'entretiens que le projet migratoire des résidents de Pinel pourra mieux être compris. Il s'agit de comprendre pourquoi ils sont venus en France, qui les a fait venir et pourquoi ils prolongent leur séjour en France.

Pour aborder la finalité du projet migratoire, les concepts de situation migratoire et de projets de carrières seront éclairants. Timera explique que les modes d'insertion professionnelle, sociale et politique propres à chaque situation migratoire déterminent les conditions générales de reproduction des communautés immigrées⁸⁹. Les migrants soninké sont donc dépendants de la segmentation du marché du travail, des politiques d'urbanisation et des logiques foncières et immobilières auxquelles ils doivent s'adapter ou contre lesquelles ils essaient de lutter. Timera énonce que l'immigration est

⁸⁹M. Timera, *Les Soninké en France : d'une histoire à l'autre*, op. cit.

un rapport social et un rapport entre états et nations ; elle constitue des modes différents d'intégration des individus au sein de ces rapports sociaux et de ces rapports entre nations. Ces rapports sociaux représentent une totalité qui définit une situation migratoire. La situation migratoire correspond donc à une position spécifique dans ce rapport social à laquelle coïncide un projet de carrière plus ou moins défini, c'est-à-dire des stratégies plus ou moins déterminées ou maîtrisées.

En particulier, Timera explique que pour les migrants soninké, deux situations migratoires s'expriment. La situation migratoire 1, où les migrants sont des hommes seuls mais en général mariés au pays. Ceux-ci constituent le groupe le plus important de l'immigration. La majorité d'entre eux habite dans les foyers tout comme les résidents de Pinel même s'il existe une minorité qui occupe des logements indépendants. Par contre, la situation migratoire 2 se caractérise par le fait que l'immigré soninké fait venir sa famille dans le pays d'immigration. Timera remarque qu'entre ces deux situations-types évoquées, de plus en plus de formes transitoires sont observées, elles sont l'expression des blocages pouvant avoir lieu lors du processus d'insertion familiale, du passage problématique de la situation migratoire 1 à la situation migratoire 2. Ces blocages : irrégularité administrative, logement indécent et conditions socioprofessionnelles précaires, peuvent durer pendant de longues années puisqu'ils sont souvent dus en partie à la situation précaire des immigrés et aux lois restrictives touchant les étrangers en général et les Soninké en particulier. Le passage de la situation migratoire 1 à la situation migratoire 2 correspond à des moments successifs, à des «âges».

Sayad avait parlé d'âge de l'émigration en abordant les «trois âges de l'émigration algérienne»⁹⁰, mais Timera préfère employer le terme de situation migratoire pour les immigrés soninké parce que ces périodes successives ne font pas que se succéder, elles sont, du fait de la poursuite des flux migratoires, devenues simultanées.

Dans le même ordre d'idées, Quiminal aborde les projets de carrière en parlant des «trois figures de l'immigré». Les nombreuses personnes correspondant à la première figure sont ceux qui pensent que, en accord avec les patriarches, l'argent qu'ils ont gagné doit servir principalement à maintenir le système villageois. Leur aspiration est de retrouver leur place au village lorsqu'ils quitteront le pays d'immigration ; leur séjour est considéré comme transitoire. Le lieu de résidence de ceux-ci est en général le foyer, pour les Soninké qui l'ont quitté, le foyer reste un lieu de référence auquel ils se rendent régulièrement.

Une minorité de migrants correspond à la deuxième figure et considère, de son côté, que l'argent qui a été gagné à la sueur de leur front, leur donne droit à une place dans le monde capitaliste, en France comme ouvriers et dans leur pays d'origine en faisant fructifier leur petit capital. Ce second profil s'applique à des immigrés qui sont en rupture avec le reste du groupe. Timera commente ce projet de carrière et explique qu'il est difficile pour les immigrés soninké de quitter le foyer sans rompre forcément avec le groupe, même s'ils ne veulent plus y habiter ; en effet, on ne peut échapper facilement à une trajectoire d'un groupe situé au bas de l'échelle sociale. Pour Timera ceci est un signe de leur forme d'intégration, en effet, les réseaux de sociabilité des Soninké sont rarement délocalisés et hors de la communauté.

Finalement, les migrants pouvant être caractérisé par la troisième figure cherchent des solutions de transition, des alternatives entre la simple répétition du système villageois qu'ils ne supportent

⁹⁰A. Sayad, *La double absence*, *op. cit.*

plus et la rupture, l'insertion sans grande chance de succès dans un monde où la compétition ne joue guère en leur faveur ; ce monde leur est aussi insupportable. Ce dernier projet de carrière se fonde sur une négociation entre plusieurs projets. Les résidents du foyer Pinel suivent majoritairement la trajectoire de la situation migratoire 1 au sens où l'entend Timera et agissent en général selon le premier projet de carrière décrit par Quiminal.

Souvent, les résidents n'arrivent pas à fixer une limite à leur séjour en France. Au foyer Pinel, de nombreux résidents sont en France depuis plus de 10 ans (certains sont là même depuis plus de 25 ans), on peut se demander pourquoi ils restent en France autant de temps, étant donné qu'ils n'ont pu faire venir leur famille, qu'ils souffrent de ne pas voir leur femme. Certains résidents aimeraient faire venir leur femme en France, mais ils ne peuvent le faire parce qu'ils n'ont pas de papiers ; il leur est donc impossible de passer de la situation migratoire 1 à la situation migratoire 2. D'autres évitent de faire venir femme(s) et enfant(s) car leur présence nuirait au projet migratoire collectif.

Un résident qui est en France depuis 15 ans m'a dit : «J'ai des projets dans la tête et jamais ça s'arrête ! Je crois pas que vais rester là jusqu'à la fin... J'ai envie de rentrer au pays avant, mais avant que tu partes au pays il faut faire quelque chose ! Tu peux rester, faut travailler encore pour construire une maison, acheter une machine, pour le moulin, la culture, la cour, faut faire tout ça ! Et puis le moulin, la camionnette...» (Mahamet). Les résidents sont souvent pris dans une course sans fin vers la réalisation de projets de plus en plus importants qui repousse indéfiniment le retour définitif au pays Soninké⁹¹.

9.2 Les rouages de la migration

Sayad a abordé en détails le mécanisme de la *reproduction de l'immigration* pour les immigrés algériens. Il décrit comment l'immigration est reproduite à travers le *mensonge collectif* : les immigrés sont amenés à mentir et dissimuler les souffrances causées par leur émigration, la dure vie que leur réserve la société d'accueil ; ils mentent par respect pour eux-mêmes mais aussi pour leur communauté, ainsi ils donnent envie à d'autres de partir. Sayad fait parler un émigré kabyle qui nous raconte son histoire : «C'est ainsi que la France nous pénètre jusqu'aux os, une fois que tu as ça en tête, c'est fini, ça ne sort plus de ton esprit, finis pour toi les travaux, finie l'envie de faire quelque chose d'autre, on ne voit plus d'autres solutions que partir»⁹². Chez les Soninké que j'ai interrogé, j'ai pu comprendre que ce mensonge collectif a lieu par omission. Ils ne se plaignent pas lorsqu'ils ont leur famille au bout du fil et lors de leurs voyages au village, ils se parent de leur plus beaux habits et amènent beaucoup de cadeaux, ce qui laisse entendre leur richesse. Toutefois, s'ils sont interrogés par des compatriotes restés au pays Soninké sur leur vie en France, ils racontent certaines de leurs difficultés, mais leurs interlocuteurs ne vont pas toujours les croire, les mots ont moins de poids que les habits et les cadeaux. La France reste un *Eldorado*.

Dans la chaîne migratoire des Soninké, le rôle des premiers arrivés dans la mise en place de la filière et dans la poursuite des flux migratoires est important. Chez les immigrés soninké, ce sont les aînés qui financent gratuitement ou sous forme de prêts la migration des cadets de leur famille,

⁹¹À ce sujet, la lecture du roman, I. Dia, *Kaso, le migrant perpétuel*, L'esprit frappeur, 1999, est conseillée au lecteur.

⁹²A. Sayad, *La double absence, op. cit.*, p. 31.

appelés, selon le mode de la noria, à assurer la relève. Les aînés prennent aussi en charge les frais de logement et les besoins du cadet jusqu'à ce qu'il trouve du travail. Mahamet Timera⁹³ relève que les cas de migrants finançant eux-mêmes leur voyage sont quasi-inexistants, bien que j'en aie rencontré quelques-uns lors de mon enquête de terrain. Cette place des aînés dans la chaîne migratoire leur donne la possibilité de contrôler partiellement les flux de migrants soninké. Les cadets restés au pays, et sur qui repose l'économie domestique, font pression sur les aînés immigrés : ils ont eux aussi envie de partir et refusent d'être responsables indéfiniment de la concession (*ka* en soninké) au village. Il y a un partage de responsabilité entre les immigrés et ceux qui sont restés pour garder les femmes, les enfants, les ancêtres, les biens et conserver la position sociale de la famille dans le village ; les seconds aspirent eux aussi à pouvoir partir un jour pour aller chercher fortune.

Avec les années et l'expérience, les premiers immigrés soninké se sont donc organisés afin de mieux réaliser leurs objectifs, les aînés ont fait venir les jeunes pour leur faciliter la tâche pour n'être pas le seul membre de la famille à avoir la lourde tâche de travailler pour nourrir sa famille, pour n'avoir pas qu'une seule paye : «C'était une solution, une idée de se multiplier ici, faire venir une personne et puis...»(Yakouba).

9.3 Les causes de la migration

Ce qui ressort de mes entretiens est que les immigrés soninké viennent en France dans l'espoir d'avoir une vie plus prometteuse que s'ils étaient restés au pays sans avoir les moyens d'assurer un avenir meilleur à leur famille, en travaillant en France ils espèrent répondre à leurs besoins. Nombreux sont ceux pour qui la France représentait l'*Eldorado*, le moyen de réaliser leurs rêves. Ils veulent venir parce qu'ils aimeraient être moins pauvres, être moins frustrés de ne pas pouvoir acheter les biens qu'ils auraient envie d'acquérir, réaliser leurs projets : construire une maison en béton pour leurs parents, acheter un terrain, avoir assez d'argent pour payer la dot de mariage et parfois même simplement avoir un vélo : «Je peux pas retourner au village sans vélo, parce que mes copains et copines avaient un vélo [...] Franchement, j'en avais marre de Bamako, je voulais aller en France ! Parce que j'ai pas d'argent, j'ai pas de vélo... Alors mon oncle il m'a fait venir en France parce qu'il m'a dit que c'est mieux de venir que d'acheter un vélo !»(Fodyé)

À ce sujet, Catherine Quiminal, dans *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, affirme qu'au pays soninké, même si l'on sait par les propos de ceux qui ont déjà émigré, qu'en France la vie sera difficile (voir ci-dessus), l'on rêve de la France parce qu'elle est à la fois craintes, attirance, espoirs et richesse : «C'est avant tout la ville, avec ses codes qu'on ignore, ses réalisations qu'on admire à l'avance, ses grandes avenues propres, ses lumières, ses jardins et leurs bassins où l'eau coule sans interruption...»⁹⁴. Mais ils ne savent pas réellement ce qu'ils vont trouver en France : «Je ne connaissais même pas France, j'ai entendu que France, France, mais je sais pas France c'est quoi ! On m'a dit que ton père il était en France !»(Fodyé)

Christophe Daum dans *Les associations de maliens en France*⁹⁵ aborde le phénomène de la

⁹³M. Timera in *Les lois de l'inhospitalité*, op. cit.

⁹⁴C. Quiminal, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, p. 21.

⁹⁵op. cit.

migration auto-entretenu et analyse les différentes causes que l'on donne pour expliquer le pourquoi de l'ampleur de la migration soninké⁹⁶. Ainsi, une explication très répandue postule que chez les Soninké, les jeunes doivent immigrer, le voyage est présenté comme un rite initiatique. Pour Daum cette explication est culturaliste et empreinte de sens commun. Une deuxième explication se base sur la réputation de «grands voyageurs» des Soninké, cette réputation répond au mythe de la dispersion des Soninké après la mort du serpent Bida, la migration serait une affaire de tradition.

En fait, l'origine de la migration vers la France, et le fait que la France soit la destination privilégiée se trouve dans l'histoire précoloniale et coloniale et postcoloniale des Soninké et de leur migration (voir sections 4.1 et 4.3). Dans le discours des immigrés de la région de Kayes, l'explication qui est donnée est la situation économique de cette région où la misère domine du fait des sécheresses des années 70, des difficultés à acquitter les obligations fiscales et de l'inflation croissante des besoins en produits nouveaux disponibles sur le marché⁹⁷. Mais pour Daum cette explication ne peut être suffisante étant donné que certaines régions du Mali sont encore plus misérables que Kayes, les habitants de ces régions n'émigrant pas pour autant vers la France. Pour lui, cette dernière explication sert à légitimer leur immigration et masque en fait la dépendance économique du pays Soninké vis-à-vis des revenus de la migration. Dépendance qui, comme la migration elle-même, est antérieure à celle d'autres territoires d'émigration. Ainsi, les causes de la migration sont le produit de plusieurs facteurs, le besoin pressant de numéraire a fait de la migration un phénomène auto-entretenu ; les immigrés, par ce processus de dépendance, sont devenus essentiels pour l'économie villageoise, ce qui engendre une déstructuration de l'économie locale.

Catherine Quiminal, dans *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, aborde également cette dépendance, cette crise profonde que le processus migratoire n'a fait qu'amplifier. Avec l'augmentation du nombre de migrants soninké partant pour des régions plus riches, la dépendance ne fait qu'augmenter ; puisque la main d'œuvre pour travailler dans les champs tend nettement à diminuer. À ce sujet certains ont estimé que 25% des hommes adultes dans les villages soninké des environs de Kayes ont émigré (*ibidem*, p. 87.). Pour pouvoir se nourrir, la part prélevée sur le salaire des émigrés devient donc de plus en plus importante et essentielle : «Le départ des uns renforce la dépendance des autres et par là même leur désir de partir»⁹⁸. Cette dépendance croissante pousse l'émigré à prolonger son séjour en France.

Pour Quiminal, le passage par la France est également un stratagème pour conquérir son statut d'aîné, pour raccourcir le temps qui sépare le statut de cadet des premières prérogatives des aînés, l'émigration permet de passer ailleurs le temps de la dépendance. En effet, l'objectif principal de l'émigration est de conquérir une place honorable lors de son retour au pays. Pour les jeunes, c'est le premier pas pour tenter leur chance, avoir une existence de jeune comme tous les jeunes du monde développé.

⁹⁶Les données sur le flux migratoire des Soninké étant très imprécises et exploitées à des fins politiques, l'ampleur est à relativiser.

⁹⁷Les immigrés ont souvent ce discours : «Chez nous, il n'y a rien, nous manquons de tout, il n'y a pas de moyens», Ch. Daum, *Les associations de Maliens en France, op. cit.*, p. 93.

⁹⁸C. Quiminal, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, p. 17.

9.4 Les visites au village

Pour alléger la souffrance de ne pas avoir sa femme et ses enfants à ses côtés pendant de longues années, les résidents, s'ils le peuvent (s'ils ont les moyens et sont assurés de retrouver un travail à leur retour et ont des papiers), font des visites de 2 à 4 mois chaque 1 à 3 ans (de fois ils attendent beaucoup plus longtemps) dans leur village. Faire une telle visite demande toute une organisation et des moyens financiers assez importants. Tout d'abord, il faut être prêt à abandonner son travail pendant quelques mois (travail que l'on a pu obtenir grâce à une recherche longue et épuisante), dans beaucoup de cas l'immigré est loin d'être certain de pouvoir le retrouver à son retour. Dans d'autres cas, l'immigré ne prend pas de vacances pendant très longtemps pour pouvoir avoir un congé suffisamment long pour rentrer dans son pays. Ensuite, il faut avoir assez d'économies pour payer son billet d'avion. Des résidents m'ont expliqué qu'ils n'ont pas fait de visite dans leur pays d'origine depuis plusieurs années parce qu'ils n'arrivent pas économiser, tout leur argent est envoyé à leur famille, ou parce qu'ils préfèrent garder leurs économies pour d'autres projets. De plus, il est impensable de penser rendre visite à sa femme et ses enfants sans prévoir quelques cadeaux : «On peut pas arriver devant sa femme les mains vides!» (Sékou)

Lorsque tout est enfin réuni pour partir au pays, l'on peut vraiment annoncer à tout le monde que l'on part. Pendant plusieurs jours, la famille, les amis et les connaissances viennent au foyer dire au revoir à la personne qui part au pays. Nombreux sont ceux qui confient un message, une lettre, de l'argent ou d'autres présents à la personne qui va partir pour qu'elle le transmette à sa famille là-bas, dans le village d'origine. La personne qui part a donc le rôle du messager.

Un jour où je rendais visite à Sékou, je le vois arriver avec un visage très souriant, alors que d'habitude il semble un peu triste, il m'annonce : «Je vais faire une visite Afrique, je vais voir ma femme!» (Sékou)⁹⁹

Sékou me raconte comment une visite au pays se passe : «Bon, si je vais arriver là-bas tout le monde va venir me saluer, bonjour, bon ça va, bon voilà ! Ils vont me dire comment ça va, la famille et puis tout ça, moi je vais raconter comment va tous les gens du village qui sont ici. Je vais être content, bon, on va quand même égorger le mouton, on va être content comme les fêtes mais c'est pas une fête ! À la fin du mois l'hivernage¹⁰⁰ va commencer, alors je vais aller cultiver.» (Sékou) Le temps du séjour au village est principalement consacré à rendre visite à tout le monde, et, autour d'un verre de thé¹⁰¹, les discussions sont sans fin. L'émigré donne les nouvelles des ressortissants du village qui ont émigré en France et s'enquiert de connaître les nouvelles du village et des villageoises : «Je leur raconte la vie ici et là-bas ils me racontent la vie de là-bas, parce que si tu n'es pas là-bas tu veux savoir plein de choses quand tu leur fais une visite!» (Sékou) Si leur venue correspond à la période de l'hivernage, ils travaillent aussi aux champs, mais, comme ils sont venus pour se reposer, pour les vacances, ils ne se fatiguent pas autant au travail qu'avant. Souvent aussi, leur visite est

⁹⁹ Aller «faire une visite Afrique», exprime pour eux, le fait de se rendre dans leur village, l'emploi de ce terme «Afrique» pour dire village est très fréquent, ils ne l'emploieront pas s'ils parlent d'une ville, comme Kayes ou Bamako. L'image qu'ils ont de l'Afrique est donc le village traditionnel.

¹⁰⁰ Terme utilisé en Afrique soudano-sahélienne pour désigner la saison pluvieuse, qui correspond à peu près à l'été européen.

¹⁰¹ La préparation du thé inspire celle qui se fait au foyer (voir section 12.1.1).

l'occasion de commencer les travaux de construction qu'ils ont prévu de faire (souvent des travaux pour améliorer leur maison) avec l'argent qu'ils ont mis de côté.

Pendant la visite au village, l'émigré profite surtout d'être au côtés de sa (ses) femme(s) et ses enfants. Mahamet, qui est marié à deux femmes, m'explique que lorsqu'il rentre au Mali, ses femmes s'occupent bien de lui¹⁰².

10 Communication avec la famille et les amis dans le pays d'origine

Le résident garde de façon permanente, pendant son séjour en France, le contact avec sa famille et ses amis restés dans son pays d'origine. Il communique avec sa famille principalement par téléphone, ce mode de communication est préféré parce qu'il est le plus simple et le plus immédiat. Malheureusement, passer un coup de fil à sa famille coûte cher, pour cette raison les conversations ne peuvent être longues. En moyenne, les résidents appellent leur famille toutes les semaines pour avoir des nouvelles, souvent le membre de la famille à l'autre bout du fil lui communique ses besoins et lui demande d'envoyer de l'argent : «Par exemple, s'ils ont pas assez pour manger, ils nous téléphonent depuis l'Afrique et nous disent que franchement, ils n'ont pas assez pour manger et qu'il faut qu'on les aide en envoyant de l'argent.» (Fodyé)

Un résident m'a expliqué qu'il appelle sa famille au Mali chaque semaine. S'il prend connaissance d'un problème, lui et les membres de sa famille qui sont en région parisienne se réunissent au foyer le dimanche pour discuter de la façon dont ils pourraient remédier au problème, de la somme d'argent qu'ils vont envoyer pour combler les besoins de leur famille. Toutefois, tous les résidents ne peuvent utiliser le téléphone comme mode de communication, en effet, tous les villages du pays soninké ne sont pas équipés du téléphone. Appeler est parfois toute une aventure : le résident appelle chez une connaissance en ville, celle-ci va se déplacer jusqu'au village du résident pour prévenir la famille de son coup de fil, un membre de la famille part en ville pour attendre que l'immigré téléphone une deuxième fois. Les résidents appellent en général depuis les cabines téléphoniques qui se trouvent à côté du foyer, le coût de leur appel est réduit grâce à l'utilisation d'une carte prépayée. L'apparition de celles-ci dans la dernière décennie a facilité les communications avec le pays d'origine. Ils peuvent aussi appeler depuis les nombreux centres téléphoniques qui se trouvent à Saint-Denis qui proposent des appels à prix économiques vers les différents pays d'émigration¹⁰³.

La lettre est également fréquemment utilisée, mais écrire une lettre n'est pas simple surtout si l'on est illettré ou analphabète : la tâche de la rédaction de la lettre est confiée à une personne plus instruite. Souvent le contenu d'une lettre est assez pauvre parce qu'il est difficile d'écrire ce que l'on pense et exprime oralement : «(...) parce qu'on a peine à réaliser, c'est-à-dire à se représenter en

¹⁰²Dans l'habitat traditionnel africain, l'homme polygame n'a pas vraiment de case dans sa concession, il rend visite à ses femmes tour à tour qui ont chacune une case particulière.

¹⁰³Appeler au Mali depuis les centres téléphoniques coûte environ 25 centimes par minute. Toutefois, la communication reste bien plus chère qu'avec une carte.

imagination la relation qui s'opère par la médiation de l'écrit.»¹⁰⁴ Une lettre-type d'un émigré à sa famille, publiée en 1990 par le journal *Sooninkara* est présentée à l'annexe C.

Le message oral, c'est-à-dire celui que l'on confie à un intermédiaire qui part faire une visite au pays et qui aura à le rapporter à la famille, a été pendant longtemps le premier mode de communication. Le message oral ne peut se faire sans un système de relations familiales internes au groupe entre l'auteur, le porteur et le destinataire du message. Souvent, le messenger a la charge de rappeler à l'émigré les obligations auxquelles il est tenu à l'égard de sa famille, sa mission ne se limite pas à transmettre le message, il doit parfois veiller à ce que ce dernier s'en acquitte en suscitant son sentiment de mauvaise conscience¹⁰⁵. Aujourd'hui le message oral est moins utilisé parce qu'il est plus compliqué, en raison des nouvelles réglementations sur l'immigration, de faire des visites dans son pays ; ce type de communication est, en effet, fonction de l'intensité du volume des déplacements qui ont lieu dans un sens et dans l'autre entre le groupe resté au village et les émigrés qui se trouvent en France.

Pour finir l'usage du magnétophone pour enregistrer un message, qui est apparu récemment, constitue un nouveau mode de communication. La personne enregistre un message et la cassette est envoyée par la poste (ou transmise par un émigré qui part en visite au pays). Les résidents utilisent en général la cassette enregistrée pour communiquer avec leur femme : ils préfèrent ce mode de communication parce qu'il permet d'entendre la voix de la personne aimée et de réécouter le message autant de fois qu'ils en ont envie. Un résident m'a raconté qu'il écoutait très souvent la cassette que sa femme lui a envoyé avant qu'il s'endorme pour qu'il fasse de beaux rêves. Plus que les autres modes de communication, le message enregistré est souvent emprunt de sentiments : «Il n'y a qu'avec la cassette que tu peux faire cela, que tu peux tout dire... Avec la lettre ou en allant voir quelqu'un ce n'est pas la même chose : tu ne dis que ce dont tu as besoin, mais rien de ce que tu as dans le coeur...»¹⁰⁶

Malheureusement, tout mode de communication à distance peut entraîner une incompréhension, surtout si la famille restée au pays ne comprend pas bien que les conditions de vie de l'émigré sont difficiles : «Mon frère au téléphone, il me demande de lui envoyer de l'argent et quand je lui dis que je peux pas lui en envoyer en ce moment parce que j'ai pas de travail, il me croit pas ! Au téléphone, des fois on se comprend pas parce que les conversations sont trop courtes pour expliquer... Alors que si j'étais là-bas, je pourrais passer du temps à lui expliquer ma situation ici !» (Fodyé)

11 Réseaux de sociabilité, hiérarchie et contrôle social

Les *réseaux de sociabilité* des résidents constituent une partie importante de ce travail. Les relations que ceux-ci entretiennent entre eux dans un habitat collectif où la promiscuité règne, les rapports de pouvoirs qui gouvernent le foyer et le très fort contrôle social qui y règne seront abordés.

Réseaux de sociabilité

¹⁰⁴ A. Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Éd. universitaires de Boeck, 1991, p. 159.

¹⁰⁵ *ibidem*

¹⁰⁶ *ibidem*, p. 168, citation d'un immigré maghrébin.

L'hypothèse de départ était que les réseaux de sociabilité des immigrés soninké se tissent en général au sein de la communauté et les liens extra-communautaires sont en général limités. En interrogeant les résidents du foyer Pinel sur l'origine de leurs amis et de leurs fréquentations, il a été possible de constater que l'hypothèse n'est pas fautive : les Soninké vivant dans les foyers ont en général tissé leurs réseaux de sociabilité au sein de la communauté. Au fil de l'enquête qui a été menée, il est apparu que le foyer étant le centre de la vie sociale de ses résidents et de toute une partie de la communauté d'immigrés soninké (anciens résidents et immigrés ne voulant pas perdre leurs racines culturelles), les réseaux de sociabilité de ceux-ci se limitent en général au foyer avec des extensions au reste de la communauté soninké. À titre d'exemple, les enseignants des cours d'alphabétisation sont souvent les seuls Français avec lesquels les résidents qui suivent ces cours ont tissé des liens amicaux. Lors de l'enquête un des résidents m'a dit : «Je suis content que tu viens me voir parce que seulement des Soninké viennent me rendre visite.»(Mahamet) En effet, beaucoup de résidents ne sortent que très peu du foyer mis à part pour aller au travail et donc n'ont pas d'autres occasions de rencontrer des personnes hors de leur communauté, ceci est dû principalement au fait qu'ils n'existent pas d'autre lieu où ils peuvent se ressourcer et se sentir en sécurité comme au foyer (notamment pour les résidents sans-papiers).

Souvent même, des membres de la famille ou du village des résidents sont les personnes qu'ils fréquentent le plus et à qui ils accordent la plus grande confiance. Fodyé, par exemple, sort souvent avec d'autres de son village, il les connaissait avant d'émigrer. Le foyer reste tout de même un lieu de rencontre où l'on peut se faire de nouveaux amis : «Ce que j'aime bien au foyer c'est qu'on peut rencontrer plein de gens, des Soninké différents!»(Issa) Les membres de la communauté soninké se retrouvent donc en contact les uns avec les autres au foyer.

Les Soninké et les résidents d'autres origines ethniques

Il est important d'aborder ici les relations qu'entretiennent les Soninké d'une part et les Bambara et Peul (en général ils s'agit aussi de Maliens) qui habitent au foyer d'autre part, même si ces derniers représentent seulement une faible minorité des résidents. Les Soninké ne se mélangent pas facilement avec des personnes d'origines différentes de la leur : «Normalement les Soninké, ils restent entre eux.»(Lassana) Dans les propos des résidents l'on peut sentir une certaine rivalité entre Soninké et Bambara, les Soninké se sentent inférieurs aux Bambara qui sont plus souvent alphabétisés : «Parce que les Bambara, apparemment ils ont fait l'école avant de venir ici. Même s'ils ont pas fait l'école, s'ils viennent ici, ils ne restent pas au foyer, tout le temps ils sortent, ils font l'école du soir, ils apprennent le français, tu vois quoi, personne ne les contrôle. . .»(Fodyé) Les Soninké et les Bambara ne s'entendent pas très bien parce qu'ils se sentent différents, ainsi un Soninké m'a dit que les Bambara sont moins religieux qu'eux, qu'ils sont plus libres de faire ce qu'ils veulent en France. Un Bambara ne participera pas forcément à une réunion de son village parce qu'il ne supporte pas être le seul (ou un des seuls) Bambara parmi tous ces Soninké.

L'obstacle majeur à la compréhension entre les Soninké et les Bambara est la langue, en effet, au Mali, les Soninké minoritaires doivent savoir parler bambara mais les Bambara majoritaires ne connaissent pas le soninké : «[la France] est un des rares endroits où la langue soit conquérante, c'est à dire qu'un non-soninké émigrant d'Afrique Noire sera logiquement conduit, en France, s'il partage

le sort des travailleurs africains, à s'exprimer en soninké.»¹⁰⁷ Dans l'étude de Barou¹⁰⁸, publiée en 1977, un résident soninké explique que les Soninké ne s'entendent pas avec les Toucouleur (peuple originaire du Sénégal) car ils ne parlent pas la même langue qu'eux, ce qui traduit à un niveau linguistique une question d'ordre sociologique. Les observations de son enquête indiquent que les différentes populations habitant le foyer sont en relation d'indifférence. Celles qui partagent le foyer étudié par Barou se critiquent fortement. Ainsi, les Soninké jugent l'immigration des Peul gratuite à l'opposé de la leur qui répond à un besoin et est utilitaire. Les Toucouleur critiquent les Soninké, parce qu'ils supportent mal le fait d'être minoritaires dans le foyer. Ils disent que les Soninké sont des paysans pauvres et illettrés, destinés uniquement au travail ; alors que le Peul essaye de se donner l'image, même s'il ne l'est pas en réalité (les immigrés Peul subissent la même situation précaire en France que les Soninké), d'un homme instruit, citadin, riche et de quelqu'un qui voyagerait seulement pour découvrir d'autres cultures.

Hiérarchie

L'espace du foyer est un lieu de reproduction des statuts traditionnels de la société soninké. En effet, dans le foyer la hiérarchie dépend de deux critères : l'âge et la condition sociale de naissance.

L'âge détermine les relations de pouvoir au foyer, comme dans le village soninké traditionnel. Le principe de séniorité est prégnant dans l'espace du foyer, les jeunes veulent avoir plus de pouvoir, mais ils ont des difficultés à le prendre même s'ils représentent un nombre important au foyer. Les aînés usent souvent de leur pouvoir sur les cadets en leur donnant des ordres, ces derniers doivent leur obéir et ceci pas seulement dans le but de veiller à ce que les cadets suivent le projet migratoire collectif (voir section 9.1). Fodyé m'a raconté que son oncle lui donne souvent des ordres et qu'il est obligé de lui obéir sinon il est puni : «Mon oncle c'est un dictateur, il m'oblige à mettre le boubou et si je le fais pas des fois il me gifle !» (Fodyé) Les différences de mentalités entre aînés et cadets donnent lieu parfois à d'importants conflits. Les jeunes tentent d'acquérir du pouvoir grâce aux compétences acquises en France. Par exemple, en suivant des cours d'alphabétisation, ils ont un avantage certain sur quelques aînés du foyer vivant en France depuis plus de 15 ans et ne sachant toujours pas lire et écrire.

Au sein de l'immigration, la prise en compte des conditions sociales de naissance varie selon les catégories sociales. Les individus qui pourraient en tirer profit essayent de mettre en avant leur statut traditionnel : les membres des familles de chef et les marabouts insistent avec fierté sur leur rang et tiennent davantage au respect de la hiérarchie. Selon Mahamet Timera, l'on peut observer la persistance des statuts traditionnels dans l'immigration, mais il faut une observation prolongée pour pouvoir comprendre son mécanisme de fonctionnement¹⁰⁹. Les statuts persistent au niveau idéologique, mais aussi dans la vie quotidienne. Timera explique que l'on peut observer le pouvoir des statuts traditionnels dans certains gestes quotidiens tels que céder son siège à un hôte, débarrasser le plat après le repas, préparer et servir le thé... Ces gestes sont presque toujours faits par celui qui, dans le groupe, a le statut le plus bas, sans que cela soit dit, chacun connaissant sa position.

¹⁰⁷ Ch. Girier, *op. cit.*, p. 12.

¹⁰⁸ J. Barou, *Les travailleurs africains en France*, *op. cit.*

¹⁰⁹ M. Timera, *Les Soninké en France : d'une histoire à l'autre*, *op. cit.*

Un observateur n'ayant pas connaissance de ce système de reproduction des statuts traditionnels pourrait voir dans ces gestes seulement une grande serviabilité.

Si l'on questionne des membres de la communauté soninké sur ce sujet, ils répondent en général que les castes ne sont plus vraiment opérantes dans la société d'accueil. Un résident m'a expliqué qu'en France le pouvoir des castes est surtout opérant lors des cérémonies traditionnelles telles que les mariages, les décès et les baptêmes : « Dans ces moments traditionnels chacun joue son rôle, le *kome* va respecter son rôle de *kome*. Mais dans le quotidien, on ne regarde pas ça ! » (Lassana) (voir section 4.4 pour le nom des groupes sociaux) Aujourd'hui, selon Timera, nombreux sont les immigrés soninké qui pensent que les statuts traditionnels n'ont plus lieu d'exister, mais au niveau symbolique les statuts traditionnels ont tout de même encore leur importance, ils se manifestent surtout dans le domaine matrimonial où l'idée d'endogamie est encore très forte. À ce sujet, il est intéressant que je relate une conversation que j'ai pu voir sur le forum du site internet soninkara.com. Une immigrée soninké, en France depuis l'enfance et qui s'y sent intégrée, raconte son problème. Un jour, lors d'une visite au pays, sa mère lui présente son futur mari, un cousin qu'elle a choisi pour elle. Cette femme est déjà fiancée en France avec un autre soninké qui n'appartient pas aux *hooro* comme elle mais aux *komo*. Lorsqu'elle explique à sa mère qu'elle ne peut accepter de se marier avec son cousin, sa mère pleure et lui dit qu'elle ne veut plus jamais la voir parce qu'elle déshonore la famille en voulant se marier avec un *kome*. Les personnes qui répondent à cette femme sur le forum du site lui conseillent en majorité de se marier avec son cousin parce que le plus important est de ne pas renier la tradition soninké. Certains même adoptaient un ton insultant à l'égard de la jeune femme. Ceci est frappant, d'autant plus que ces messages n'ont évidemment pas été postés par des résidents analphabètes des foyers mais par des personnes lettrées ayant accès à internet. Cette histoire permet de se rendre compte que la tradition est encore bien ancrée dans les mentalités, même si au sein de la communauté des immigrés, des idées plus modernes commencent peu à peu à faire leur chemin.

Les rapports sociaux qui structurent la vie des communautés en France connaissent des réajustements en fonction des luttes internes entre les différents groupes sociaux. À ce sujet, sera relatée ici la lutte des *komo* pour plus d'égalité ¹¹⁰. Au début de la migration, les *komo* avaient pour tâche de préparer les repas alors que les *hooro* ne cuisinaient jamais. Cette répartition des tâches a été contestée par un grand mouvement en 1974, lors duquel les jeunes *komo* ont décidé de ne plus préparer des repas. Un épisode conflictuel a eu lieu et finalement les mentalités ont changé : les aînés ont proposé que ce soient les jeunes qui prépareront le repas indépendamment de leur statut traditionnel.

Contrôle social et ragots villageois

Au niveau du contrôle social et des ragots qui y circulent, le foyer fonctionne comme un village, j'ai pu remarquer qu'à Pinel tout le monde connaît tout sur tout le monde ; dès qu'un comportement inhabituel est observé chez un résident, les ragots se mettent à circuler. À ce sujet, il est intéressant de raconter une anecdote. J'ai été la cible d'un incroyable ragot : le fait que je fréquente souvent un de ses résidents (Fodyé) à la fois pour mon étude et également à titre amical a suscité les ragots. Certains jeunes ont propagé dans le foyer la rumeur que j'entretenais une relation amoureuse avec

¹¹⁰ *ibidem*

lui, cette rumeur est allée jusqu'aux oreilles de son oncle qui est parti demander à l'imam du foyer si son fils avait le droit de sortir avec une non-musulmane. Même la mère de ce jeune qui habite au Mali a été informée par téléphone que son fils sortait avec une «blanche». Le jeune a été puni, pendant une semaine il a du dormir dans le couloir du foyer jusqu'à ce qu'un autre de ses oncles prenne sa défense.

12 Pratiques et organisation des résidents

Une grande partie de ce travail est consacrée à décrire et expliquer le mode de vie des résidents du foyer : leurs activités, leurs pratiques et leur organisation très structurée.

Malheureusement, peu d'enquêtes de terrain sur les foyers ont été réalisées certainement en raison de la difficulté d'accès à ce terrain. En effet, une personne étrangère et inconnue de tous ne peut y pénétrer (remarquons que l'on peut observer la même chose pour un étranger voulant s'aventurer dans un village africain). Le fait que je donne des cours d'alphabétisation depuis 2 ans au foyer Pinel et que j'ai lié des rapports d'amitié avec certains des résidents m'a bien entendu beaucoup aidé. Certains auteurs tels que Mahamet Timera ou Catherine Quiminal ont pénétré dans les foyers, leurs études de terrain seront utiles pour compléter mes propres données puisées au foyer Pinel et à la résidence sociale Bachir Souni.

12.1 Vie communautaire et pratiques

La description du mode de vie des résidents se base sur des données recueillies à la fois au foyer Pinel et à la résidence sociale Bachir Souni puisque les résidents tendent à reproduire la même organisation à la résidence qu'au foyer, par un processus d'appropriation (voir section 14).

12.1.1 Activité des résidents

«Lorsque l'on demande aux gens s'ils peuvent décrire une journée de la semaine ou du week-end, on est frappé par la similitude des jours évoqués, et la sobriété de leur emploi du temps»¹¹¹. Le rythme de vie des résidents est monotone et répétitif. La semaine est fatigante pour ceux qui ont un travail, celui-ci étant éprouvant et les trajets qu'ils doivent souvent faire entre leur lieu de travail et le foyer sont souvent très longs, certains résidents passent plus de trois heures dans les transports chaque jour. Quand ils rentrent au foyer le soir, souvent leur seule envie est de dormir. Les plus courageux suivent les cours d'alphabétisation qui ont lieu chaque soir de la semaine, mais plusieurs résidents ont arrêté de prendre des cours parce qu'ils trouvaient trop fatigant de prendre des cours après une lourde journée de travail. En France, la vie des immigrés soninké se résume souvent au travail : ils se tuent à la tâche pour gagner un peu de numéraire pour nourrir leur famille et aider leur village.

Le week-end

¹¹¹S. Lazarus, *op. cit.*, p. 29.

Le week-end est réservé aux visites à la famille et au repos. Certains me disent que, parfois, la semaine est tellement fatigante qu'ils passent le week-end à dormir, à se reposer. La majorité des résidents passent tout le week-end au foyer, à rendre visite à leurs familles et amis soninké qui habitent dans d'autres foyers ou en région parisienne. En hiver, les résidents du foyer que j'interrogeais sur leurs activités du week-end me disaient souvent qu'ils allaient rester bien au chaud dans le foyer.

Le week-end, le foyer Pinel et la résidence Bachir Souni sont remplis de monde, il y a beaucoup d'agitation, les membres de la communauté soninké (hommes, femmes et enfants) viennent rendre visite à leurs parents et amis. Ils échangent les nouvelles, boivent le thé, partagent un repas. Ils aiment passer le week-end à discuter avec leur famille et à manger la bouillie de riz comme ils le faisaient dans leur village au pays soninké.

Un des loisirs principaux des fins de semaine des résidents du foyer Pinel et de la résidence Bachir Souni est de se retrouver pour boire le thé. Il ne faut pas croire qu'il s'agisse d'une activité prenant quelques minutes, car la dégustation du thé préparé à la façon ouest-africaine est une activité qui peut occuper l'après-midi ou la soirée. La boisson elle-même diffère beaucoup du thé obtenu à partir de sachets, elle est presque noire, très forte et doit être surmontée de mousse. Un homme se propose pour préparer le thé¹¹² En Afrique il s'assied avec ses amis autour d'un petit brasier au charbon ; au foyer ceci n'est pas possible, il est contraint de se rabattre sur le fourneau à gaz de la cuisine. Après que l'eau ait bouilli longtemps avec les feuilles de thé et qu'ensuite le volontaire pour la préparation du thé ait transvasé un nombre important de fois le breuvage dans un récipient puis dans la théière pour l'oxygéner et le faire mousser, la boisson est enfin prête pour être servie. Elle est amenée directement dans les chambres dans des verres à thé posés sur un plateau. Les gens sont servis en fonction du principe de séniorité ; les invités (comme moi lorsque j'ai eu l'occasion de me trouver au foyer ou à la résidence le week-end), toutefois, sont servis les premiers. Les verres sont ensuite reposés sur le plateau et ramenés à la cuisine. Ceux qui n'ont pas pu être servis la première fois (le premier service du thé est simplement appelé «le premier»), seront servis avec une boisson re préparée avec les mêmes feuilles de thé («le deuxième» puis le «troisième»). Boire le premier, qui est plus fort que les services suivants est perçu comme un privilège.

Le fait de passer de longues heures à attendre puis à siroter le thé, dans un esprit de détente et de discussions à bâtons rompus est un loisir typique du village africain où les gens n'ont pas un horaire précis à respecter et disposent de beaucoup de temps libre. Les travailleurs soninké en France ont du temps libre le week-end, voilà pourquoi ils s'adonnent, toutes les fins de semaine, à la préparation du thé qui leur rappelle leur mode de vie villageois.

Au foyer, ils peuvent aussi rencontrer un ressortissant de leur village qui vient de rentrer de sa visite au pays, celui-ci leur donne les nouvelles du village, de leur famille et connaissances. Le week-end, un va-et-vient permanent se fait dans les chambres du foyer et de la résidence, des gens entrent et sortent. Quand une personne veut entrer dans la chambre, elle ne frappe pas, un résident m'a confié que cela le dérangerait parce qu'il ne pouvait pas avoir un seul moment d'intimité.

¹¹²En général ce sont les plus jeunes qui préparent le thé, quand je leur ai demandé si un *kome* préparait plus le thé qu'un *hoore*, ils m'ont répondu qu'ils ne tenaient pas compte du statut traditionnel, qu'ils préparaient le thé chacun leur tour. Le fait que lors de mes nombreuses visites j'ai eu l'impression de voir les mêmes personnes servir le thé me fait douter de leurs réponses.

Réunions de famille

Le week-end, j'ai pu voir au foyer Pinel des membres de la même famille se réunir pour décider quelle somme d'argent ils allaient envoyer ce mois-là à leur famille. Parfois, les palabres sont longues lorsqu'ils doivent faire face à des problèmes imprévus (maladie, manque de nourriture. . .) dont ils ont appris l'existence en téléphonant à un membre de leur famille au pays. Le rôle de la structure familiale est très important chez les immigrés soninké, c'est dans ce cadre que les décisions et actions importantes pour la famille au village sont prises.

12.1.2 Le repas communautaire : le *tuuse*

Les résidents du même village s'organisent pour préparer le repas commun au foyer. Cette organisation est appelée *tuuse*. Une personne a la responsabilité permanente d'acheter la nourriture nécessaire au repas de tous les résidents du village, tous les mois chacun cotise pour les repas (environ 30 euros) sauf les nouveaux arrivants qui n'ont pas encore trouvé du travail. Aujourd'hui, indépendamment de leur statut social, ce sont les jeunes qui doivent s'acquitter de cette tâche, on ne verra jamais un aîné préparer le repas. Un résident est censé préparer le repas jusqu'à l'âge de 30-35 ans ou jusqu'à ce qu'un petit frère ou cousin le remplace. Chacun des jeunes du village devra, à tour de rôle, préparer le repas pour tout le monde, une tâche qui peut être fatigante quand l'on sait qu'un *tuuse* peut compter plus de 60 ressortissants d'un village. Les repas sont ensuite servis dans des grands plats et consommés en général dans les chambres au foyer Pinel parce que les résidents répugnent à manger dans la cuisine qui est trop sale et dégradée. À la résidence les résidents mangent souvent dans les cuisines des étages puisqu'elles sont en bon état et qu'il y a beaucoup plus de place qu'au foyer. Trois ou quatre résidents mangent leur repas, dans le même plat avec les mains¹¹³. Les habitudes culinaires restent les mêmes qu'au pays, seuls des plats africains sont préparés.

Comme dans leur pays, cette commensalité est très importante pour eux et symbolise leur appartenance à la même communauté villageoise. Le *tuuse* permet de s'identifier à un groupe de personnes : «Moi au foyer, je reste avec des gens de mon *tuuse*.» (Fodyé) Sortir de son *tuuse* correspond à se mettre en dehors de la communauté villageoise et rompre la chaîne de solidarité dont on a bénéficié. Cette solidarité est une dette collective dont on est redevable et que l'on rembourse en prenant en charge un jour d'autres nouveaux arrivants¹¹⁴.

12.1.3 Habillement

La pratique du boubou des résidents est intéressante à analyser. «Le rapport à son propre corps et la construction de ce dernier dans la préparation au regard des autres mis en jeu dans l'espace du logement, reproduit inconsciemment des habitus profondément intériorisés, en même temps qu'elle explore [. . .] les chemins d'une mise en valeur de soi, à travers son corps, orientée vers la communication auprès des autres d'une identité acquise ou d'une nouvelle identité en gestation.»¹¹⁵

¹¹³Ils mangent seulement avec la main droite car manger avec la main gauche est vu comme quelque chose de sale et malpoli.

¹¹⁴M. Timera, *Les Soninké en France : d'une histoire à l'autre*, op. cit.

¹¹⁵R. Bekkar, N. Boumaza, D. Pinson, op. cit., p. 63.

Au foyer et à la résidence, j'ai pu remarquer un rite particulier chez certains résidents et tout particulièrement chez les aînés : dès que le résident a franchi les limites du foyer, il abandonne son habit occidental et enfile son boubou. Le boubou est enfilé parfois au dessus du vêtement occidental qui était porté pour sortir à l'extérieur du foyer. Ceci donne parfois une image frappante de métissage entre les coutumes de l'occident et de l'Afrique : on peut voir, sous le boubou d'un résident, son costume cravate qui dépasse. Porter le boubou est une façon de se replonger dans l'atmosphère africaine¹¹⁶. Les résidents n'aiment pas porter le boubou à l'extérieur du foyer ou le portent seulement pour faire des petites courses. Pour eux, le port du boubou symbolise la séparation de deux mondes : le monde du foyer où ils retrouvent leur culture d'origine après une journée de travail dans le monde de la société d'accueil étrangère. Un résident m'explique qu'il enlève son boubou quand il sort parce que ce n'est pas la même culture à l'extérieur : «Ici c'est chez nous, le boubou dans le métro ça va pas !». (Cheikh)

Par mes observations j'ai pu remarquer que c'étaient surtout les aînés qui le mettaient, les jeunes le portent rarement. Dans mes entretiens, il ressort que le boubou doit se mettre pour se faire respecter. Le port du boubou est lié, pour eux, à la religion musulmane : «Le boubou c'est quelque chose que tout musulman doit mettre, peut être c'est pour une personne qui est grande, pour se faire respecter des gens.» (Fodyé) Le vendredi et les jours de fête, les résidents portent leurs plus beaux boubous aux couleurs resplendissantes. Les boubous ont été amenés du pays d'origine mais ils sont aussi confectionnés par le tailleur du foyer. Le dimanche, jour férié de la société d'accueil, et le vendredi, jour de la grande prière musulmane hebdomadaire où les habitants du foyer vont massivement à la mosquée, certains jeunes se voient contraints par leurs aînés de mettre le boubou. Fodyé m'a raconté qu'il ne portait pas le boubou au Mali mais qu'ici son oncle le contraignait à le porter. Les jeunes préfèrent s'habiller en «rappeur» : jeans larges, pullover à capuchon, chaîne dorée, boucle d'oreille et bandanas sur la tête pour certains. Fodyé m'a raconté que son oncle n'aimait pas qu'il s'habille ainsi parce qu'il trouvait que cela lui donnait l'air d'un voyou.

12.1.4 Pratique de l'islam

Les Soninké sont généralement très croyants et pratiquants. L'Islam jouit d'un quasi monopole chez ce peuple. Les Soninké pensent qu'il n'y a pas de meilleur musulmans qu'eux : «Le Sarakolé est essentiellement un musulman ; pour nous la religion compte avant tout.»¹¹⁷ Pour Barou, l'islam des Soninké, contrairement à d'autres peuples de l'Afrique de l'Ouest, est un islam intégré et fermé : il est vécu comme une révélation exclusive et s'intègre dans le «patrimoine national». Cette importance que les Soninké accordent à l'islam est expliquée par Barou par le fait que les Soninké ont été un des premiers peuples d'Afrique subsaharienne à être converti à l'islam (le processus a commencé aux environs du 11^{ème} siècle), ceci leur a donné le sentiment d'avoir une originalité par rapport à d'autres qu'il convient de préserver en évitant le contact avec d'autres peuples. Chez les Soninké et chez les ressortissants des régions du Sahel en général, l'islam se manifeste comme une culture et une religion présente dans le quotidien, contrairement aux Nord Africains chez qui l'islam exprime

¹¹⁶ J. Barou, *Les travailleurs africains en France*, op. cit.

¹¹⁷ *ibidem*, p. 129, citation d'un Soninké résidant en foyer.

plus une idéologie politique et une culture nationale. Pour Mahamet Timera, la place de l'islam dans la dynamique identitaire des immigrés soninké est primordiale aujourd'hui. Pour les migrants, l'islam se présente comme la valeur la plus parfaite dans la présentation de soi. Le migrant soninké utilise son identité islamique pour se valoriser alors que souvent il projette sur son identité ethnique une vision négative empreinte de conservatisme et de refus d'adaptation au progrès. Lors de mes entretiens, j'ai pu constater que les résidents confondaient leur religion avec leur culture, ainsi un résident déclare : «La SONACOTRA ne veut pas qu'on héberge nos frères au foyer, mais c'est contre notre religion !» (Fodyé)

Processus d'appropriation de l'islam dans la société d'immigration

Ce qui va suivre est largement inspiré de Mahamet Timera¹¹⁸. Dans les années 60, au début de la migration soninké, les immigrés soninké ne respectaient pas beaucoup les obligations religieuses, seule une minorité faisait les cinq prières et respectait le jeûne du Ramadan en entier. Beaucoup pensaient qu'il était impossible de pratiquer l'islam en «terre de péchés». De plus, c'était une population jeune qui pensait que le séjour en France ne resterait que provisoire et cherchait à profiter de la vie, ce qui leur donnait une raison de plus pour ne pas pratiquer l'islam dans la société d'accueil. Pour les immigrés soninké, c'étaient leurs conditions d'existence en France (logement insalubre, horaires de travail) les rendaient impurs et leur empêchaient d'observer correctement les prescriptions religieuses. Au moment où leurs conditions de vie s'améliorent, dans les années 80, (allongement du processus migratoire, formation des ménages, appropriation de l'espace domestique), l'islam renaît chez les immigrés soninké. Seule une minorité continue d'affirmer qu'il est impossible de pratiquer l'islam en France. Des mouvements piétistes apparaissent en France, ils sont inspirés par des courants islamiques comme la *Jamaat at tabligh* ou la *Wahabiya* qui sont désignés par le terme *daawa* (appel, en arabe). Pour le mouvements de *daawa*, aucune excuse ne peut justifier l'arrêt de la pratique de l'islam. Leur rôle dans la réislamisation est très important. La structure communautaire solide des immigrés soninké a aidé à cette réislamisation rapide. Cependant, ces mouvements ont beaucoup plus de pouvoir dans la cité que dans les foyers où les pouvoirs traditionnels sont très pesants.

C'est dans les foyers que les pratiques religieuses se développent. Au départ, pratiquer l'islam était une affaire individuelle, mais, peu à peu la religion s'impose, jusqu'à régir certains aspects de la vie collective des foyers. Cependant, la pratique religieuse ne peut se faire sans un certain cadre, ainsi, dans les foyers, les sous-sols et salles de télévision ou de cours sont détournés de leurs fonctions initiales et aménagés en salles de prières dont la propreté et la tenue contrastent avec l'insalubrité d'un lieu tel que le foyer. Par exemple, la salle où ont lieu les cours d'alphabétisation au foyer Pinel est utilisée comme salle de prière pendant le Ramadan.

Les concepteurs des foyers n'avaient pas pris en compte la volonté des résidents de pratiquer leur religion, ainsi, au départ, aucune salle n'était prévue pour la prière collective. Pour ces raisons, l'islam dans l'immigration soninké est très souvent clandestin et ses infrastructures misérables. La réapparition de l'islam sur la «terre de péchés» a une influence sur la vie en foyer. Ainsi, les aînés reprennent en main moralement les communautés et introduisent, en s'appuyant sur la religion, des

normes traditionnelles dans les relations interpersonnelles, particulièrement entre aînés et cadets, que la vie permissive des premières années avait pu compromettre. L'appel à la prière rythme donc la vie des résidents, l'on trouve surtout du monde à la prière du matin et du soir à cause du travail. Fréquenter la salle de prière signifie que l'on est un « bon musulman » et donne une reconnaissance aux yeux des autres. Pendant tout le mois de ramadan, l'on observe une période de ferveur particulière, une prière particulière, appelée la *nafila*, se pratique. C'est une prière plus longue, à laquelle de nombreuses personnes participent.

Le contexte de la migration a permis à tous les Soninké de pouvoir accéder au savoir coranique, qui est devenu démocratique, alors que, dans leur pays d'origine, si l'on n'a pas un statut social élevé, on a des difficultés à y accéder. Conquérir le savoir religieux a permis à certains de se faire une place dans la communauté, alors qu'accéder au pouvoir politique est impossible pour eux par le fait que l'exercice du pouvoir suit le système de reproduction de certains lignages (même si l'islam n'échappe pas à l'emprise des familles maraboutiques qui en font un instrument de pouvoir). Au foyer les cours coraniques sont souvent assurés par des lettrés *moodini*. Les personnes qui suivent ces cours ne sont pas seulement des résidents du foyer, c'est un public assez âgé, les rares jeunes qui y participent appartiennent souvent à des familles maraboutiques.

12.2 Organisation interne

Mahamet Timera, sociologue d'origine soninké, a pu habiter pendant 2 ans dans un foyer pour mieux connaître la communauté soninké. Une partie de son ouvrage *Les Soninké en France : D'une histoire à l'autre* traite du mode de vie et de l'organisation des résidents du foyer. Il décrit l'organisation communautaire des immigrés soninké, leur modalités d'appropriation de l'espace et son utilisation relevant de la gestion villageoise. Les Soninké résidant dans les foyers et résidences sociales assurent la structuration de leur mode de vie par une organisation très forte de nombreux aspects de leur vie quotidienne.

Organisation villageoise

Ainsi, par exemple, l'attribution des chambres et des lits s'est constituée par village, la répartition s'est faite entre les différents lignages présents : une fois acquis, le lit reste propriété du lignage. Les entités villageoises ont une existence autonome et les problèmes sont réglés en leur sein, chaque village est dirigé par sa chefferie locale et a sa propre structure communautaire, sa caisse de solidarité et de cotisations¹²⁰. Les problèmes plus importants dépassant le cadre villageois sont pris en charge par le comité des délégués du foyer.

L'organisation villageoise comprend à sa tête le plus âgé des individus issu de la famille des chefs (*le debegumme*) tandis que la structure familiale (la maisonnée, le *ka*) est dirigée par l'aîné du patrilignage (*le kagumme*), ces deux structures régissent la vie du migrant en France. Reconnaître son appartenance à la communauté villageoise, c'est non seulement accéder à des services, mais aussi remplir des obligations : le premier service est de donner un lit au nouvel arrivant, ressortissant du même village.

¹²⁰Le refus de participer à la caisse de cotisation peut entraîner l'exclusion du foyer.

12.2.1 Associations villageoises

Après la loi de 1981 qui autorise les immigrés à se constituer en association, les Soninké s'organisent en associations villageoises pour développer leurs villages d'origine. Chaque membre de ces associations doit s'acquitter d'une cotisation, qui sera versée dans la caisse prévue à cet effet. Le foyer est le principal lieu de regroupement de ces associations. Une multitude d'associations siègent dans les foyers répondant à des problèmes spécifiques. Les individus appartenant au groupe des «nobles» ou à la chefferie dirigent souvent les associations ; celles-ci sont des lieux de réactualisation de leur pouvoir. Ces associations villageoises se réunissent le week-end au foyer. Au foyer Pinel, les réunions ont lieu au sous-sol, dans la salle de télévision.

L'Association des jeunes du village de Touroula

Grâce à Issa (qui m'a aussi permis de faire des photos du foyer), j'ai pu assister à une réunion de son village, Touroula. Il s'agissait de la troisième réunion de l'Association des jeunes du village, créée il y a quelques mois. La secrétaire de l'association m'a expliqué que cette dernière a été créée parce que «les jeunes veulent avoir leur mot à dire pour faire évoluer le village.» Une association des aînés de Touroula existait déjà, mais, selon les dires de la présidente elle ne fonctionnait pas bien. Une femme qui participait à la réunion m'a dit : «Les vieux veulent nous mettre des bâtons dans les roues pour nous empêcher de mener à bien nos projets!»

Dans la salle de télévision du foyer Pinel, se trouvaient réunies plus de 150 personnes, des jeunes ayant entre 18 et 35 ans. Aucune des personnes participant à la réunion ne portait le boubou. Les ressortissants de Touroula sont très nombreux en France (plus de 400), beaucoup manquaient donc à la réunion. Autour de quelques tables, disposées pour l'occasion, étaient assises une trentaine de femmes et quelques hommes, une centaine d'hommes étaient assis par terre. Des femmes, nées ou ayant fait des études en France, sont à la tête de cette association (elles occupent les postes de présidente, de secrétaire et de trésorière).

La secrétaire aborde l'ordre du jour, les prises de parole se font normalement en soninké, mais, aujourd'hui, elles se font en français pour que je puisse comprendre. Elles sont traduites en soninké pour les personnes qui ne comprennent pas le français. Chaque phrase est répétée par un griot, sa fonction est seulement de redire plus fort et distinctement ce qui a été dit (voir section 4.4). La secrétaire parle des projets de l'association, elle explique que les femmes qui se sont réunies avant de venir à cette réunion proposent d'organiser un concert au mois de septembre pour réunir des fonds pour leur association. Elle aborde également le problème des cotisations pour l'association et explique que les femmes ont décidé qu'elles payeront 15 euros et les hommes 25 euros ; les femmes payeront moins parce que nombreuses sont celles qui ne travaillent pas. Un vote à main levée a eu lieu afin que les hommes donnent leur avis concernant cette décision : tout le monde a été d'accord. Ensuite, de longues palabres se font entre les hommes et les femmes au sujet de ceux qui n'ont pas payé leur cotisation lors de la dernière réunion. La secrétaire précise qu'il ne suffit pas de donner l'argent pour devenir membre mais que chacun doit participer aux discussions. Derrière moi j'entend des femmes qui font des critiques en français sur les hommes, elles trouvent que le déroulement de la réunion est trop long parce qu'il faut réexpliquer à certains hommes ce qui a été dit parce qu'ils n'ont

pas compris. Sous ces critiques, l'on peut sentir que les femmes se sentent supérieures aux hommes parce qu'elles sont beaucoup plus cultivées que ces hommes analphabètes pour la plupart.

Toutes les femmes présentes sont les vraies dirigeantes de l'association des jeunes du village de Touroula, avant chaque réunion, elles se retrouvent pour faire des propositions, des projets pour leur village. Pendant les réunions elles exposent leurs propositions aux hommes qui donnent leur avis, deux hommes ont plus de responsabilité que les autres, ils n'ont pas de réel pouvoir mais parlent au nom des hommes.

À la fin de la réunion j'ai questionné Issa afin d'en savoir plus sur l'association. Je voulais surtout éclaircir deux points : les raisons qui ont poussé les jeunes à créer leur propre association alors qu'il existait déjà une association du village de Touroula dirigée par les aînés et son opinion sur la direction féminine l'association.

Issa m'explique qu'ils ont décidé de se réunir avec les jeunes de son village parce que « beaucoup de choses manquent » dans leur village telles que des médicaments ou une pharmacie. Il me raconte avec fierté qu'ils ont déjà construit une école et un dispensaire grâce à leurs projets dans le cadre de l'association du village de Touroula, mais les jeunes veulent davantage développer leur village. Les jeunes ont préféré créer leur propre association parce qu'entre jeunes et aînés, la mentalité est différente : « Les vieux ne vont pas vouloir faire des soirées ! » Les aînés se réunissent toujours entre eux. Issa m'explique que ce n'est pas à cause de conflits que les jeunes et les aînés ont décidé de faire des réunions séparément ; les aînés sont au courant des décisions prises lors des réunions des jeunes et leur font confiance. Au sujet des femmes, Issa trouve parfaitement normal que ce soient des femmes qui dirigent l'association parce que les hommes ne pourraient pas accomplir cette tâche étant donné qu'ils ne sont pas allés à l'école. « Moi si je dirigeais l'association, je pourrais par exemple pas répondre au courrier, écrire des lettres pour demander la permission d'organiser une soirée. . . Elles peuvent mieux s'occuper, sinon nous on peut pas, moi je connais pas beaucoup de choses ! »

13 Luttes

Les résidents du foyer Pinel sont continuellement en lutte contre la SONACOTRA, ils se sentent incompris par la société gestionnaire du foyer. Dans mes entretiens, certains résidents m'ont confié leur mécontentement. Ainsi, selon eux, les problèmes sont survenus depuis que la SONACOTRA est devenue gestionnaire du foyer, c'est-à-dire depuis 1999¹²¹. Issa m'a confié que, selon lui, la société gestionnaire n'entretient pas bien le foyer : « il y a de la merde partout ! » Pour les résidents, le problème le plus important reste toutefois le fait que la SONACOTRA ne veut pas respecter leur mode de vie communautaire : « Nous on vient d'Afrique, nous on veut vivre ensemble, mais la SONACOTRA veut pas ! » (Issa)

Issa m'a expliqué qu'un jour, deux membres du personnel de la SONACOTRA, l'un étant chargé de la sécurité des foyers, l'autre devant contrôler l'application du règlement, sont venus dans toutes les chambres du foyer. Quand ils sont entrés dans sa chambre, Issa était énervé et les a insultés. Les employés de la SONACOTRA ont dit qu'il était dangereux et sont repartis de peur que Issa

¹²¹ Avant c'était l'ASSOTRAF, qui a géré le foyer de 1966 à 1999.

les agresse. Ce jour-là, la SONACOTRA leur a donné l'ordre de ne plus héberger des membres de leur familles, mais aucun résident ne l'a respecté. À Pinel, il y a actuellement deux gardiens (un africain et un maghrébin), ils restent dans leur bureau et ne les dérangent pas. Avant eux, il y avait un gardien sénégalais ; Issa a dit de lui : «Je le détestais, moi ça me touche quand un noir est con !»

Il m'a aussi raconté à quel point le foyer Pinel était craint par les agents des services publics à l'extérieur. Par exemple, quand les résidents appellent la police pour qu'elle vienne au foyer, les agents leur répondent qu'ils ne viendront pas, qu'ils n'ont qu'à se débrouiller. Une autre fois, ils avaient besoin d'appeler les pompiers pour un résident très malade, on leur a donné la même réponse, mais Issa a réussi à les faire venir en leur faisant peur en disant que si la personne mourait c'était leur responsabilité.

Le Collectif des ouvriers sans-papiers du foyer Pinel

Sur la porte du foyer, j'ai vu plusieurs fois des affiches du Collectif des ouvriers sans-papiers du foyer Pinel où était écrit ceci : «Nous avons réussi à empêcher le renvoi non justifié de certains, les banques nous remboursent, nous avons gagné des combats contre la SONACOTRA, nos loyers n'augmentent pas, mais le combat n'est pas fini ! Venez vous joindre au Collectif des Ouvriers sans-papiers du foyer Pinel !»

J'ai pu faire un entretien avec Yakouba, un des membres de ce collectif. En plus de la lutte contre la SONACOTRA autour de leur mode de vie communautaire à la résidence Bachir Souni, il m'a aussi parlé un peu de cette organisation : «le Collectif fait pas mal de choses, ils ont monté des dossiers, pour des gens qui avaient besoin, qui voulaient se faire régulariser, ils faisaient des recours pour les gens, et les recours ont donné des bons fruits, les gens ont obtenu leur papiers. Voilà, avec mes camarades on a fait plein de choses, mais en fait, je peux pas te dire vraiment à quel point c'est important. . . » Il m'a fait comprendre que si je voulais en savoir plus, je devais assister à une réunion du collectif, qui se réunit un soir par semaine dans un des préfabriqués du foyer. Contrairement à mes attentes les membres du collectif étaient plutôt fermés, ils ne voulaient pas qu'une personne étrangère à leur mouvement assiste à leur réunion. Seules 5 personnes participaient à la réunion dont trois Français qui étaient les dirigeants du mouvement et deux Soninké . Ils ont tout de même accepté de m'accorder quelques minutes pour m'expliquer en quoi consistait leur mouvement.

Le Collectif fait partie de l'«Organisation politique», qui est très critique envers l'ensemble de la classe politique et les autres mouvements qui luttent pour les droits des sans-papiers. Pour cette organisation, même la Coordination 93 est critiquable ; ils la trouvent hypocrite parce que selon eux, elle joue le jeu du gouvernement. Lors de l'occupation de la Basilique de Saint-Denis par les sans-papiers, la Coordination n'a rien fait d'autre que de transmettre les documents nécessaires à la régularisation des occupants aux autorités. L'Organisation politique, elle, ne fait pas de distinction entre les sans-papiers et les autres ouvriers ; pour elle, tous sont des travailleurs qui ont des droits, le combat est le même. Un des dirigeants m'explique : «Il ne faut pas les appeler sans-papiers ou immigrés, c'est mauvais pour le combat, pour nous, ils sont des travailleurs seulement, qu'ils soient soninké ou français, sans-papiers ou avec permission de séjour, ce n'est pas important !» Leurs actions consistent à aider les sans-papiers à se régulariser, ils se réunissent pour discuter et essayer de résoudre différents cas. Par exemple, celui d'un Soninké sans-papiers qui a placé de l'argent à

la poste en présentant des faux papiers. Au moment où il veut retirer son argent la poste a refusé de le lui rendre prétextant que ses papiers sont faux. Un autre cas qu'ils ont dû résoudre est celui d'un soninké qui est allé placer une somme importante d'argent à la banque, l'argent appartenant à plusieurs personnes. Au moment où il a voulu retirer l'argent, la banque a refusé de le lui remettre, l'accusant d'avoir volé cette somme. Dans ce genre de cas, l'Organisation politique aide les immigrés en menaçant les organismes financiers de poursuites judiciaires s'ils ne se décident pas à rendre l'argent.

En fait, très peu de résidents se rendent aux réunions de l'Organisation politique. Il n'y a, en général, pas plus de dix personnes qui assistent aux réunions et la moitié des participants sont français. Lorsque les dirigeants m'ont expliqué que les fondements de leur organisation sont une critique de toute la classe politique et des mouvements pour les sans-papiers, il m'a semblé que les deux Soninké présents à la réunion ne semblaient pas aussi convaincus de ces bases que les dirigeants. Mon impression est que l'Organisation politique peut être qualifiée de mouvement d'extrême gauche dogmatique voire sectaire. Cette organisation ignore, par idéologie, la spécificité culturelle des Soninké et les voit uniquement comme des membres de la classe laborieuse, des recrues pour leur hypothétique future révolution.

14 Passage à la résidence

Nous verrons maintenant comment le passage du foyer Pinel à la résidence sociale Bachir Souni est vécu par les résidents, les problèmes rencontrés et les bouleversements apportés dans leur mode de vie. Par des observations à la résidence Bachir Souni, il sera déterminé si ses résidents ont la possibilité de reproduire le même *mode de vie communautaire* qu'ils avaient au foyer Pinel.

L'hypothèse de départ était que ce nouveau type de logement beaucoup plus réglementé ne leur permettrait pas de reproduire le mode de vie qu'ils avaient au foyer. Michel Fievet pense que si le gouvernement a choisi la résidence sociale pour remplacer d'ici 2005 tous les foyers, c'est parce qu'il considère «les travailleurs immigrés des foyers comme des cas sociaux, des personnes en difficulté à assister et à encadrer dans ces résidences sociales, sans droit à la représentation, sans droit à la vie collective, à peine à la vie personnelle»¹²². La résidence sociale implique une vie en collectivité avec des règles et des contraintes fortes : espace privé limité à une chambre d'environ 12m², visites interdites après 22 heures. . . Ce mode de vie en groupe est imposé à tous sans prise en compte de leur individualité, autrement dit c'est un produit normatif, qui exige de fait une conduite ou un mode d'habiter normalisé. Le but principal de la résidence n'est pas que le résident investisse son lieu de vie mais qu'il soit placé en situation de départ et de préparation vers sa sortie. La durée de séjour en résidence est généralement limitée à 2 ans, mais n'est pas contractualisée formellement, ce qui écarte d'emblée chez les résidents toute projection de vie à long terme dans la résidence¹²³.

Cependant, nous verrons qu'en ce qui concerne la communauté soninké, l'expérience de la résidence est devenue petit à petit un processus d'appropriation, que les résidents de Bachir Souni font tout pour reproduire un mode de vie proche de celui qu'ils avaient au foyer. Les Soninké désirant

¹²²M. Fievet, *Le livre blanc des travailleurs immigrés des foyers*, op. cit., p. 5.

¹²³C. Levy-Vroelant, dir., *Logements de passage*, L'Harmattan, Paris, 2000.

fermement s'approprier leur lieu de vie, essayent toujours d'y introduire leur propre ordre social et émettent des résistances à se plier au règlement restrictif de la société gestionnaire. Pour Timera, c'est pour cela qu'apparaissent certains conflits avec le gérant et la société gestionnaire qui de leur côté veulent briser cette dynamique communautaire par l'instauration d'une discipline contraignante¹²⁴. Il s'agit d'une lutte pour l'appropriation de l'espace de la résidence semblable aux luttes passées et présentes pour l'appropriation de l'espace des foyers.

Le nombre réel de résidents du foyer Pinel dépasse de loin le nombre officiel : vu les difficultés d'accès au parc du logement, dans le cadre du principe d'hospitalité, les membres de la famille qui n'ont pas de logement sont accueillis au foyer, ainsi une chambre qui est prévue pour 8 personnes (8 lits) est occupée en fait par 16 résidents. Compte tenu de ce fait, de nombreux résidents du foyer Pinel qui habitaient dans le bâtiment qui a été démoli, n'ont pu trouver de la place à la résidence Bachir Souni. Par ailleurs, la résidence est beaucoup plus chère qu'au foyer Pinel, en effet, par mois, les résidents payent 309 euros, au lieu de 85 euros à Pinel.

Après le passage des résidents du foyer Pinel à la résidence sociale Bachir Souni, des luttes ont lieu entre les résidents et le gérant à propos du règlement trop restrictif qui n'autorise pas l'hébergement de membre de la famille, chose inconcevable pour les Soninké puisque l'hospitalité est un des principes fondamentaux de leur culture. De plus, les résidents n'étaient pas d'accord quant au choix des délégués de la résidence, en effet la SONACOTRA a choisi de prendre les mêmes délégués qu'à Pinel, qui étaient en poste depuis 17 ans. Selon les dires des résidents, ces derniers sont corrompus et complices de la SONACOTRA. Ainsi pendant quelques mois, sur la porte de la résidence Bachir Souni et à l'entrée du foyer Pinel, une banderole exprimait leur lutte : «Halte à la menace du gérant. Signé les résidents de Pinel et Bachir Souni.» L'engagement des résidents pour obtenir gain de cause est fort, puisque pendant 2 mois (de mi-février à mi-avril 2004), certains aînés de Bachir Souni se sont installés toute la journée dans le hall d'entrée et ont empêché le gérant d'entrer dans la résidence, afin de manifester leur opposition au règlement qu'on leur imposait. Au sujet des problèmes rencontrés lors du passage à la résidence sociale, j'ai interrogé Yakouba, un des membres actifs du Collectif des Ouvriers sans-papiers du foyer Pinel qui m'a davantage éclairé sur ces conflits. Contrairement à tous les autres occupants de Bachir Souni qui sont satisfaits d'habiter dans ce nouveau logement parce qu'il est plus confortable et beaucoup plus propre que le foyer Pinel, Yakouba lui me confie son mécontentement : «Franchement, c'est une belle résidence, mais à Pinel c'était mieux, même s'il y avait de la merde partout, on pouvait faire ce qu'on voulait, on nous écoutait. Ici il y a plein de problèmes, c'est pas un endroit où les gens se sentent à l'aise. À Pinel, il y avait une ouverture, des discussions, une unité ! Ici il y a moins d'ouverture, le gestionnaire n'a pas le même avis que les résidents. Il impose ses lois et ne veut pas la puissance, il ne veut pas notre organisation. Il veut imposer ses idées et ne nous écoute pas, il n'accepte pas la vie familiale qu'on a gardé du pays, mais rien ne pourra casser cette vie là !»

La vie collective à la résidence a été désorganisée à cause de ce conflit les premiers mois suivant l'installation des résidents en août 2003. En effet, le gérant n'avait pas ouvert des salles collectives afin de sanctionner les résidents pour leur refus de respecter le règlement : pendant les six premiers mois, la salle de télévision et le réfectoire étaient fermées. Conformément au règlement, la porte

¹²⁴M. Timera, *Les Soninké en France : d'une histoire à l'autre*, op. cit.

d'entrée était fermée le soir et seuls les résidents munis d'une carte d'accès électronique pouvaient accéder à la résidence. La résidence n'était donc pas ouverte à la personne qui voulait rendre visite à son frère ou son cousin le soir. Il s'agit, encore une fois, d'une règle imposée qui n'est pas compatible avec le mode de vie souhaité par les résidents.

À propos du mécontentement quant au choix des délégués, Yakouba m'explique : «Les anciens délégués ont été 17 ans au pouvoir, les résidents en ont marre, on veut que ça change, surtout que ces délégués ne défendent pas les résidents, ils sont du côté de la SONACOTRA ! Alors on a nommé d'autres délégués, c'est là que la catastrophe a commencé ! Après on a écrit au Maire de Saint-Denis et au Directeur de la SONACOTRA pour leur faire part de notre désaccord, ils nous ont répondu qu'ils allaient trouver une solution. Le gestionnaire du foyer a dit qu'il s'en fout de nous, qu'il reconnaît seulement les anciens délégués. Alors le 1^{er} décembre on a décidé que le directeur de la résidence doit être renvoyé, depuis lors le directeur n'est plus revenu travailler ici, mais il nous a menacé et la police est venue. Mais tout cela n'a pas fait changer les choses, ils ne prennent pas en compte notre avis !»

Finalement, comme les résidents n'arrivaient pas à se faire entendre, ils ont décidé de porter cette affaire devant le tribunal, mais ils n'ont pas réussi à obtenir gain de cause. Ensuite, comme tous les résidents se sont manifestés et ont dit qu'ils étaient tous opposés à la position de la SONACOTRA, cette dernière s'est rendue à l'évidence qu'elle ne pouvait plus rien contre leur façon de vivre à la résidence : «Comme on était mobilisé tous contre 4 personnes, ils ne pouvaient plus rien dire, c'est comme ça qu'on a gagné !» Les résidents ont donc obtenu ce qu'ils voulaient, de nouveaux délégués ont été élus, ils peuvent continuer à héberger des membres de leur famille, les salles collectives ne sont plus fermées et la porte d'entrée de la résidence est ouverte nuit et jour. Au sujet de l'hébergement, le règlement n'a pas changé, mais le gérant de la résidence les laisse faire parce qu'il s'est rendu compte qu'il n'avait pas le choix. Le même processus qui a eu lieu il y a une quarantaine d'années pour les foyers semble se répéter à la résidence sociale Bachir Souni.

Les résidents ont réussi à imposer leur mode de vie communautaire, la SONACOTRA n'a rien pu faire pour les en empêcher. L'appropriation de la résidence n'est pour l'instant de loin pas aussi importante qu'à Pinel puisque les commerçants, les tailleurs, les cordonniers et les forgerons ne se sont pas encore installés dans la résidence. Peut-être tenteront-ils de le faire le jour où la démolition du foyer Pinel sera achevée, même si les gestionnaires ont la consigne d'empêcher que les différents métiers traditionnels ne s'installent dans la résidence sociale parce qu'ils constituent des activités informelles que les pouvoirs publics veulent empêcher. L'éradication du commerce souterrain est une des motivations de la destruction des foyers et de leur remplacement par des résidences sociales.

Les problèmes à la résidence ont donc été résolus, les résidents sont contents d'habiter à Bachir Souni même s'ils trouvent toujours que le loyer est trop cher pour une chambre de 12 m². Pour eux, le fait qu'ils payent un loyer aussi élevé devrait leur donner plus de droits : «Ils devaient accepter nos conditions parce qu'ici c'est nous qui payons, 300 euros la chambre quand même pour une chambre de 12 m² !» (Yakouba) Les résidents de Bachir Souni n'aiment pas le mot «résidence sociale», ils l'appellent «nouveau foyer» : «On nous disait que maintenant ce n'était plus pareil que c'était plus un foyer mais une résidence sociale, alors que nous on est pas d'accord avec ce mot résidence sociale, nous on appelle ici toujours le foyer, c'est le nouveau foyer pour nous et pas une résidence !» (Yakouba)

Lors de mon enquête, j'ai pu observer que le fait d'habiter à la résidence est considéré par certains résidents, qui sont fiers de leur logement flambant neuf, comme une ascension sociale. J'ai pu aussi observer une certaine jalousie des résidents du foyer Pinel qui n'ont pas pu habiter à la résidence et qui sont obligés de vivre dans un habitat délabré.

L'article de Gilles Desrumaux¹²⁵ se questionne sur les défis auxquels le chantier des mutations des foyers en résidences sociales est confronté. L'auteur relève un des défis les plus importants de la résidence sociale, qui est, selon lui, de ne plus considérer les résidents comme étant seulement des travailleurs immigrés mais comme des hommes à part entière, avec une histoire et une culture propre, avec les liens qui les unissent à leur pays d'origine et à la France. Selon lui, les gestionnaires devraient davantage s'intéresser à l'implication des résidents dans des projets culturels, des actions et des participations à des événements locaux. Ce regard nouveau est essentiel pour éviter de nouvelles incompréhensions entre gestionnaires et résidents dans le cadre de ce nouveau produit qu'est la résidence sociale, le manque de compréhension étant en effet porteur des nombreux échecs du foyer.

15 Evolution des mentalités

Évolution du projet migratoire

La situation apparemment figée des migrants Soninké «conservateurs», ces patriarches de l'immigration de l'Afrique subsaharienne en France, est décrite dans de nombreuses études. Le contrôle social que les aînés font peser sur les jeunes de la communauté et l'encadrement familial et villageois des résidents rendraient inébranlable l'ordre interne établi par la communauté et étoufferaient toute tentative de contestation ou *a fortiori* de rébellion. Il en résulterait une microsociété bien ordonnée où chacun jouerait son rôle à la perfection.

Toutefois, ce modèle de migration communautaire commence à être critiqué par une partie des membres de cette même communauté. À ce sujet Fodyé a affirmé qu'il ne comprenait pas pourquoi les Soninké n'avaient pas évolué contrairement aux autres immigrés en France : «Les Soninké habitent toujours pareil au foyer, la seule chose qu'ils font c'est de travailler pour envoyer de l'argent au pays, nos grands-parents étaient déjà venus en France et ils n'ont rien construit, c'est toujours pareil ! Les Soninké répètent toujours la même chose, ce n'est pas plus facile pour nous, même si y en a beaucoup qui sont venus avant nous ! J'aimerais que ça change mais je ne sais pas comment ça peut changer !»

En analysant les entretiens qui ont été réalisés dans le cadre de ce mémoire, il est possible de constater que certains jeunes résidents ne suivent plus autant que les autres le projet migratoire collectif voulu pour la communauté qui est de travailler sans relâche dans la société d'immigration et d'envoyer chaque mois à sa famille au pays une grande partie du numéraire gagné. Ainsi, pour une partie des personnes interrogées, l'aide financière qu'elles apportent à leur famille se limite à leur mère ou à leur frère, en somme aux personnes qui comptent le plus pour eux, ainsi un résident m'a dit : « Ma mère c'est elle qui compte le plus pour moi, tout ce qu'elle a besoin je lui envoie ! Elle me manque beaucoup. Ma soeur elle est mariée, alors elle s'occupe toute seule, j'envoie 50 euros

¹²⁵G. Desrumaux, *Écarts d'identité, op. cit.*

à ma mère tous les mois et seulement à elle!» (Moussa) Ce même résident, qui a habité 6 ans dans la ville de Bamako avant de venir en France, m'a avoué qu'il est membre de l'association de son village seulement pour sa mère qui est restée au village. Pour certains résidents, les projets d'avenir commencent donc à être recentrés sur eux-mêmes et les proches parents.

Il est également possible d'observer que les jeunes commencent à avoir un projet migratoire plus précis et réfléchi que leurs aînés qui prolongent indéfiniment leur séjour en France : «Dans notre génération on a pas cette idée de rester en France trop longtemps. Parce que nous on a bien calculé on sait que ça nous met en retard ! Et puis, pour les aînés, c'était plus facile pour eux d'obtenir un permis de séjour [...]» (Lassana) Certains jeunes qui ont été interrogés ont une idée plus claire sur la durée de leur séjour en France, contrairement à leurs aînés qui ont des projets plus flous et qui prolongent sans cesse leur séjour. Ces jeunes veulent rester en France pendant 5 à 10 ans et ensuite revenir définitivement dans leur pays. Leur projet de retour au pays est aussi plus réfléchi, comme celui de Lassana qui rêve de gagner assez d'argent en France pour monter à son retour au Mali un grand atelier de broderie où il pourra engager des travailleurs salariés : «Si je gagne assez de sous, je veux ouvrir un atelier de broderie. Pas seulement pour moi mais aussi pour les autres là-bas qui n'ont pas de travail. Je souhaite faire quelque chose pour améliorer mon travail. Tu comprends mon objectif ? Quand tu as quelque chose, ne le fais pas pour toi seulement, il faut le faire pour les autres aussi qui n'ont pas la possibilité de venir ici pour gagner des sous. Bon, notre pays le Mali ne souhaite pas que tous les Maliens sortent parce que, si tous les Maliens sortent, qui va cultiver ? Qui va rester là-bas ? [...] Si les gens s'en vont c'est pas bon pour le pays ! Actuellement au Mali même, ils sont en train de lutter pour ça, pour créer des entreprises, pour créer de l'emploi pour les jeunes qui ont des diplômes. . . Bon, moi je pense que tout ça, c'est quelque chose qui est très bien !» (Lassana) Lassana pense donc à long terme, il a compris qu'il est primordial de promouvoir le développement endogène¹²⁶ de son pays, que les émigrés n'arriveront pas tout seuls à sortir leur pays de la misère. Lassana pense qu'aujourd'hui les jeunes soninké commencent à comprendre que la France n'est pas, comme ils l'ont cru longtemps, le pays du paradis ; beaucoup savent qu'en France la vie est dure. Les Soninké hésitent de plus en plus à émigrer en France, en particulier ceux qui ont une bonne situation dans leur pays d'origine. Plusieurs jeunes ont expliqué qu'ils ont refusé de se marier ou de se fiancer au pays pour ne pas avoir encore plus de problèmes en France : «Après ta femme, elle en a marre, elle peut chercher un autre mari. Et quand tu as une femme, il faut avoir de l'argent pour lui acheter des choses intéressantes, lui construire une maison. . . C'est difficile ! Et après, t'es obligé d'envoyer plus d'argent !»

Un jeune résident a affirmé que la mentalité de la communauté des résidents soninké est en train de changer grâce aux jeunes qui amènent de nouvelles idées. Les résidents qui pensent comme Lassana suivent le troisième projet de carrière décrit par Quiminal (voir section 9.1), une solution de transition, une alternative à la simple répétition du projet migratoire.

Quitter le foyer pour habiter un appartement

Certains jeunes aspirent à quitter le foyer : la première raison avancée est qu'ils n'en peuvent

¹²⁶ À ce sujet, le lecteur intéressé pourra lire : J. Ki-Zerbo, entretien avec R. Holenstein, *À quand l'Afrique*, Éditions de l'Aube, Luxembourg, 2004.

plus de vivre entassés les uns sur les autres : «On peut avoir des maladies aussi de dormir avec tout ce monde. . .»(Moussa) Toutefois, en approfondissant la discussion sur ce sujet il apparaît également qu'un des grands inconvénients du foyer aux yeux de ses résidents est de ne pas pouvoir être libre de faire ce que l'on veut. Moussa, un ancien résident (il a quitté le foyer Pinel il y a deux ans pour un appartement qu'il partage avec son frère et ses amis) m'a raconté que le foyer l'empêchait de profiter de sa jeunesse et d'avoir des relations avec des femmes : «Si tu as une copine, ça va pas, tu es obligé de l'amener à l'hôtel! On est pas libre! On est jeune, on peut pas vivre si on peut pas faire l'amour à une femme! Le foyer c'est une mauvais vie pour les jeunes!» Moussa est content d'habiter dans un appartement avec son frère et ses amis : «Ici on est en famille!» Dans son appartement, il se sent à l'aise parce qu'il n'a personne pour lui dire ce qu'il doit faire, alors que, même si Moussa a seulement son frère (et pas de père ni d'oncle) comme membre de sa famille en France, au foyer, les aînés contrôlaient son comportement. Maintenant qu'il habite dans un appartement, il peut profiter de sa jeunesse, toutefois celui-ci précise : «Je m'amuse mais je travaille bien et je fais pas de bêtises!» Selon Moussa, ce n'est pas si difficile de trouver un appartement et le loyer peut être moins cher qu'au foyer s'il est partagé entre plusieurs personnes comme pour lui, il m'a confié d'un air supérieur : «Je ne sais pas pourquoi les autres restent au foyer, ils ne comprennent pas!» Mais Moussa a été nettement favorisé par rapport aux autres pour trouver un appartement, car ce dernier est un logement proposé par la société de travaux publics où travaille son frère. Le foyer représente pour Moussa une entrave à la liberté pour les jeunes parce qu'il y abrite les aînés dont le rôle est de contrôler leurs comportements, pour éviter que les jeunes s'écartent du projet migratoire voulu par la communauté. Les jeunes rêvent d'habiter un appartement indépendant pour ne plus vivre avec des aînés qui leur dictent constamment le comportement qu'ils doivent avoir. Le fait que les jeunes et les aînés partagent une même chambre au foyer entraîne souvent des conflits parce que les mentalités sont différentes : «Il y a plus de vieux que de jeunes dans la chambre, il y a un problème de mentalité!»(Fodyé) Pour de plus en plus de jeunes, quitter le foyer c'est pouvoir réaliser ses aspirations individuelles en étant moins contrariés par la pression de la communauté.

Lassana, un résident qui habite encore au foyer Pinel, explique que le foyer représente pour lui un logement provisoire en attendant d'avoir les moyens de pouvoir trouver mieux : s'il arrive à avoir un travail stable et avec un bon salaire, il cherche un logement indépendant pour être plus tranquille. Et quand je lui demande si cela ne lui manquerait pas de ne pas voir sa famille tout le temps et de ne pas avoir autant de nouvelles du pays, il m'explique que le fait d'habiter un appartement n'empêche pas de faire des visites régulières et fréquentes au foyer. Ce dernier comportement est adopté par l'écrasante majorité des anciens résidents du foyer. Clairement, le rôle d'ancrage social du foyer est maintenu même chez les anciens résidents s'étant libérés de la fonction de contrôle collectif de ce dernier.

Projet d'installation en France

Parmi les personnes interviewées, deux personnes ont un réel projet d'installation en France. Ces derniers ont d'ailleurs quitté le foyer pour être plus libres de faire ce qu'ils veulent dans la société d'accueil. Ainsi Moussa qui a 23 ans et des papiers veut continuer le reste de sa vie en France et s'y marier. On sent chez lui, une réelle volonté d'intégration et de tisser des liens hors de sa communauté, il m'a expliqué qu'une des raisons pour laquelle il prenait des cours d'alphabétisation est le désir d'avoir des amis français. Il rêve d'un meilleur avenir pour ses futurs enfants pour qu'ils aient la chance de naître en France et de ne pas souffrir comme lui. Moussa est maçon (métier qu'il exerçait déjà à Bamako), mais, afin d'améliorer sa condition, il aimerait apprendre le métier de ferrailleur pour avoir un meilleur salaire. Quant à Fodyé, s'il avait des papiers, il aimerait s'installer en France et devenir un grand commerçant (au Mali c'était déjà sa profession) : il achèterait de la marchandise au Mali et reviendrait en France pour les vendre. Son rêve serait de passer sa vie à faire des va-et-vient entre son pays et la France. Il veut se marier ici et avoir des enfants. Il ne veut pas retourner vivre au Mali parce que, pour lui, dans son pays, il ne peut pas avoir d'avenir : «Là-bas, à peine j'ai de l'argent je dois le donner à tout le monde, je peux pas économiser et construire mon avenir ! C'est pour ça que j'aimerais faire ma vie en France pour être indépendant ! Les Soninké ils pensent trop aux autres, moi je pense à moi, je réfléchis tout le temps dans ma tête à comment je vais faire pour arriver à faire ça ou ça que j'ai envie ? » Fodyé appartiendrait donc à la minorité de migrants soninké qui suivent le deuxième projet de carrière que Quiminal a défini : pour Fodyé, comme pour la minorité d'immigrés soninké pensant comme lui, l'argent qu'il a gagné durement en France lui donne droit à une place dans le monde capitaliste. Ce type de profil d'émigré est en général en rupture avec sa communauté tout comme Fodyé (voir ci-dessous).

Rupture avec la communauté

Parfois quand les conflits et l'incompréhension sont trop forts, le jeune résident décide de se distancer voire de rompre les liens avec sa famille et sa communauté. Yakouba m'a expliqué que les personnes rompant avec la communauté sont très rares parce que la communauté qui loge au foyer exerce un très fort contrôle social sur ces résidents : «On te cadre bien ! Il y en a des déserteurs ! Bon, dans toutes les sociétés, il y en a, mais c'est très très très difficile !» (Yakouba) Remarquons que le terme de déserteur employé par ce résident est significatif, un déserteur étant un soldat ayant abandonné son unité sans autorisation. L'emploi de ce terme est donc révélateur de la discipline très stricte que la communauté a instaurée. La rupture avec la communauté sera illustrée ici par les problèmes de Fodyé, résident du foyer Pinel, qui a quitté le foyer très récemment (pendant que cette étude était en cours) à cause des conflits très forts rencontrés avec son oncle. La relation que celui-ci entretient avec son oncle, qui, depuis l'arrivée en France de Fodyé, n'a jamais été bonne, s'est nettement dégradée. Fodyé n'arrivait plus à supporter le fait que son oncle lui donnait constamment des ordres. Il pense lui-même que si cela se passe si mal avec son oncle, c'est parce qu'il n'a jamais été habitué à obéir, puisque son père est mort quand il avait 11 ans. Au Mali, il a donc été élevé uniquement par sa mère qui le laissait faire tout ce qu'il voulait. Son oncle, par contre, l'empêchait de faire ce qu'il voulait, il lui faisait pression pour qu'il ne pense qu'à son travail. Par exemple, selon son oncle, Fodyé ne devrait même pas jouer au football pour se distraire ou prendre des cours d'alphabétisation. Son oncle n'acceptait pas la rébellion de son neveu qui aurait dû le respecter parce qu'il est responsable de lui et que c'est grâce à lui qu'il est en France. Même si Fodyé n'a pas fait de «bêtises», son oncle a cru aux ragots qui disaient qu'il sortait avec une «blanche» (moi-même, voir section 11) il l'a puni expulsé de la chambre : pendant une semaine, Fodyé a été forcé à dormir dans le couloir du foyer. Les disputes avec son oncle sont devenues ensuite de plus en plus fréquentes et violentes, et Fodyé, un jour, en a eu assez et a décidé de quitter le foyer. En attendant de trouver une autre solution il est allé habiter chez une amie française. Il m'a expliqué qu'il est fâché à vie avec son oncle et qu'il ne veut plus jamais le voir. Il se rend encore de temps en temps au foyer pour prendre sa douche, acheter des cigarettes ou voir ses cousins mais n'entre plus dans la chambre de son oncle. Il ne veut plus non plus rendre visite à sa famille qui habite en banlieue parisienne parce qu'il ne veut pas qu'elle essaye de le convaincre de revenir habiter au foyer. Certains résidents critiquent le comportement de Fodyé, d'ailleurs les dernières fois qu'il a participé au cours d'alphabétisation, certains jeunes l'ont insulté et Fodyé a quitté le cours parce qu'il se sentait rejeté par les autres. Actuellement, Fodyé est donc en rupture avec sa communauté, il m'a raconté qu'il veut être libre de vivre sa vie comme il l'entend sans que personne ne lui dise ce qu'il doit faire. Mais il est aussi en difficulté parce qu'il n'a plus personne à part quelques amis pour l'aider. La dernière fois que je l'ai vu, il m'a dit que sa vie en France est vraiment très dure, qu'il désespère de trouver un jour une solution pour avoir des meilleures conditions de vie. La rébellion de Fodyé se manifeste aussi dans un changement vestimentaire, des résidents m'ont dit qu'il a un look de voyou avec sa grosse chaîne dorée et sa boucle d'oreille, j'ai l'impression qu'avec cette nouvelle apparence, Fodyé veut encore plus marquer une distance avec sa communauté et imiter les autres jeunes de la ville dans laquelle il vit.

Soirée Miss Soninké

La publicité pour la soirée «Miss soninké» qui est présentée dans la figure 18 est bien un signe du changement de mentalité que l'on peut observer au sein de l'immigration soninké en France. Lors de cette soirée, la légende traditionnelle du Wagadou (voir section 4.2) sert de prétexte pour organiser un concours de Miss soninké dans le cadre duquel les femmes défilent avec des habits traditionnels. Le fait qu'un concours de beauté a été organisé est un signe que des idées plus modernes tendent à apparaître de plus en plus au sein de la communauté des immigrés soninké. L'utilisation de références au mythe de la princesse Sia Yatabaré est une façon de rendre acceptable, aux yeux d'une grande partie de la communauté, un concours de beauté féminine, l'organisation de soirées où défilent des femmes même partiellement dénudées n'étant certainement pas du goût d'un certain nombre d'ânés.

Soirée Election
Miss Soninke France 2004
Prix Sia Yatabaré
Samedi 7 Février 2004
à Partir de 22h00

Le rendez-vous de la Beauté Soninké et Africaine pour la tabaski 2004
avec la participation de : Demba Tandia, Dalla Diallo et plusieurs invitées surprises

au Bouquet
12, av. Roger Sémat
93200 Saint-Denis

Accès :
Métro : Ligne 13
arrêt Saint-Denis université
Bus :
255, 256,
168, 268
arrêt : Général Leclec
ou Louis Cailleries
Voiture :
Prendre l'A1
sortie : Pierrefite-Sarcelles
Tout droit jusqu'au
Sémo feu rouge à droite.

Entrée : 20 euros
Tenue Africaine souhaitée

Contact :
06 19 58 29 69
06 01 41 66 48
06 09 85 38 43

SARL BATEX
KALITEX PRODUCTION
MBP 18^{ème}
Coiffure - Mèche d'Or
AMINA
MDR
C.A.M.A.R.A. PRODUCTION

LA MAIN FINE
AFRICAN PAGNE
messEbène
REVION
afrik.com

AIR MAURITANIE

FIG. 18 – Publicité pour la soirée «Miss Soninké» - «Prix Sia Yatabaré»

Troisième partie

Conclusion

Ce travail de mémoire se proposait de montrer l'*ancrage social* que l'habitat particulier du foyer apporte aux migrants soninké. Le matériel qui a été présenté tout au long de ce mémoire, tiré de l'enquête de terrain et des données théoriques, a apporté une description du foyer et de ses habitants dans cette perspective. Dans cette étude, il a été tenté de rendre compte du mode de vie de ces résidents de la façon la plus complète et fidèle possible, pour sortir de l'ombre ces hommes que la société d'accueil ne connaît pas ou seulement par des préjugés. L'enquête de terrain a été approfondie pour mieux comprendre qui sont réellement les résidents soninké du foyer Pinel, qui dans cette monographie, serviront d'exemple pour comprendre l'habitat particulier des foyers.

16 Retour sur les hypothèse initiales

Dans la section 2 avaient été présentées les hypothèses de départ de ce travail. L'enquête a permis de les confirmer ou de les infirmer. Ces résultats sont présentés ci-dessous.

Premièrement, le foyer est bien un lieu d'ancrage social essentiel pour toute la communauté soninké, l'organisation qui a été mise en place dans cet habitat permettant aux résidents de moins se sentir déboussolés dans la société d'accueil et de conserver les liens avec leur pays et leur culture. La situation précaire de la majorité des résidents contribue d'autant plus à faire de ce lieu un point d'ancrage pour des immigrés souvent sans-papiers et analphabètes qui n'ont très souvent pas d'autres solutions de logement ; l'aide et la solidarité qu'ils trouvent au foyer leur permettent de mieux se débrouiller dans la société d'accueil. L'immigré qui souffre parce qu'il ne peut pas voir sa femme et ses enfants restés au village et parce qu'il est loin de sa patrie peut trouver, dans ce lieu de vie, une chaleur et un certain soutien, lui permettant de garder courage, pour mieux supporter sa situation difficile, car les résidents vivant tous avec la même épreuve sont solidaires. L'immigré soninké qui habite dans un logement indépendant s'y rend régulièrement pour pouvoir s'y ressourcer, retrouver sa culture et ses racines, rester en contact avec les membres de sa famille résidant au foyer et recevoir des nouvelles du village, pour cette raison le foyer est appelé l'«assemblée» par certains résidents. Il se rend aussi aux réunions de son association villageoise implantée dans le foyer où il cotise pour le développement de son village. Le fait de considérer le foyer comme un ancrage social est la trame de fond de ce mémoire. La confirmation de cette hypothèse justifie d'ailleurs l'inclusion dans l'échantillon des personnes interrogées d'anciens résidents puisque ceux-ci ont gardé des liens très forts avec le foyer.

Ensuite, l'hypothèse que les réseaux de sociabilité des résidents soninké se limitent en général à la communauté a été confirmée, principalement de façon implicite. En effet, l'étude a permis de se rendre compte que les résidents n'ont que très peu de liens extra-communautaires parce que la majorité de la population étudiée organise son temps libre autour d'activités dans le monde fermé du foyer Pinel et de la résidence sociale Bachir Souni. Le peu de sorties que ces résidents font sont majoritairement des visites aux membres de leur famille habitant en appartement. Cependant, même

si les immigrés soninké donnent l'impression d'être une communauté fermée c'est aussi parce qu'ils n'ont souvent pas de possibilités de contact avec les membres de la société française.

Finalement, la dernière hypothèse à propos du passage à la résidence a été infirmée. Elle se basait sur la supposition que le changement de cadre de vie allait, comme le pensent d'ailleurs les initiateurs du projet de remplacement des foyers en résidence sociale, modifier le mode de vie communautaire des Soninké de Pinel. Dans le cadre de cette enquête, il a été mis en évidence que les résidents de Bachir Souni ont entamé une lutte contre la SONACOTRA pour que la transformation de leur cadre de vie n'altère pas la fonction d'ancrage social que le foyer Pinel avait pour eux. Cette lutte a un moment rappelé, au niveau local, certaines caractéristiques des grands conflits des années 70. Le résultat de leur lutte a été qu'ils ont pu reproduire un mode de vie très semblable à celui qu'ils avaient au foyer Pinel. La résidence sociale, que ses résidents appellent «nouveau foyer», est devenue elle aussi, un lieu de reproduction des pratiques culturelles.

17 Remarques finales

Dans cette étude, le caractère essentiel du foyer (malgré sa fonction officielle d'habitat provisoire) pour les résidents de Pinel a été mis en évidence, en bonne partie grâce aux propos de ceux-ci. Le foyer dépasse le rôle d'ancrage social, ses fonctions sont multiples, il est aussi un lieu de reproduction des pratiques culturelles. Il y a une grande contradiction dans le fait que les organismes gestionnaires considèrent (ou sont forcés à considérer par les pouvoirs publics) cet habitat comme un logement provisoire alors que la majorité de ses résidents prolongent de longues années leur séjour au foyer, même si la surpopulation, l'insalubrité et le délabrement des foyers restent très problématiques.

En particulier, le foyer est un refuge pour ceux qui sont les plus précarisés, parce qu'ils n'ont pas de titre de séjour et/ou de travail, le seul endroit au milieu de leur société d'accueil où le fonctionnement interne suit les principes de leur société d'origine. Les résidents y reconstituent leur mode de vie villageois par un processus d'appropriation, pour cela ils ne prennent pas en considération les aspects du règlement qui gêneraient ce processus. De plus, au niveau économique, le foyer permet aux résidents de pouvoir davantage économiser grâce au montant raisonnable de la redevance mensuelle que les résidents officiels doivent payer mais aussi grâce à l'hospitalité permettant aux plus démunis d'avoir gratuitement un endroit pour dormir ; les différents services qu'ils peuvent trouver à l'intérieur du foyer contribuent également à cet aspect. La surpopulation du foyer, due au fait que le nombre de ses résidents effectifs dépasse le nombre officiel, est due à l'application de l'hospitalité propre à la culture des résidents soninké. De plus, le nombre de personnes se rendant en visite au foyer dépasse de loin le nombre de ses occupants. Les foyers ont subi une appropriation par ses résidents telle qu'ils sont devenus des lieux centraux pour la plus grande partie de la communauté Soninké, où il est possible de retrouver ses racines en reproduisant les pratiques culturelles de leurs pays et villages d'origine. Ce constat, relaté dans de nombreuses études est toujours en vigueur pour ce qu'il reste du foyer Pinel et pour la nouvelle résidence sociale.

Les immigrés soninké sont donc très attachés à l'habitat du foyer, ils affirment eux-mêmes que, sans le foyer, ils seraient perdus. Toutefois, si le foyer est autant essentiel à cette communauté c'est parce qu'il n'existe pas d'autre structure d'accueil prévue pour eux, surtout pour les personnes qui

sont sans-papiers qui n'ont pas d'autres solutions puisqu'ils ne peuvent accéder au parc du logement. Les structures communautaires sont très rares en dehors des foyers. Je ne connais aucun autre exemple que le local de l'A.P.S. (voir section 7.1) Le foyer, conçu au départ pour un séjour provisoire, ne remplit plus depuis longtemps sa fonction initiale puisque souvent ses résidents prolongent leur séjour dans cet habitat pendant de longues années. Dans cette étude nous avons pu voir que le foyer est aussi un lieu d'entrave à la liberté, non seulement à cause de certaines dispositions du règlement qui sont effectivement appliquées (contrairement à d'autres) mais aussi à cause du très fort contrôle social organisé par la structure communautaire et en particulier par les aînés. La nouvelle génération tend à se révolter contre l'autorité des aînés qui «gouvernent» le foyer et les empêchent selon les dires de certains de «profiter de leur jeunesse», une partie des jeunes résidents aimerait habiter dans un logement indépendant tout en continuant à faire des visites régulières au foyer. Toutefois d'autres jeunes continuent à aimer le mode de vie et l'ordre social en vigueur au foyer ; même s'ils en ont les moyens, ils ne quitteraient le foyer que pour libérer la place qu'ils occupent au profit d'un cadet, devant l'insistance des autres résidents.

17.1 Le foyer-soleil

À la lumière des résultats de cette étude, l'on peut constater que la problématique du logement des immigrés africains en situation précaire est très complexe. Certaines expériences innovantes qui ont été tentées récemment visent à satisfaire les exigences de toutes les parties.

Le modèle du foyer SONACOTRA typique, exemplifié dans ce mémoire par le foyer Pinel, bien qu'il soit dominant, n'est pas unique. Il est intéressant de savoir qu'il existe d'autres types de modèles. En effet, les associations de gestionnaires de foyers suivent différentes philosophies dans l'hébergement des immigrés : du foyer à direction très autoritaire et à règlement intérieur très contraignant au foyer qui pratique des formes de cogestion avec les résidents, des foyers isolés de la ville aux foyers-soleil ayant pour ambition de permettre le contact des résidents et les occupants des logements du voisinage.

La formule de foyer-soleil est une expérience innovante qui a l'avantage de proposer à la fois des services utiles pour une communauté et de laisser une grande marge d'autonomie et de possibilités de contact aux résidents¹²⁷ Ainsi, par exemple, la SONACOTRA a acquis et réhabilité dans le centre de Marseille de petits hôtels de belle valeur architecturale, pour y loger des immigrés africains et maghrébins, ce qui permet à leurs occupants de rester dans un quartier populaire au centre de la ville où ils possèdent tous leurs points de repères tout en échappant à l'insalubrité caractérisant le quartier. Un des aspects les plus frappants de cette expérience est l'insertion du foyer-soleil dans son quartier, alors qu'aussi bien le foyer Pinel que la résidence sociale Bachir Souni se trouvent en marge du tissu urbain. Cette formule pourrait, tout en promouvant l'insertion des résidents dans leur voisinage, leur permettre de mener un mode de vie conforme à leurs attentes. Malheureusement,

¹²⁷Selon la circulaire interministérielle n° 95-33 du 18 avril 1995 modifiant la réglementation logements foyers créant les résidences sociales, le foyer-soleil est «un logement-foyer conventionné à l'APL dont une des parties des logements est disséminée dans des immeubles avoisinant le foyer central. Ceux-ci sont parties intégrantes de son projet social. Les occupants des logements ont le statut de résident de foyer ; ils bénéficient de l'APL logement-foyer et de tous les services et prestations fournis. Ils pourront vivre de manière autonome et bénéficier des services collectifs à leur convenance.»

ce genre d'expériences innovantes sont plus réalisées en province qu'en Île-de-France où la crise du logement sévit¹²⁸.

17.2 Résidence sociale ou «nouveau foyer» ?

Au vu des problèmes rencontrés dans les foyers, mais aussi des nombreuses qualités que le foyer a aux yeux de ses résidents, le chantier qui vise à transformer tous les foyers en résidences sociales a un défi à relever afin d'apporter une réponse aux attentes des résidents. Les concepteurs du nouveau produit «résidence sociale» ont voulu que cet habitat ne soit pas un lieu de vie et soit vraiment un habitat provisoire, leur volonté est que les résidents ne prolongent pas indéfiniment leur séjour comme au foyer. Des assistants sociaux et animateurs sont censés aider les résidents à trouver un logement indépendant après un séjour à la résidence, qui, selon son règlement, ne devrait pas dépasser deux ans. Le passage à la résidence sociale devrait donc constituer, pour les résidents de Pinel, un premier pas vers leur intégration.

L'enquête à la résidence sociale Bachir Souni montre qu'en ce qui concerne cette résidence-ci, les objectifs recensés ci-dessus ne semblent pas près d'être atteints. En effet, le même processus d'appropriation qui avait eu lieu dans les années 60-70 pour les foyers semble se reproduire, en tout cas à une échelle locale, à Bachir Souni. Nous avons vu comment les résidents ont réussi à imposer leur mode de vie communautaire à la SONACOTRA. L'expérience de la résidence Bachir Souni est, pour les anciens résidents du foyer Pinel, en train de devenir un processus d'appropriation, les résidents tentent de reproduire un mode de vie proche de celui qu'ils avaient au foyer. La discussion du but d'intégration de la résidence sociale est hautement politique et dépasse le cadre de ce mémoire, toutefois puisque les Soninké avaient déjà par le passé contourné les règlements des foyers, il était improbable qu'ils se conforment sans broncher à celui de la résidence sociale.

17.3 Des solutions pour l'avenir du logement collectif pour les immigrés ?

Les organismes gestionnaires se doivent de considérer les résidents comme étant des hommes à part entière, avec une histoire et une culture riches et non seulement comme des travailleurs immigrés venus satisfaire les besoins de l'économie le temps d'un séjour provisoire et ne voulant faire aucun pas dans la voie de l'intégration ; il est également primordial de tenir compte des liens qui les unissent à leur pays d'origine et à la France. Ceci pour ne pas imposer un règlement qui ne considère pas la culture et les pratiques des résidents. Par exemple, le fait d'avoir prévu, dans les résidences sociales, des chambres pour une seule personne, alors que la culture des résidents privilégie la solidarité familiale, villageoise et communautaire à l'individualisme, aurait dû être reconsidéré. Certes, la surpopulation des foyers doit être évitée, puisqu'elle aboutit à des conditions de vie parfois contraires à la dignité humaine, mais, à la résidence sociale Bachir Souni par exemple, des chambres plus grandes auraient pu être construites, pour des résidents aspirant à vivre en communauté ; les chambres individuelles finissent de toute façon par être occupées par (au moins) deux personnes.

¹²⁸J. Barou, *Hommes et migrations, op. cit.*

Si le but de l'habitat collectif pour les immigrés soninké est d'offrir aux résidents des conditions de vie répondant à leurs désirs, il est clair que l'ethnocentrisme français doit être dépassé pour apporter aux migrants un logement qui ne nierait pas leur culture d'origine et leur mode de vie. Par contre, si son but est de promouvoir, voire de forcer l'intégration des résidents à la société française, la récente lutte des habitants de Bachir Souni montre qu'un tel processus d'intégration ne saurait être initié par la contrainte, avec l'application d'un règlement restrictif. Pour trouver une solution au problème du passage à la résidence, il est en tout cas nécessaire de considérer toutes les parties afin de trouver un compromis acceptable à la fois pour les résidents, pour les gestionnaires et les pouvoirs publics.

Pour conclure ce mémoire, et se placer une dernière fois à contre-pied des études se focalisant sur la dénonciation des conditions de vie misérables des foyers, je laisserai encore une fois la parole à un membre de la communauté soninké. En demandant à «Foyer-man» ce qu'il pensait de la destruction des foyers (voir section 7.2), la réponse obtenue a été : «Le foyer soigne, c'est thérapeutique ! Si on le détruit les immigrés soninké seront perdus, ce sera grave !» (Ibrahima). Après le foyer-sésame, foyer-village et le foyer-annexe, le «foyer-remède» ! Le fait que cet immigré soninké, qui n'a jamais habité dans un foyer et qui n'est pas en situation précaire, considère que le foyer a carrément une vertu «thérapeutique» pour la communauté immigrée soninké puisqu'il leur permet de garder un certain équilibre psychologique en n'oubliant pas leurs racines culturelles, fait réfléchir. L'habitat-foyer a tellement d'importance pour cette communauté : le passage à la résidence sociale doit être mûrement réfléchi pour éviter que les membres de cette communauté se sentent perdus parce qu'ils n'ont plus un lieu où retrouver leurs points de repère culturels. Le débat sur les solutions à apporter aux problèmes du logement collectif des immigrés en général, et des Soninké en particulier, doit donc continuer.

Annexes

A Portraits de résidents

Ici seront dressés 7 portraits de résidents. 6 correspondent à l'échantillon des résidents qui ont été interviewés. Le septième est le portrait de Cheikh que je n'ai pas pu interviewer mais qui occupe une place importante dans sa communauté, il m'a beaucoup aidé pour mener à bien cette enquête. Le portrait du septième résident de mon échantillon, Yakouba que j'ai interviewé à propos de la lutte à la résidence Bachir Souni ne sera pas dressé parce que les informations personnelles le concernant ne sont pas suffisantes, contrairement aux autres personnes que j'ai interrogé et à la majorité des résidents, Yakouba est sénégalais.

A.1 Fodyé

Le portrait de Fodyé est très approfondi parce qu'il est le résident que je connais le mieux, nous sommes devenus amis. Grâce à la confiance qu'il m'a accordé, Fodyé s'est beaucoup plus livré que les autres résidents interviewés.

En apparence Fodyé ressemble à une certaine catégorie des jeunes français, il est habillé en «rappeur» : pullover à capuchon, pantalon large, chaîne dorée, boucle d'oreille et baskets.

Il a environ 21 ans et est en France depuis mai 2001. Il vient du village du Bendougou (aux environs de la ville de Kita, région où les Soninké sont minoritaires). Au village, il cultivait et a suivi l'école coranique pendant 5 ans. «Même ça, aussi, j'ai envie de continuer, mais, à cause du travail j'ai arrêté, quoi. Parce que si je fais ça, mon frère, il est tout petit, et lui il peut pas cultiver pour trouver à manger. Je suis obligé d'arrêter, si je cultive pas on mange pas, c'est pour ça que j'ai arrêté l'école d'arabe». Son père est mort quand il avait 10 ans. Fodyé est l'aîné d'une famille de 4 enfants, il a un petit frère, qui a une grave maladie, et deux soeurs. Il n'est pas marié ni fiancé au pays, sa mère lui a proposé une femme mais il a refusé pour ne pas avoir encore des problèmes supplémentaires.

Il a été éduqué uniquement par sa mère et était son "fils chéri", elle lui laissait faire ce qu'il voulait. Comme il n'a pas l'habitude qu'on lui donne des ordres, il entretient des mauvais rapports avec son oncle parce qu'il ne supporte pas qu'on lui dise ce qu'il doit faire, il se rebelle souvent contre lui : «J'aime pas les dictateurs, franchement ! Même s'il parle fort, moi je lui dis qu'il a pas besoin de parler fort, hein !»'

Fodyé est venu en France parce qu'au Mali il n'avait pas les moyens de satisfaire à ses besoins et ceux de sa famille : «Ensuite, mon frère, il est là, ma mère elle est là, parfois on a pas même l'argent pour manger, tout ça, quoi !»

En France, il a retrouvé des membres de sa famille, il a 4 oncles qui habitent tous en région parisienne, un seul de ses oncles est «même père, même mère» c'est son oncle qui l'a aidé à venir en France (il est en France depuis 25 ans, mais n'a pas appris à lire et à écrire) et qui tient le rôle de père pour lui.

Avant de venir en France, Fodyé ne connaissait que très peu de choses sur la France, il savait seulement que son père y avait séjourné quelques années (le grand-père de Fodyé a aussi émigré, il

est allé en Chine, l'argent gagné dans ce pays a permis au père de Fodyé de venir en France). Quand Fodyé arrive en France, ses premières impressions sont l'émerveillement : «Bon, ben, franchement quand je suis venu, je me suis dit, franchement, c'est ici qu'on l'appelle en France, franchement c'est une belle ville!» Comme trois de ses oncles habitaient au foyer, à peine arrivé, il est accueilli dans leur chambre au foyer Pinel : «Dès que je suis arrivé au foyer, j'ai dit que c'est comme Afrique! Mon oncle m'a dit que c'est ici qu'on appelle Porte de Paris, c'est un foyer africain, si on veut on vit ici tranquille, comme Afrique!» La chambre de Fodyé au foyer Pinel est composée de ressortissants du même village que lui, ils sont trois familles venant de son village à partager cette chambre. 15 personnes partagent la même chambre.

Fodyé, pendant les 8 premiers mois de son séjour en France, n'a pas trouvé de travail et, pour avoir un petit revenu d'appoint, a vendu du maïs grillé et des bonbons au foyer. Il a finalement réussi à trouver un travail intérimaire comme nettoyeur à la Défense.

De l'émerveillement de la France, Fodyé passe vite au désenchantement. La vie de sans-papiers en France est difficile : la «galère» de trouver un travail et le fait que quand on en trouve un c'est pour être exploités et sous-payés. S'il ne gagne pas assez d'argent, il déprime parce qu'il ne pourra pas envoyer ce qu'il veut à sa famille. Fodyé est une personne très inquiète, il se fait beaucoup de soucis pour son frère qui est atteint d'une maladie grave : «Quand je viens en cours, tu sais, c'est pour ça que, euh, quand je m'assois, je parle pas, quoi, parce que je pense à ça, quoi!» Il envoie beaucoup d'argent à son frère : «j'ai dépensé 500 euros pour que le marabout le soigne, maintenant ça va mieux!» Chaque semaine il appelle son frère.

En mai de l'année dernière Fodyé a été arrêté par la police, puis jugé, parce qu'il n'avait pas de papiers et placé dans un centre de rétention jusqu'à ce que les autorités parviennent à le renvoyer. Dans son récit, on sent qu'il a passé durant ces jours des moments cauchemardesques (j'ai eu aussi cette impression aussi quand je suis allé lui rendre visite au centre de rétention), la police l'aurait maltraité et il se faisait beaucoup de soucis parce qu'il allait retourner au Mali, dans la misère. Quand il était en garde-à-vue, il a appelé sa soeur « Ma soeur elle a pleuré [...] Et elle m'a dit : «C'est pas le moment que tu viennes au Mali parce que tu as pas construit une maison, ensuite tu vas venir, comment nous on va vivre? Nous on est Afrique, toi tu es Afrique, comment on va faire pour vivre?» Elle m'a dit ça, moi j'ai dit non, non, non, faut pas penser ça, cette fois si Dieu le veut je retourne!»

Fodyé a donc été renvoyé au Mali, mais il n'avait qu'une seule chose en tête : il voulait tout faire pour revenir le plus vite possible en France. De retour au Mali, sa seule préoccupation était de réussir à avoir un visa pour revenir en France parce que, pour lui, dans son pays, il n'a pas d'avenir, ainsi il n'est resté que 2 jours au village pour voir sa mère, le reste du temps il était à Bamako. Finalement, Fodyé a trouvé une personne qui lui a obtenu un visa pour la somme de 2 millions de francs CFA (environ 3000 euros), cette personne a accepté qu'il lui donne pour l'instant seulement une partie de la somme et qu'il lui envoie le reste de retour en France avec l'argent gagné au travail qu'il trouvera. Fodyé pour expliquer sa chance me dit que sa mère lui a toujours dit : «Tout le temps, ce que je cherche dans la vie, c'est Dieu qui me le donnera!» En septembre 2003, il réussit donc à revenir en France.

Malheureusement, Fodyé a beaucoup de difficultés à retrouver du travail, les petits emplois qu'il

trouve le font travailler dur et il est sous-payé. Il commence vraiment à déprimer parce qu'il ne gagne pas assez d'argent, sa mère et son frère au téléphone ne comprennent pas pourquoi il n'envoie pas plus d'argent : «En Afrique ils pensent que dès que tu viens ici, tu trouves du boulot et tu gagnes plein d'argent, ils ont vu ça à la télé, alors ils me croient pas quand je leur dis que j'ai pas d'argent!» Comme il a eu peur de ne plus jamais pouvoir revenir en France, une fois revenu il décide d'être beaucoup plus sérieux qu'avant, de ne penser qu'à son travail : «Parce que avant je sortais le dimanche on fait n'importe quoi! Mais en ce moment, j'ai arrêté tout ça! [...] Parce que je sais que ça peut pas aller avec ma vie.» Fodyé ne sort donc plus avec ses amis qu'il fréquentait avant, qui sont nés en France, il a compris qu'il est différent d'eux, que lui il doit faire attention à ne pas faire des «bêtises» car il n'a pas de papiers. Il ne voulait plus non plus voir sa copine qu'il avait avant d'être renvoyé, il veut se concentrer sur le fait de trouver du travail, gagner de l'argent pour l'envoyer à sa famille au pays. Au bout de quelques mois il a tout de même changé d'avis sur ce dernier point et a revu sa copine.

Ensuite, les relations avec son oncle se sont dégradées. Fodyé n'a plus supporté que son oncle lui donne des ordres. Son oncle lui empêche de faire ce qu'il veut, il lui met la pression pour qu'il ne pense qu'à son travail : «Moi, le moment que je suis venu ici, j'ai envie de faire l'école. Et lui, il m'a dit : «Non c'est pas possible parce que tes parents, ils ont pas l'argent, si tu gagnes pas l'argent, comment ils vont vivre Afrique?» C'est pour ça que j'ai jamais fait l'école!» Il lui empêche aussi de jouer au football, d'organiser une fête pour son anniversaire, l'oblige à porter le boubou le dimanche alors qu'au pays il ne le portait jamais et le force à faire sa prière... «Cette année, je lui ai dit, franchement tu dois pas m'engueuler tout le temps et me dire fais ça, fais ça! Dans ma vie, moi je sais ce qui est mauvais, ce qui est bien!» Les disputes avec son oncle sont donc fréquentes et parfois même violentes, son oncle n'accepte pas la rébellion de son neveu qui devrait le respecter parce que c'est grâce à lui qu'il est en France.

Fodyé passe le temps du week-end à se reposer, le samedi il sort parfois avec son meilleur ami qu'il a connu au Mali. Presque tous les amis de Fodyé viennent de son village, mais il m'a expliqué qu'il ne sort pas avec des personnes qui n'ont pas de papiers parce qu'il craint que la police puisse plus facilement l'arrêter. Fodyé m'a raconté qu'au foyer il n'est pas beaucoup aimé parce que beaucoup de résidents sont jaloux de lui puisqu'il a réussi à revenir en France alors qu'il est déjà très difficile de pouvoir venir en France une première fois : «Il y en a qui disent, faut pas sortir avec lui, parce que même s'il a été renvoyé au Mali, pendant 5 mois, et après il est revenu encore! Il y en a qui dise que je suis pas comme eux». Selon lui, ils l'envient parce qu'il est plus débrouillard et intelligent qu'eux, ils sont médisants envers lui. Il est donc mis à l'écart par sa communauté, mais il m'a avoué que ce statut lui plaît parce qu'il a un esprit rebelle.

Au début de l'enquête Fodyé aimait vivre au foyer, malgré le fait qu'il n'arrivait pas à dormir et le manque de confort parce qu'ils sont trop nombreux dans sa chambre, parce qu'il peut y retrouver sa culture et avoir des nouvelles du pays. Mais les disputes avec son oncle deviennent de plus en plus fréquentes et violentes et Fodyé un jour en a marre et décide de quitter le foyer pour ne plus avoir à supporter son oncle, en attendant de trouver une autre solution il est allé habiter chez une amie française. Fodyé est donc actuellement en rupture avec sa communauté parce qu'il veut être libre de faire ce qu'il veut de sa vie.

Cette année Fodyé ne se sent pas bien, quand je le vois, il ne me parle que d'une chose : comment peut-il obtenir des papiers ? Il désespère car sa situation ici est difficile et semble sans espoir : «Franchement ma vie, c'est un peu difficile ! [. . .] Parce que j'ai pas de moyens, j'ai pas de solutions. . . Je sais pas ce que je vais faire, tu vois, quoi. Bon, il faut que je reste comme les autres ! Bon, ensuite, je pense que l'Espagne c'est un peu facile d'avoir un papier, des fois j'ai envie de partir. Mais je pense aussi, que si je pars, là-bas je connais personne. Bon, même pour envoyer l'argent à ma mère ça peut pas être facile aussi, tu vois. C'est pour ça que je reste ici. Ouais, je dis ça va un peu seulement parce que la raison c'est que j'ai pas de papiers, quoi !»

A.2 Cheikh

Je n'ai pas pu interviewer Cheikh : à chaque fois que je lui ai demandé quand il avait le temps pour que je fasse un entretien avec lui, il se défilait en me disant qu'il était très occupé. Malgré ceci, Cheikh m'a beaucoup aidé pour l'enquête en me présentant à des résidents intéressants à interroger. Le fait que Cheikh, très respecté au foyer, trouvait bien que je fasse un travail sur la communauté Soninké, m'a aidé à acquérir la confiance des autres résidents. En effet, Cheikh est quelqu'un sur qui on peut compter, il prend ses responsabilités très au sérieux, cela lui donne une certaine importance, un pouvoir, un respect, tout le monde connaît Cheikh au foyer et le respecte, il tient parfaitement son rôle. Cheikh est une personne très introvertie qui se livre peu, j'avais toujours l'impression de le gêner quand je lui posais des questions sur lui-même, je n'ai donc pas un portrait complet de lui.

Cheikh a 35 ans, il vient du village de Moussala (au Gidimaxa malien, à la frontière de la Mauritanie), beaucoup de résidents sont ressortissants de ce village. Au Mali, il était agriculteur, il a une femme et une fille de 2 ans qui sont restées dans son village. Cheikh est depuis 10 ans en France, il a émigré pour avoir plus de ressources pour nourrir sa famille, c'est son frère Mahamet (qui est, lui, depuis 15 ans en France) qui l'a aidé à venir.

Il a toujours habité au foyer Pinel et a été relogé à la résidence sociale Bachir Souni. De nombreux membres de sa famille se trouvent en France dont deux frères et deux cousins qui habitent avec lui à la résidence sociale. Cheikh partage sa chambre à la résidence avec ses deux cousins. L'année dernière il a fait une demande pour se faire régulariser, la procédure est en cours, il n'a pas encore reçu la réponse. Il travaille depuis 2 ans dans la même entreprise, dans le domaine de l'assainissement.

Cheikh s'exprime bien en français même si au Mali il n'avait jamais fréquenté l'école (quelques années d'école coranique seulement). Il a appris le français en assistant au cours d'alphabétisation et en discutant avec des étudiants français enseignants des cours, certains sont devenus ces amis et il leur rend visite régulièrement. Il préside l'association dont je fais partie qui a pour but de donner des cours d'alphabétisation aux résidents, l'Association du Foyer Pinel. Cheikh est très fier de sa culture, il est membre du comité de l'Association pour la Promotion de la culture Soninké (A.P.S.). Tous les vendredis, il se rend à l'A.P.S pour discuter avec d'autres Soninké et lire, en français ou en soninké, des revues qui l'intéressent. Cheikh a une grande soif de se cultiver et de comprendre mieux la société d'accueil, il aime regarder les émissions politiques à la télévision et la chaîne Arte. Un jour lors d'une de mes visites, il regardait un documentaire sur les ouvriers français et m'a dit : «Tu te rends compte, il y a même des français qui sont ouvriers et pauvres !» Son désir de mieux

connaître la société d'accueil peut aussi être interprété comme une volonté de sa part de s'intégrer. Cheikh aime paraître comme quelqu'un de respectable et sort souvent très bien habillé en chemise et cravate et chaussures lustrées.

Comme Cheikh est en banlieue parisienne depuis 10 ans, il connaît très bien la région, il s'y promène souvent et aide parfois les nouveaux arrivants dans leur trajet en métro parce qu'ils ont peur de se perdre.

Il appelle régulièrement au Mali pour parler à sa famille et ses amis. Souvent, il envoie des messages écrits avec son téléphone portable à ses amis qui sont au Mali et qui possèdent un cellulaire. Au mois de mai, Cheikh est parti faire une visite dans son pays, il était très content de revoir sa famille, il doit revenir à Paris en septembre.

A.3 Mahamet

Mahamet est le grand frère de Cheikh (il est l'aîné de ses 2 frères qui habitent eux aussi à la résidence), comme il a 38 ans, il a un statut d'aîné et inspire beaucoup de respect dans sa communauté.

Il est originaire du village de Moussala. Dans son village, il était agriculteur, il a deux femmes et trois enfants. Lorsqu'il avait 22 ans, il est parti rejoindre son oncle en Côte-d'Ivoire pour faire du commerce avec lui, il y est resté pendant 8 mois jusqu'à ce qu'il décide de partir en France : «Je voulais venir en Europe parce que je croyais que je pouvais gagner plus d'argent que là-bas. . .Voilà, pour envoyer de l'argent à ma famille parce que si on est en Côte d'Ivoire on peut leur envoyer de l'argent mais c'est pas beaucoup, quoi!» Ce même oncle l'a aidé à payer le billet d'avion et le visa pour venir en France.

Mahamet est aujourd'hui depuis 15 ans en France. Il a toujours résidé au foyer Pinel et habite maintenant à la résidence Bachir Souni, il partage sa chambre avec son petit frère. Il est l'occupant officiel de la chambre comme il a réussi à obtenir des papiers, au moment où il est venu en France, les lois sur l'immigration étaient beaucoup moins restrictives. Après avoir exercé divers petits métiers dans tous les domaines, Mahamet est devenu élagueur et travaille dans la même entreprise depuis plusieurs années. Ce qu'il aime le plus dans son travail, c'est le fait qu'il lui permet de voyager dans d'autres villes de France lorsqu'il est appelé pour des missions en province. Pour avoir un poste plus valorisant dans l'entreprise où il travaille, Mahamet veut passer son permis de conduire. En ce moment, il prend des cours pour passer le code de la route. Ce qui n'est pas facile parce que même s'il s'exprime assez bien en français, il ne comprend pas tous les termes employés dans le code de la route qui sont souvent très techniques.

Son statut d'aîné lui donne un certain pouvoir au foyer et un rôle particulier à assumer, ainsi il donne souvent des ordres aux autres résidents plus jeunes que lui et les conseille. C'est aussi lui qui s'occupe de récolter l'argent que ses frères et cousins veulent envoyer au pays. Comme il a le statut d'aîné, il ne fait plus à manger depuis longtemps, ce sont les autres ressortissants de son village qui préparent le repas pour lui : «Avant quand je suis venu je préparais à manger avec les autres jeunes mais depuis que mon deuxième petit frère est venu, je prépare plus, ils ont pris ma place, c'est chacun son tour, maintenant c'est moi qui a le droit de me reposer!»

Mahamet est une personne très croyante, dans sa chambre il a une armoire remplie d'une centaine de livres religieux et passe la plupart de son temps libre à lire le Coran : «Je préfère lire le Coran que regarder la télévision!» Il sait très bien lire l'arabe parce qu'il a fréquenté pendant de nombreuses années l'école coranique de son village. Le fait que Mahamet possède autant de livres religieux peut être expliqué par le fait qu'il appartient au groupe social des *moodini*, les marabouts, qui se doit, traditionnellement, d'accumuler un grand savoir religieux.

En tant que musulman très croyant, Mahamet est très attaché à la morale, ainsi, il est souvent choqué de l'habillement des femmes françaises trop dénudées et provocantes pour lui : «Surtout quand les femmes, elles portent pas des boubous, en été, elles sont dangereuses! On regarde comme ça... C'est pas bon! [...] Il faut cacher les choses intéressantes! Il y en a qui montrent trop!»

Mahamet ne veut pas rester toute sa vie en France, mais projette encore de rester un nombre indéterminé d'années pour gagner plus d'argent et réaliser ses projets. Il aimerait construire une deuxième maison dans la ville de Kayes et acheter une camionnette. Quand il parle de ses projets l'on sent qu'il n'arrive pas à fixer une limite à son séjour en France, il a d'ailleurs conscience du non-sens de ses projets interminables¹²⁹ : «Bon, ces projets là ça finit jamais... Tous les hommes, toutes les femmes qui sont courageux ils ont des projets dans la tête toujours et jamais ça s'arrête! Jusqu'au jour que dieu il t'a pris et on va t'enterrer avec ton projet dans la tête, c'est vrai ou faux?»

Tous les deux ans, Mahamet fait une une visite dans son village, bientôt il ira voir ses deux femmes, il attend que son frère Cheikh revienne pour partir faire une visite à son tour au Mali.

A.4 Issa

Issa, qui a 30 ans, est quelqu'un de particulier, il est très obstiné (il croit toujours avoir raison) et réservé, c'est à la fin de l'enquête qu'il s'est le plus livré à moi. Il s'investit beaucoup pour sa communauté et donne beaucoup de son temps pour l'Association des jeunes de son village, Touroula (entre Kayes et la frontière mauritanienne, au Gidimaxa) : par exemple, il s'est déplacé cette année jusqu'en Bretagne pour rencontrer des membres d'une association d'entraide qui avait aidé son village. Au Mali, il était éleveur et était le fils du secrétaire du chef de son village, son appartenance à la caste des *mangu* lui donne un certain rôle qu'il a conservé en partie en France (voir section 6.1). Il n'a pas voulu se marier, ni se fiancer dans son pays.

Il est venu en France il y a 4 ans, la migration de sa famille en France remonte à son grand-père qui a combattu dans l'armée française pendant la première guerre mondiale, sa grand-mère était en France pendant une trentaine d'années. Le père d'Issa a aussi séjourné en France, mais maintenant il est décédé. Aujourd'hui, il a encore son grand frère, ses soeurs, son oncle, sa tante, qui sont là : nombreux sont donc les membres de sa famille qui ont émigré en France : «Depuis que j'étais enfant je savais que j'allais venir en France.» Issa a un titre de séjour comme toute sa famille. Lorsqu'il a une décision importante à prendre, il demande des conseils à son oncle qui habite dans la grande couronne parisienne : «Même si j'ai 30 ans, c'est mon oncle, il faut qu'il me conseille parce que la vie est compliquée, il sait plus de choses que moi!» Ce même oncle se charge de contrôler le comportement d'Issa dans la société d'accueil. Pour échapper à ce contrôle pesant, Issa, parfois

¹²⁹Sayad parle de l'absurdité de la condition de l'immigré. Voir à ce sujet, la section 8

choisit de lui mentir. Par exemple, une fois, il a décidé de partir en voyage pour aller voir des amis qui habitent en province. Pour ce faire, il a dû mentir à son oncle et lui a dit qu'il se déplaçait pour son travail, parce que sinon son oncle allait penser qu'il allait faire des «bêtises».

Issa a habité au foyer Pinel pendant 1 ans et l'a quitté depuis 3 ans pour un appartement à la Plaine Saint-Denis qu'il partage avec ses «petits frères», ils habitent à 6 dans un 2 pièces. C'est son grand frère qui lui a dit d'aller habiter ailleurs qu'au foyer pour laisser la place à d'autres comme ils étaient trop nombreux à vivre dans la chambre au foyer. Malgré le fait qu'il a quitté le foyer depuis 3 ans, il reste très attaché à Pinel et s'y rend après son travail chaque soir de la semaine ainsi que le week-end. Il va tous les jours rendre visite à son grand frère et ne mange presque jamais dans son appartement, c'est comme si Issa n'avait jamais quitté le foyer : «C'est obligé que je mange là-bas, j'aime pas faire à manger dans mon appartement, on mange ensemble au foyer, c'est mieux !»

Depuis qu'Issa est venu en France, il travaille pour la même entreprise, il est maçon et fier de raconter tous les chantiers auxquels il a participé. Pour lui la vie en France est fatigante et trop chère, depuis qu'il est là, il n'a pas arrêté de travailler et n'a pas eu de vacances, lorsque son entreprise lui donne un congé, il est remplaçant pour d'autres entreprises : «J'ai pas de vacances parce que je suis pauvre.» Issa est quelqu'un de courageux et travaille sans relâche pour envoyer de l'argent à sa famille chaque mois : «On ne peut pas avoir de l'argent et laisser ses parents pauvres !» Il ne peut pas beaucoup économiser d'argent parce qu'il doit aussi payer les impôts et toutes ses autres charges. Son travail est fatigant et dangereux, lorsqu'il me raconte qu'un de ses amis est mort dans un accident de travail, il a un air triste et révolté.

Depuis qu'il est en France il n'a pu faire aucune visite dans son pays parce qu'il n'a pas la possibilité de prendre un congé de plus d'un mois à son travail, il a aussi peur de partir et de ne pas pouvoir retrouver son travail qui est un gage de sécurité pour lui : «On ne sait jamais ce qui peut arriver demain !» Issa aimerait pouvoir construire une grande maison dans son village pour sa famille avec l'argent qu'il gagne, mais ses projets sont imprécis et flous : «Je ne sais pas quels sont mes projets parce que la vie elle change trop vite, et puis c'est cher, je dois d'abord aller faire une visite au pays pour savoir ce que je veux faire avec mon argent.»

A.5 Sékou

Sékou a 34 ans, il est le cousin de Cheikh et Mahamet et ressortissant du village de Moussala. Dans son village il était agriculteur. Il a une femme, celle-ci a accouché d'un enfant il y a un an mais son enfant est décédé. Il est en France depuis 4 ans et demi, il est venu, comme beaucoup de ressortissants de son village qui ont émigré, pour espérer avoir un avenir meilleur et envoyer de l'argent à sa famille : «J'ai entendu parler beaucoup de la France, bon, j'ai vu les choses qui arrivent quand ils partent là-bas et reviennent et bon, euh... Je voulais faire comme eux, quoi ! Ouais, je me suis dit ça. C'est mieux ici qu'au pays. Je travaille ici pour gagner de l'argent et après j'envoie à ma famille.» Avant de venir en France, il a émigré au Gabon pendant 2 ans et demi pour faire du commerce avec un de ses oncles, c'est cet oncle qui l'a aidé à payer son voyage. En France, il a retrouvé ses cousins Cheikh et Mahamet au foyer Pinel. Aujourd'hui il habite à la résidence Bachir Souni.

À chaque fois que je voyais Sékou, il me disait que pour lui la vie en France est trop dure et qu'il souffrait beaucoup, les raisons principales de sa souffrance sont le fait qu'il n'a pas de papiers et qu'il n'arrive pas à supporter d'être loin de sa femme : «Si je savais que c'était comme ça, je restais au Gabon, je fais le commerce, plus tranquille!» Il a beaucoup de difficultés à trouver du travail, la plus grande partie de son séjour a été consacrée à chercher du travail (il n'a même pas pu travailler une année complète). Au début de cette année son contrat intérimaire comme nettoyeur a touché à sa fin et il n'a pas réussi à trouver un autre travail. Chaque matin, il partait pour chercher du travail et revenait à la fin de la journée sans succès. Sékou sort peu de la résidence le week-end, il s'y sent en sécurité et aime passer du temps avec sa famille à boire du thé. Cette année Sékou souffre beaucoup et n'a même plus le courage de se rendre au foyer Pinel pour les cours d'alphabétisation. Il envoie seulement un peu d'argent à sa famille comme il n'a pas de travail : «Je sais que là-bas c'est dur alors j'envoie quand même de l'argent. J'ai encore un peu d'économies.»

Pour Sékou, «une vie sans femme n'est pas une vie», comme il n'y a pas de téléphone dans son village, il communique avec sa femme par cassette enregistrée, écouter la voix de sa femme l'aide à supporter cette séparation : «Je lui dis tout ce que je veux lui dire par cassette. Comme ça je suis tranquille pour écouter encore et encore sa voix, comme ça même si je voulais tout de suite, je prends sa cassette et je l'écoute encore.» Depuis la dernière fois qu'il a fait une visite au Mali il y a 2 ans, Sékou n'a donc pas pu parler directement avec sa femme.

Au cours de l'année 2004, Sékou est parti faire une visite dans son pays pour 3 mois, quand il m'a annoncé qu'il allait voir sa femme, un grand sourire illuminait son visage. Il n'en pouvait plus de ne pas voir sa femme, c'est pour cela qu'il a décidé de faire une visite au Mali malgré le fait qu'il ne lui reste que très peu d'économies. Même si la vie en France est très dur pour lui, à la fin de ces 3 mois, il veut revenir parce que selon lui il n'a pas le choix : «Si j'ai les moyens pour rester au pays, je reste, mais j'ai pas les moyens!» Quand je le questionne sur ses projets il me répond : «Je n'ai pas encore des projets, je n'ai pas l'argent pour penser à des projets, il faut des économies, si on a pas des économies, on peut pas commencer les projets. Parce que j'ai même pas travaillé un an complet!»

Parmi tous les résidents que j'ai interrogé, Sékou est dans la situation la plus difficile, puisque, non seulement il souffre loin de son pays et sa femme, mais il n'arrive pas non plus à trouver du travail : sa situation correspond à l'«absurdité de la situation de l'immigré» que Sayad décrit.

A.6 Lassana

Lassana a 26 ans, il est originaire du village de Kiba qui est dans la région de Debu-Ñeri (ou région des 7 villages). À 18 ans, il quitte le Mali pour le Nigéria afin d'exercer le métier de brodeur dans un atelier de couture spécialisée pendant 2 ans. Lassane est célibataire, il n'a pas voulu se marier dans son pays pour éviter des souffrances inutiles.

Lassana qui a pu gagner suffisamment d'argent au Nigéria, décide de partir pour l'Europe afin de pouvoir réaliser son rêve : ouvrir un atelier de broderie au Mali. Un de ses amis l'a aidé à obtenir un visa parce qu'il avait des contacts avec des personnes travaillant à l'Ambassade de France à Bamako. Lassana est donc arrivé en France il y a 2 ans et demi, son but initial était de rester en France

seulement le temps d'obtenir une *green card* pour émigrer aux États-Unis. Ses amis et compatriotes qui avaient déjà émigré lui avaient raconté que compte tenu de la tendance politique actuelle la vie était trop dure en France : «Au Mali, si on entend France, on pense que c'est le bonheur. On croyait ça avant mais maintenant on se rend compte que c'est pas comme ça, que tu rencontres des difficultés !»

Cependant, finalement, il décide de rester en France parce qu'il sait rendu compte que s'il émigrerait dans un autre pays ce serait encore plus dur étant donné qu'il devrait affronter seul les difficultés puisque tous ses amis ont émigré en France. Lassana n'a aucune famille en France, au foyer Pinel il habite dans la chambre de ses amis qu'il a connu à Bamako. S'il avait les moyens, il aimerait quitter le foyer et habiter dans un appartement indépendant.

En France, Lassana fait des missions intérimaires comme la grande majorité des résidents qui étant donné qu'ils n'ont pas de papiers ne peuvent trouver un emploi stable. Lassana n'est pas heureux en France parce qu'il vit dans de mauvaises conditions étant donné sa situation de sans-papiers qui l'empêche d'être libre de faire ce qu'il veut, de faire une formation pour avoir un emploi qualifié par exemple : «Ce qui me dérange c'est de ne pas être libre de faire ce que je veux comme je suis irrégulier, si j'avais des papiers j'aurais des meilleures conditions de vie. Par exemple, maintenant si je veux faire une formation pour travailler dans la manutention je pourrai pas, moi j'aimerais faire une formation pour être qualifié.» Avoir des papiers lui rendrait des conditions de vie digne : il pourrait avoir un bon travail et aurait la liberté de voyager comme il le souhaite pour aller faire des visites au pays. Lassana n'est pas encore allé faire une visite dans son pays, il a trop peur puisque tout sans-papiers qui part en visite dans son pays prend le risque de ne plus pouvoir revenir en France. Lassana a souvent la nostalgie du pays, ses proches et sa culture lui manquent beaucoup : «Bon, la façon que l'on vit ici, on a des meilleures conditions de vie qu'au Mali, mais le mode de vie au Mali c'est très très différent. Bon, par exemple quand j'étais au Mali, on est dans notre maison, dans notre famille, dans la journée je vais voir des amis, je vais boire le thé avec eux, souvent on organise des soirées, on parle, on sort, c'est une vie qui est très très différente [...] Moi je préfère la vie que j'ai au pays.»

Les amis de Lassana ne sont pas que Soninké, quelques un d'entre eux viennent d'autres régions d'Afrique.

Avec l'argent qu'il aura réussi à gagner en France, Lassana veut réaliser son rêve, c'est un projet réfléchi et précis, il veut ouvrir un atelier de broderie au Mali, où il pourra engager des travailleurs salariés, son but étant aussi de participer au développement de son pays. Pour lui l'émigration massive n'est pas la solution, il faut développer le pays en créant de l'emploi : «Si je gagne assez de sous, je veux ouvrir un atelier de broderie. Pas seulement pour moi mais aussi pour les autres là-bas qui n'ont pas de travail. Je souhaite faire quelque chose pour améliorer mon travail. Tu comprends mon objectif? Quand tu as quelque chose, ne le fais pas pour toi seulement, il faut le faire pour les autres aussi qui n'ont pas la possibilité de venir ici pour gagner des sous. Bon, notre pays le Mali ne souhaite pas que tous les Maliens sortent parce que si tous les Maliens sortent qui va cultiver? Qui va rester là-bas? Si les gens s'en vont c'est pas bon pour le pays! Actuellement, au Mali même, ils sont entrain de lutter pour ça.»

Lassana ne veut pas rester un temps indéterminé en France comme d'autres immigrants, pour ne

pas trop souffrir, s'il n'arrive pas à obtenir assez d'argent pour réaliser son projet, il pense partir dans un autre pays d'Europe tenter sa chance. En attendant, il reste en France en espérant que les politiques restrictives sur l'immigration changeront : «Je reste ici parce qu'il faut voir, peut être la vie va changer un jour, en tout cas on espère... (rires)»

A.7 Moussa

Moussa a 23 ans, il est originaire du village de Touroula, mais peut être considéré en fait comme un citoyen parce qu'il a habité au village seulement jusqu'à l'âge de 11 ans. Ensuite, pendant 6 ans, Moussa a habité à Bamako. Son séjour dans la capitale du Mali a été consacré à construire une maison pour sa famille. Il y a 6 ans, à l'âge de 17 ans, Moussa est venu en France (comme il n'aurait pas pu venir légalement en tant que mineur, il a une fausse carte d'identité qui le vieillit de 6 ans). Son père qui est resté en France pendant 9 ans a aidé Moussa à venir (celui-ci est venu aussi grâce à son père) tout en le prévenant qu'il devra bien se comporter et ne pas être «fainéant», en France il devra uniquement travailler et aider sa famille au pays.

De nombreux membres de sa famille habitent en région parisienne. Il a quitté le foyer Pinel il y a 2 ans pour un appartement indépendant à Stains qu'il partage avec son grand frère et quelques amis. Ce logement a été proposé par la société de travaux publics où travaille son frère, le loyer que chacun des 4 occupants paye est moins cher que le prix d'un lit officiel au foyer Pinel. Moussa est content d'habiter dans un logement indépendant parce qu'il est plus libre qu'au foyer qui n'est selon lui pas un habitat pour les jeunes : «Moi je fais ce que je veux, personne ne me dit ce que je dois faire! (...) il faut profiter quand on est jeune, mais je fais pas de bêtises par contre et je travaille bien!» Dans son appartement il peut faire ce qu'il veut puisque à part son grand frère il n'a aucun autre parent en France qui lui donne des ordres.

Toutefois, Moussa garde des liens avec le foyer et s'y rend un jour du week-end pour visiter sa famille. Parfois, le week-end il se promène dans Paris, il aime aller au cinéma et quelques rares fois il sort en boîte de nuit.

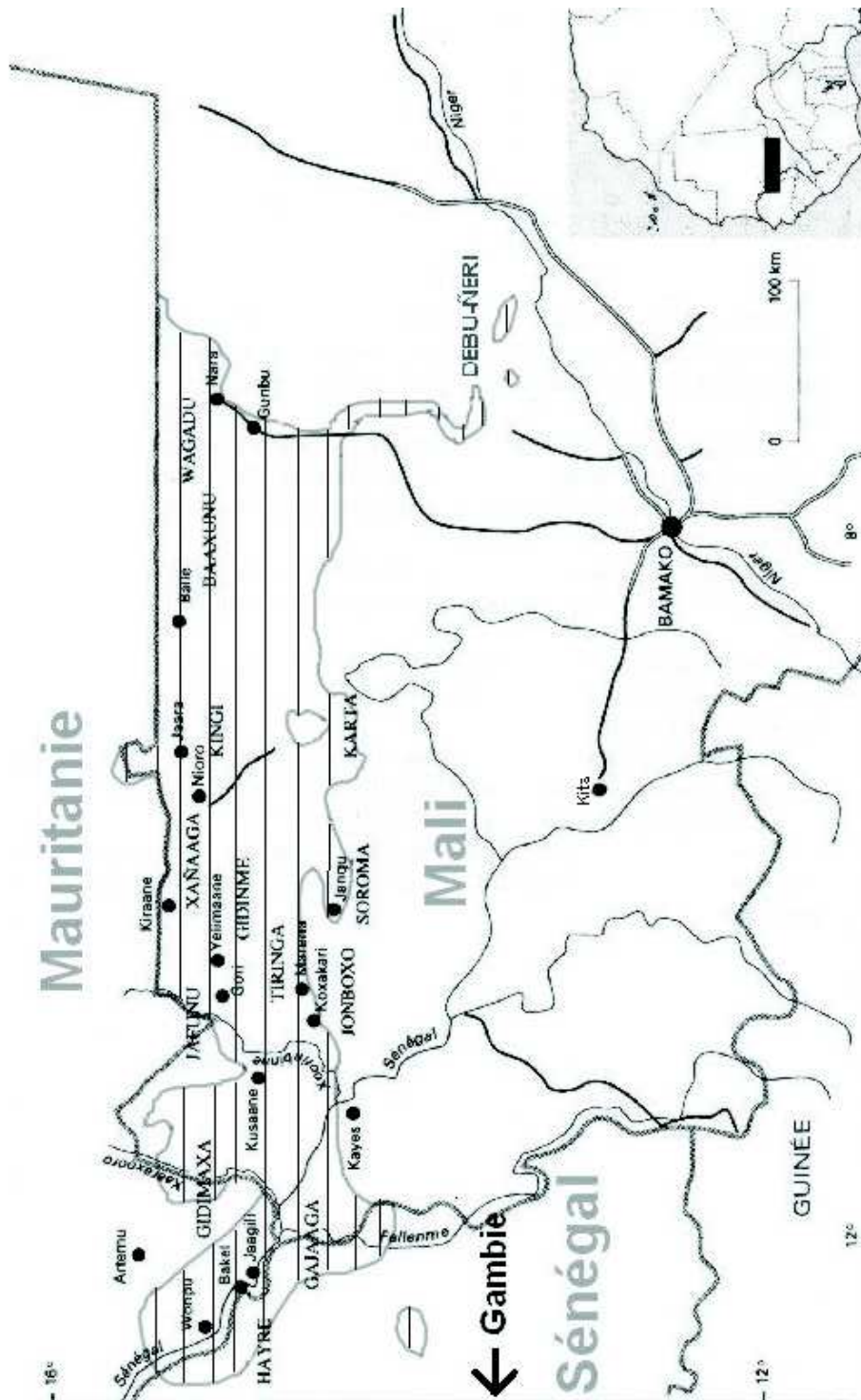
Moussa est maçon dans la même entreprise depuis 3 ans. Il trouve que la vie en France est dure à cause de ses journées de travail fatigantes : «C'est la merde, il faut beaucoup travailler, je dois me lever tôt vers 5 heures tous les jours et puis mon boulot à chez moi, c'est fatigant!». Actuellement, Moussa travaille sur un chantier à Corbeil-Essonnes à plus d'une heure de son logement en transports en commun.

Depuis que Moussa est en France, il n'a pu faire qu'une seule visite au Mali parce que le billet d'avion coûte cher et qu'il ne peut pas prendre plus d'un mois de congé à son travail. Il espère pouvoir s'y rendre un deuxième fois l'année prochaine.

Il appelle sa mère dans son village toutes les 2 semaines : «Je lui demande ce qu'elle a besoin.» Ses téléphones au pays se limitent presque uniquement à appeler sa mère et chaque mois il lui envoie de l'argent : «C'est elle qui compte le plus pour moi, tout ce qu'elle a besoin je lui envoie! Elle me manque beaucoup. Ma soeur elle est mariée, alors elle s'occupe toute seule!» Sa mère est la personne qui compte le plus pour lui, il m'a expliqué que c'est pour elle qu'il est membre de l'Association des jeunes du village de Touroula.

Moussa aimerait s'installer en France : son rêve est de se marier dans la société d'accueil, faire des enfants et trouver un travail où il gagnerait suffisamment d'argent pour vivre dans de bonnes conditions. Pour cela, il a dans l'idée d'apprendre le métier de ferrailleur pour gagner un meilleur salaire. Il aimerait que ses futurs enfants naissent en France : «Si mon fils est au pays, rien n'aura avancé, il aura la même vie que moi!» Par contre, Moussa ne voudrait pas mourir en France, il préférerait retourner au Mali à l'âge de la retraite.

B Carte du pays Soninké



C Lettre-type d'un immigré à sa famille

D'après *Sooninkara*, n° 5, décembre 1990.

Paris le 14 octobre 1990

Cher ami.

Je t'écris cette lettre pour te donner mes nouvelles. Je me porte bien, Dieu merci.

Je suis arrivé à Paris en bonne santé et le voyage s'est très bien passé. J'ai trouvé tous les parents en très bonne santé. Ton frère Goudia te salue, je l'ai vu ce matin même, il se porte très bien.

J'habite dans un foyer avec mon frère Bouna, et beaucoup de gens de notre village y habitent aussi.

Transmets mes salutations à ma mère et à mon père, ainsi qu'à tes parents et à tous mes amis.

Réponds-moi vite et donne-moi des nouvelles du village.

Ton ami Bakari Dialy

D «L'usine dortoir de la rue Pinel»

ImmigrésL'usine-dortoir
de la rue Pinel

A U 43, rue Pinel à Saint-Denis une grande bâtisse, grise et triste. Tristesse qu'accroît la nuit qui tombe.

Ancienne usine désaffectée et « rétannée », c'est maintenant un foyer-hôtel pour travailleurs africains, la plupart originaires de l'Afrique francophone. L'A.S.S.O.T.R.A.F. en est la société gestionnaire.

Mamadou Bathully, délégué des locataires, un grand gaillard au sourire éclatant, nous accueille dès le seuil. Il sera notre cicerone dans la visite de ce foyer dit « légal », où s'entassent, le mot est faible, 700 travailleurs, dans des conditions d'hygiène et de sécurité qui sont à la limite du tolérable.

Nos premiers pas nous conduisent à la cuisine et au réfectoire.

Comme il est près de 20 heures, nombreux sont les Africains présents pour le repas du soir. La présence de Mamadou les rassure d'emblée, sur l'objet de notre visite, et les clin d'œil et sourires amicaux nous accompagnent alors.

Immense, cet atelier désaffecté qui sert aux repas et à leur préparation, ne peut être maintenu dans un état satisfaisant, malgré la bonne volonté et les efforts des travailleurs, et des épouses de quelques-uns d'entre eux, logés à l'extérieur, et qui viennent donner un coup de main... pour faire la cuisine sur cinq réchauds (pour 700 personnes!).

« Il y a encore quelques semaines, il n'y avait qu'une personne pour assurer l'entretien de tout le foyer », nous précise Mamadou.

Nous apprendrons ainsi avec stupéfaction que, depuis dix ans que le foyer est ouvert, les couvertures n'ont pas été nettoyées par la direction.

Nous sortons, traversons la cour et gagnons les étages d'habitation.

Dans cette bâtisse immense, aux couloirs sombres et aux murs lépreux, aux détours desquels, sur des tapis de fortune, nous croiserons de jeunes Africains en prière (faute de salles pour les activités religieuses, culturelles ou la détente). 29 chambres de 16 à 20 m², en

autres, ont été « aménagées ». Elles « accueillent » chacune... 16 locataires qui disposent d'un placard individuel de 35 cm de large sur 40 cm de profondeur pour y ranger vêtements et provisions alimentaires.

L'aération y est pratiquement nulle.

C'est dans l'une d'elles que nous serons reçus avec beaucoup de sympathie et de dignité.

Là, nous mesurerons dans une conversation à bâtons rompus, trop brève, l'amertume et parfois la détresse de beaucoup de ces travailleurs, venus sur la base de promesses fallacieuses. Et encore ne sont-ils pas, comme devait nous préciser ironiquement Mamadou, parmi les plus malheureux!

Dans cette chambre, nous avons été impressionnés par l'ordre et la propreté : véritable prouesse dans de telles conditions...

D'autant que ces 700 travailleurs ne disposent d'aucune laverie, ni séchoir pour leur linge, et sont obligés de se répartir dans 18 douches, et quelles douches!

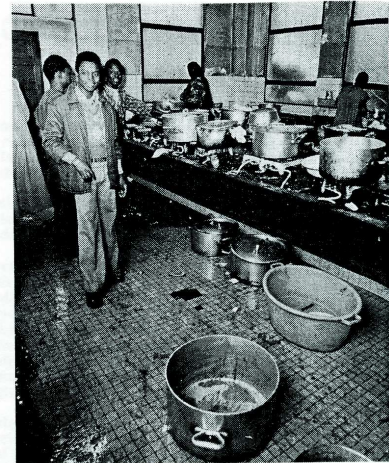
Quant à la sécurité, sa précarité fait que le drame d'Aubervilliers (1) est régulièrement évoqué dans les conversations.

Aussi, est-il facile de comprendre la colère de ces travailleurs, lorsqu'il y a trois mois, la direction a voulu augmenter les loyers.

« Savez-vous combien nous payons chacun ? 8 000 AF par mois ! Faites le compte : une rentrée mensuelle de 128 000 AF par chambre, au total plus de quatre millions par mois pour l'ensemble du bâtiment !

« Alors, où va l'argent ? C'est pour cela que, depuis trois mois, nous refusons de payer, non le loyer, mais l'augmentation, que nous estimons non seulement injustifiée mais scandaleuse. » Et Mamadou de nous dire sa confiance dans cette action qui n'est pas isolée.

En effet, des initiatives semblables se développent dans de nombreux foyers et reçoivent non seulement l'appui de l'immense majorité des locataires, mais



aussi des organisations démocratiques, des élus, de la population.

C'est le cas à Etampes, au Bourget, dans des foyers, où une chambre sans commodités rapporte, pour 4 locataires, 61 600 AF — ou encore à Bagnolet.

« Marchands de sommeil »**officiels ?**

Ces foyers, dits « légaux », sont, avec les cités dites « de transit », le dispositif de base de la politique d'accueil élaborée par les pouvoirs publics.

Si certains, en très petit nombre, sont des constructions neuves, l'immense majorité sont du type de celui de la rue Pinel à Saint-Denis!

Or, de toute manière, ils ont été ou édifiés, ou aménagés par l'intermédiaire du F.A.S. (Fonds d'Action Sociale), alimenté par les sommes prélevées sur les prestations familiales des travailleurs étrangers.

C'est ainsi que l'allocation familiale pour deux enfants, qui est de 108 F pour un travailleur français, n'est plus que de 63,60 F pour un travailleur algérien, et tombe à 50 F pour un travailleur sénégalais...

Quant à la gestion des foyers, elle est assurée uniquement par des organismes français où sont représentés les pouvoirs publics derrière lesquels se profile, dans la plupart des cas, l'ombre du patronat, ou des services de l'ex-sécrétariat d'Etat aux Affaires africaines et malgaches.

Cela explique ce que Sally N'Dongo dénonçait récemment, et que George Pau évoquait dans « Droit et Liberté » (2) à savoir l'absence de tout droit pour les locataires, qui se traduit entre autres par la délivrance d'un reçu dit « d'hébergement » et non d'une quittance de loyer en bonne et due forme. C'est la porte ouverte à l'arbitraire, que ne se font pas faute de franchir certains directeurs de foyers, sur les injonctions des directions générales des organismes propriétaires.



Photos Marcel Lorré.



Quand l'un d'entre eux ne s'y plie pas, il est en butte alors aux provocations, aux menaces, comme celui de Vaujours, en Seine-Saint-Denis, qui s'est refusé à jouer le rôle de garde-chiourme !

L'action et la solidarité paient

Malgré les pressions de toutes sortes la volonté d'action des travailleurs locaux de ces foyers s'est traduite par des résultats qui ouvrent de premières brèches dans le mur de l'exploitation et de la discrimination.

● A Etampes, où la décision d'augmenter les loyers avait rencontré le refus d'obtempérer des travailleurs immigrés,

la direction avait exigé une saisie-arrêt sur les salaires.

Le tribunal a rendu une décision qui ne peut manquer de faire jurisprudence : en effet, les juges ont rejeté cette demande, considérant que la décision d'augmentation des loyers, ayant été prise sans consultation des intéressés, était illégale.

● A Bagnolet, au Foyer de l'A.F.R.P., rue de l'Égalité, où les 50 travailleurs immigrés menaient une lutte courageuse depuis un an, avec le soutien de la municipalité, des élus, des associations locales, qui ont multiplié délégations, pétitions, rassemblements, la direction a fini par reculer. Non seulement elle annule l'augmentation des loyers, mais des amé-

nagements sont en cours de réalisation (douches, w.-c., etc.).

● A Paris enfin, au foyer de la Soundatia, rue Saint-Denis, les travailleurs, qui étaient expulsés pour avoir utilisé leur chambre à confectionner des vêtements, sont réintégrés par un jugement.

Voici trois exemples qui ne peuvent que déterminer les travailleurs immigrés à poursuivre leur action, et tous leurs amis à les soutenir activement.

Lucien ANGEVIN.

(1) Cinq travailleurs africains moururent asphyxiés dans un pavillon d'Aubervilliers dans la nuit du 1^{er} janvier 1970.

(2) Numéro de février 1974, « A propos d'une expulsion ».

E Bibliographie

E.1 Ouvrages cités

- ADAMS A., *Le long voyage des gens du Fleuve*, François Maspero, Paris, **1977**.
- BEKKAR R., BOUMAZA N., PINSON D., *Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville*, PUF, Paris, **1999**.
- BAROU J., *Les travailleurs africains en France*, Presses universitaires de Grenoble, **1977**.
- DAUM Ch., *Les associations de Maliens en France. Migration, développement et citoyenneté*, Karthala, **1998**.
- DÉPELTEAU F., *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Editions de Boeck, **2001**.
- DESRUMAUX Gilles, «Des foyers de travailleurs migrants aux résidences sociales : quelles mutations?», *Écarts d'identité*, 94, **Hiver 2000-2001**.
- DIOP A., *Dans la peau d'un sans-papiers*, Seuil, **1997**.
- FIEVET M., *Le livre blanc des travailleurs immigrés des foyers : du non-droit au droit*, l'Harmattan, CIEMI, **1999**.
- GIRIER Ch., *Parlons soninké*, L'Harmattan, Paris, **1996**.
- LEVY-VROELANT C., dir., *Logements de passage*, L'Harmattan, Paris, **2000**.
- POIRET Ch., *Familles africaines en France*, L'Harmattan, CIEMI, **1996**.
- QUIMINAL C., *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, C. Bourgeois, Paris, **1991**.
- SAYAD A., *La double absence*, Seuil, **1999**.
- SAYAD A., «Le foyer des sans-famille», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33, **1980**.
- SAYAD A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Éd. universitaires de Boeck, **1991**.
- TIMERA M., *Les Soninké en France : d'une histoire à l'autre*, Karthala, **1996**.
- TIMERA M., «Travail, citoyenneté urbaine et intégration communautaire marginale : les migrants soninke en France», *Sociétés africaines et diaspora*, 4, **1997**, p. 95-106.
- VILLANOVA R. avec la collab. de BEKKAR R., *Immigration et espaces habités*, L'Harmattan, CIEMI, **1994**.
- ZEHRAOUI A., *L'immigration, de l'homme seul à la famille*, CIEMI L'Harmattan, Paris, **1994**.

E.2 Articles cités

- ANGEVIN L., *Droit et liberté*, Mai-Juin 1974, n°330, p. 12-13.
- BAROU J., «Du foyer pour migrants à la résidence sociale : utopie ou innovation?», *Hommes et migrations*, 1202, **1996**, p. 6-13.

- BAROU J., «Foyers de travailleurs migrants : lieux de double hospitalité?», *Informations sociales*, 85, **2000**, p. 76-85.
- BAROU J., «Foyers d'hier, résidences sociales de demain», *Écart d'identité*, 94, Hiver **2000-2001**, p. 17-20.
- BAROU J., «Les communautés africaines en France : Quand le foyer demeure le centre de la vie sociale», *Migrants-Formation*, 67, **1986**, p. 5-9.
- BEKKAR R., «Les habitants bâtisseurs : compétences et savoir faire», *Les Annales de la recherche urbaine*, 66, **1995**.
- CAR M., «Les foyers de travailleurs africains à Montreuil : la redéfinition permanente des identités» in BRUNET J.-P., dir., *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin 19ème-20ème siècle)*, L'Harmattan, **1995**, p. 225-244.
- FIEVET M., «Le foyer, lieu de vie économique pour les africains», *Hommes et migrations*, 1202, **1996**, p. 23-28.
- LAZARUS S., dir. (Équipe de recherche de l'Université Paris VIII, travail collectif) «Rencontres avec des gens d'ici : les résidents des foyers SONACOTRA d'Argenteuil», in *La lettre du cadre territorial*, **1998**, p. 25-110.
- MENARD F., Palomares É., Simon P., «Des foyers, un sas ou une nasse?», *Écart d'identité*, 94, Hiver **2000-2001**, p. 48-51.
- QUIMINAL C., «Les Africains, divers et dynamiques» in DEWITTE Ph., dir., *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, la Découverte, Paris, **1999**, p. 112-120.
- TIMERA M., «Sans-papiers africains face aux communautés d'origine», in FASSIN D, MORICE A, QUIMINAL C., dir., *Les lois de l'inhospitalité : des politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, La découverte, **1997**.
- «Accompagner une clientèle vieillissante», *Horizon, Le journal d'information de la SONACOTRA*, 41, **2003**, p. 5-6.
- «Résidence sociale Bachir Souni : une réponse à la résorption de foyers vétustes», *Horizon, Le journal d'information de la SONACOTRA*, novembre-décembre, **2004**.

E.3 Méthodologie

- BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, **2003**.
- BLANCHET A., GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Sociologie 128, Nathan Université, Paris, **1992**.
- KAUFMANN J.-C., *L'entretien compréhensif*, Sociologie 128, Nathan Université, Paris, **1996**.
- LAPLANTINE F., *La description ethnographique*, Sociologie 128, Nathan Université, Paris **1996**.
- REA A., TRIPIER M., *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, **2003**.
- WINKIN Y., *Anthropologie de la communication*, Seuil, Paris, **1996**.

E.4 Matériaux divers

DIA I., *Kaso, le migrant perpétuel*, L'esprit frappeur, **1999**.

Dictionnaire des sciences humaines :anthropologie/sociologie, Nathan université, Paris, **1994**.

Dictionnaire Soninké-Français, Makan Dantioko (Oudiary), Editions Jamana, Bamako, **2003**.

Divers articles, parus entre 1988 et 1994, du Journal Sooninkara, Association pour la Promotion de la Langue et de la Culture Soninké (A.P.S) Éd., Paris.

Documentaire vidéo : *Au pays des voyelles*, ABENSOUR J., Production G.R.E.C., **2001**.

Site internet : www.soninkara.com.